

# DK NEWS



**Horaire des prières**  
Fajr: 05h48 Dohr: 12h32  
Asr: 15h25 Maghreb: 17h51 Isha: 19h11

## MÉTÉO

Alger	: 22°	14°
Oran	: 23°	15°
Annaba	: 26°	15°
Béjaïa	: 25°	15°
Tamanrasset:	30°	14°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 6 novembre 2023 / 23 Rabi Al Thani 1444 - N° 3412 - 11<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

**Bouira : commémoration du 66<sup>e</sup> anniversaire de la destruction du village Lejdid par l'armée coloniale**

P.3

AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS

**Révision périodique des listes électorales de 2023 prévue du 5 novembre au 5 décembre**

P.24

PALESTINE

**L'entité sioniste n'a que la guerre et l'occupation comme projet (ambassadeur de Palestine en Algérie)**

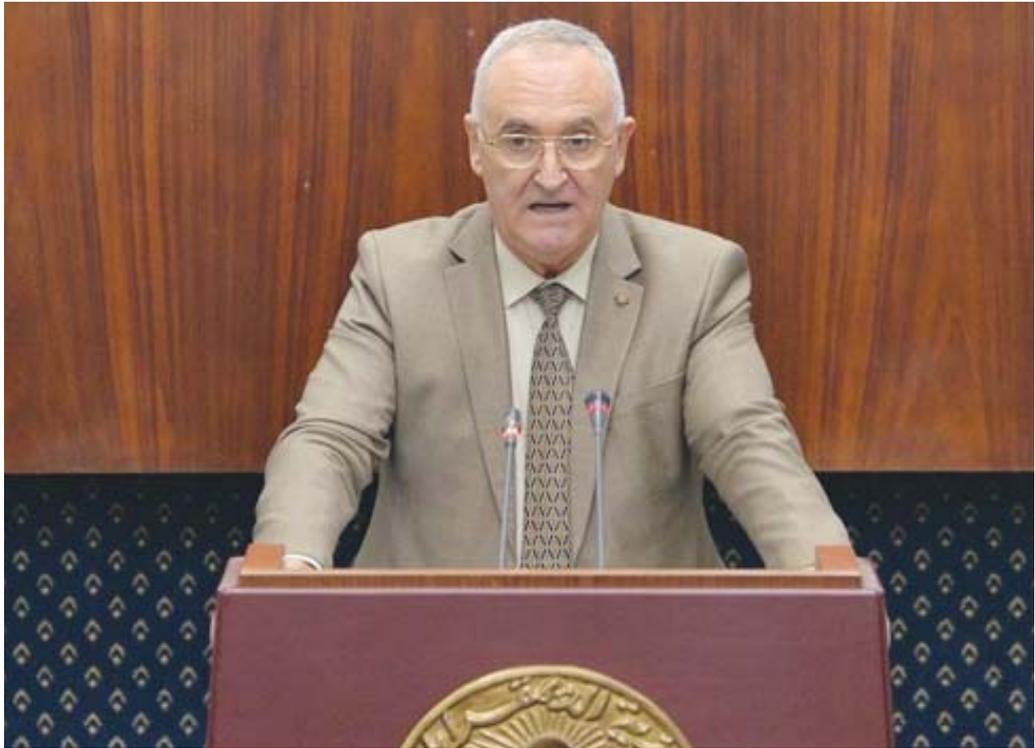
P.24

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'EXERCICE 2024

## Un taux de croissance économique de 4,2 % attendu en 2024

La croissance économique de l'Algérie devrait atteindre 4,2% en 2024 grâce aux performances de plusieurs secteurs d'activités, notamment les services, l'agriculture, le BTPH et l'industrie, selon les prévisions du projet de la loi de finances (PLF) pour l'année 2024, présenté samedi par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN). La croissance économique devrait atteindre +4,2% en 2024, +3,9% en 2025 et +4,0% en 2026. Ces croissances résulteraient des performances de tous les secteurs d'activités, a indiqué M. Faïd qui évoquait le cadrage macroéconomique et budgétaire pour 2024 et perspectives 2025-2026 lors de sa présentation du PLF.

P.6



TÉLÉCOMMUNICATIONS EN ALGÉRIE

**Internet très haut débit : un (1) million d'abonnés au FTTH à novembre 2023 (ministère)**

P.3

TRAVAIL

**Le dialogue social, un choix stratégique pour relever les défis du monde du travail (ministère)**

P.3

ORTHOPÉDIE

**Projet pour la formation de chirurgiens orthopédistes algériens sur la simulation en arthroscopie**

P.10

SANTÉ

**AVC  
Arrêter de fumer diminue les risques**

P.p 12-13

F  T B A L L

**COUPE D'ALGÉRIE DES JEUNES  
La FAF établit un nouveau calendrier des tours régionaux**

P.21



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

**Elon Musk présente Grok, son interface d'intelligence artificielle générative**

P.17

BANQUE D'ALGÉRIE

**Cotations hebdomadaires des billets de banque et chèques de voyage**

P.24

## PARLEMENT

### Des élèves de la wilaya de M'sila en visite pédagogique à l'APN



Un groupe d'élèves de l'école "Said Ben Atia" à Sidi Ameur (wilaya de M'sila) ont effectué, samedi, une visite pédagogique au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de "l'ouverture de l'Assemblée sur les différentes activités de la société", a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Un exposé a été présenté aux élèves sur "l'évolution de cette institution, partant de sa transformation d'un système monocaméral à un système bicaméral", outre des explications sur sa composition, ses missions et ses mécanismes de contrôle.

Les élèves ont, également, sillonné ses différents services administratifs et techniques, ainsi que le siège de la Commission des finances et du budget coïncidant avec la présentation du projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2024 par le ministre des Finances, conclut la même source.

## ONPPE

### Session de formation sur le thème des droits de l'enfant



Une session de formation a été lancée, jeudi à Alger, au profit de nombre d'enfants, traitant du thème des droits de l'enfant, et ce à l'initiative de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE).

Selon les organisateurs, cette session organisée par l'ONPPE, en coordination avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie, a été consacrée aux enfants lauréats du concours national organisé récemment, en vue de choisir des enfants ambassadeurs de protection des droits de l'enfant pour l'année 2024-2025, dans le but de leur permettre de participer aux rencontres qui abordent des thèmes en lien avec les droits de l'enfant.

## EL-MÉNIAË

### Plus de 350 foyers raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz durant le 3<sup>ème</sup> trimestre 2023 (Direction)

Plus de 350 foyers ont été raccordés durant le 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2023 aux réseaux d'électricité et de gaz naturel dans la wilaya d'El-Méniaïa, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. Visant à satisfaire la demande en électricité et gaz, notamment au niveau des nouvelles extensions urbaines, cette opération a donné lieu au raccordement de 300 foyers au réseau d'électricité de basse tension et à l'alimentation de 54 autres en gaz naturel localisés au niveau des communes, d'El-Méniaïa, de Hassi-Lefhal et Hassi El-Gara, selon un communiqué rendu public par la cellule de communication de cette direction.

La direction locale de distribution de l'électricité et du gaz s'emploie au titre de son programme de développement, à la réalisation d'autres opérations similaires à travers la wilaya. La wilaya d'El Méniâa compte 26.965 abonnés au réseau d'électricité et 11.359 clients au réseau de gaz naturel, a-t-on signalé.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

### Cinq morts et huit blessés à Boumerdes



Cinq personnes, d'une même famille sont mortes et huit autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de samedi à dimanche sur l'axe de l'autoroute est-ouest au niveau de la commune de Larbaatache, à l'ouest de Boumerdes, a indiqué dimanche une source de la protection civile.

Dans une déclaration à l'APS, le chargé de communication auprès de ce corps constitué, le lieutenant Hocine Bouchachia, a souligné que l'accident s'est produit samedi soir, vers 20h au niveau de l'autoroute est-ouest à hauteur du lieu-dit "Djerajidia" dans la commune de Larbaatache, sur le couloir de l'autoroute en direction d'Alger.

La même source a précisé que l'accident s'est produit suite à une collision entre un autobus assurant le transport entre Jijel et Alger et un véhicule touristique ainsi qu'un camion.

Cet accident a causé la mort de cinq personnes d'une même famille et fait huit blessés, à différents degrés de gravité.

Les services de la protection civile sont intervenus pour prodiguer les premiers soins aux blessés avant de les transférer à l'hôpital.

Les dépouilles des victimes ont été déposées à la morgue de l'hôpital.

## 14 blessés à El Bayadh

Quatorze (14) personnes ont été blessées à différents degrés de gravité dans un accident de la route survenu samedi, dans la commune d'El Bnouid (El Bayadh), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

L'accident s'est produit vers 13h25 mn au niveau de la RN 6B à quelque 12 km de la commune d'El Bnouid, suite au dérapage et au renversement d'un véhicule utilitaire, causant des blessures à 14 personnes âgées entre 1 an et 81 ans, dont trois dans un état grave.

Les blessés ont été évacués vers la polyclinique d'El Bnouid, a-t-on indiqué.

Les services de sécurité territoriale compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

## 11 blessés à Relizane

Onze (11) personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu samedi soir dans la commune de Sidi Khettab (20 km au nord de Relizane), a indiqué le chargé de l'information auprès des services de la Protection civile de wilaya.

L'accident s'est produit sur la voie express Relizane-Mostaganem, dans la région d'El Kiaiba, commune de Sidi Khettab, suite à un carambolage de trois véhicules, a précisé à l'APS le sous-lieutenant Abbas Khamallah.

Cet accident a fait 11 blessés à des degrés différents, âgés entre 2 et 65 ans, selon la même source. Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile d'El Hamadna sont intervenus pour fournir les premiers secours aux blessés et les évacuer vers la polyclinique de cette ville.

Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

## MADAGASCAR

### Huit morts dans l'effondrement d'une mine d'or



Huit personnes dont un enfant de huit ans, ont péri à la suite de l'effondrement d'une mine d'or artisanale située à Miarinarivo, dans le centre de Madagascar, a indiqué un communiqué publié samedi par la gendarmerie nationale.

Ces huit personnes étaient employées par le propriétaire privé de cette mine aurifère, et l'effondrement s'est produit tôt jeudi matin, les ensevelissant sous terre, selon la gendarmerie.

Les opérations de sauvetage menées par les gendarmes et les habitants sont en cours.

Une enquête a été ouverte à l'encontre de l'employeur de la mine, de même qu'une autre enquête liée au travail des mineurs, selon la même source.

## BRÉSIL

### Une violente tempête fait six morts



Six personnes sont mortes jusqu'à présent à cause d'une violente tempête qui s'est abattue sur l'Etat de Sao Paulo, le plus peuplé et le plus industrialisé du sud-est du Brésil, ont annoncé samedi les autorités locales.

Les décès ont été causés par des murs effondrés, des inondations et des glissements de terrain provoqués par de fortes pluies et du vent soufflant jusqu'à 151 km par heure vendredi après-midi et dans la soirée, a précisé le gouvernement de Sao Paulo dans un communiqué.

La tempête a entraîné la fermeture l'aéroport Congonhas de la ville de Sao Paulo pendant une heure et a fait des dégâts, arrachant le toit d'une tribune installée pour le Grand Prix de Formule 1 du Brésil, qui aura lieu dimanche.

## FRANCE

### Tempête Ciaran: 176.000 foyers restent privés d'électricité depuis jeudi

Quelque 176.000 foyers, privés d'électricité depuis les dégâts causés jeudi par l'exceptionnelle tempête Ciaran, n'étaient pas encore réalimentés en courant samedi soir, essentiellement en Bretagne et en Normandie, a indiqué l'opérateur Enedis.

"A 18h30, plus d'un million de foyers impactés par la tempête Ciaran ont été réalimentés, soit 85% de ceux affectés par les nombreux dommages sur le réseau électrique (arbres tombés sur les lignes électriques, pylônes et câbles arrachés), annonce son gestionnaire public.

"Il reste désormais 176.000 clients privés d'électricité" et "les régions les plus touchées restent la Bretagne (134.000 foyers) et la Normandie (35.500)", précise Enedis.

La tempête Ciaran a coûté la vie à au moins deux personnes en France et laissé des dégâts qui mettront pour certains des semaines à se résorber.

## HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

# Bouira: commémoration du 66<sup>e</sup> anniversaire de la destruction du village Lejdid par l'armée coloniale

La localité de Rafour (Iwaqren) relevant de la commune de M'Chedallah (Est de Bouira), a commémoré samedi le 66<sup>e</sup> anniversaire de la destruction le 4 novembre 1957 de leur village Lejdid et l'expulsion de sa population par l'armée coloniale française, a-t-on constaté.

Des dizaines de citoyens, hommes et femmes, issus de Rafour se sont rendus dans la matinée à Lejdid, situé sur les hauteurs de M'Chedallah et dans le versant sud du Djurdjura, pour commémorer l'incendie de cette bourgade et la déportation de ses habitants par l'armée coloniale le 4 novembre 1957. "Cette date est ancrée dans nos mémoires, car il s'agit d'un événement tragique lorsque les forces coloniales françaises avaient incendié Lejdid et délogé ses habitants après avoir soupçonné la présence d'un grand nombre de combattants de l'armée de libération nationale (ALN) dans cette région d'accès difficile", a expliqué Hocine Idrir, un ancien Moudjahid.

"L'opération visait à isoler les moudhahidine de l'ALN et à les priver de tout contact avec les populations. Les habitants de Lejdid ont été chassés des lieux, certains ont rejoint M'Chedallah ou Ahnif alors que d'autres ont pris le chemin vers Selloum", a



témoigné M. Houcine. De vieilles femmes du village ayant vécu cet événement ont évoqué avec émotion le jour de la destruction par incendie de leur village Lejdid.

"L'armée coloniale qui a encerclé toute cette région nous a sommé deux jours avant de quitter notre village", a raconté Fa-

tima, une octogénaire et originaire de Lejdid. La commémoration de cet événement a été marquée par un riche programme concocté par un comité d'organisation formé de l'association Thadukli et le comité des sages du village de Rafour. Le programme a été entamé le 31 octobre dernier par une

marche vers l'ancien village Lejdid qui a vu la participation de plusieurs dizaines de citoyens.

Un colloque académique nationale sur l'éradication sociale durant la guerre de libération nationale, a été organisé à l'université de Bouira, avec la participation des enseignants et chercheurs en histoires. Au village

Lejdid, le réalisateur Said Oulmi et son équipe ont pu filmer des témoignages de certains habitants à propos de la destruction du village et le transfert forcé de la population vers un camp de regroupement "L'étoile", installé à l'actuel Rafour.

Le film "L'exécution" du réalisateur Youcef Mahsas, a été projeté au cinéma de la ville de M'Chedallah en présence d'un public nombreux. A la même occasion, une plaque commémorative portant les noms des 41 martyrs tombés au champs d'honneur sur la route menant de Rafour jusqu'à Thadadth Lejdid, a été inaugurée par les autorités locales de la wilaya. A Rafour, une caravane comptant 114 enfants du village portant des portraits de Martyrs de la région Iwaqren, a sillonné le village. Une action qui a pour objectif d'inculquer aux nouvelles générations les valeurs de la révolution et le devoir de préserver la mémoire des martyrs, ont souligné les organisateurs.

## JUSTICE

## Nécessité de poursuivre l'amélioration du service public judiciaire offert aux citoyens (ministre)

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a souligné, samedi à Alger, la nécessité de poursuivre le travail pour restaurer la confiance des citoyens en la Justice, en améliorant la qualité du service public judiciaire qui leur est offert.

Présidant la réunion annuelle avec les présidents des Cours de Justice et les Procureurs généraux, les présidents des tribunaux administratifs d'appel et les commissaires d'Etat auprès de ces tribunaux, et les cadres de l'Administration centrale, au siège du ministère, M. Tabi a déclaré qu'"il reste encore beaucoup à faire pour restaurer la confiance des citoyens en la Justice et garantir la sécurité judiciaire à la société", soulignant que cela reposait sur "le fait de prêter une attention particulière à la moralisation de l'action judiciaire, garantir la qualité des jugements et des arrêtés rendus par les tribunaux et les cours, et veiller sur l'application des jugements et l'amélioration de la qualité du service public judiciaire rendu aux citoyens". Il a, également, mis en évidence le "rôle central" du Conseil supérieur de la magistrature, dont le renouvellement "donnera un nouvel élan à l'amélioration de la performance judiciaire à travers l'orientation, l'accompagnement et la lutte ferme contre les diverses violations et pratiques qui nuisent à la réputation de la Justice" a-t-il dit. A cet égard, le ministre a souligné "la corrélation" entre le Conseil supérieur de la magistrature, le Syndicat national des magistrats et l'inspection générale au ministère de la Justice en tant qu'organe administratif en vue d'affiner les pratiques et de respecter les obligations imposées par la place du magistrat dans la société, tout en s'en tenant au de-

voir de réserve et assurant le respect de l'éthique professionnelle". Il a, également, indiqué que les nombreux objectifs et ateliers prévus il y a plus de deux ans portaient sur "les thèmes qui concernent directement le citoyen dans sa relation avec la Justice", soulignant que "la mise en œuvre de ces objectifs et la manière d'en prendre soin constituent un critère majeur pour l'évaluation de la performance des responsables des juridictions". M. Tabi a, par ailleurs, expliqué que la tenue de cette réunion annuelle visait à évaluer "ce qui a été accompli au cours de l'année écoulée en ce qui concerne l'action judiciaire et s'enquérir du degré de la mise en œuvre des grands axes des réformes de la Justice, et de définir les objectifs souhaités pour la nouvelle année judiciaire, de manière à répondre aux aspirations des citoyens"

Concernant l'action judiciaire, l'accent sera mis sur "l'évaluation des résultats réalisés en matière de résorption des cautions en suspens depuis des années et de gestion des saisies, outre le nettoyage des bases de données relatives aux décisions de justice, au recouvrement des amendes, aux dépenses du secteur de la justice, à la rationalisation de la gestion de l'action publique et des dépenses de la justice pénale", auxquels s'ajoutent "l'évaluation de l'action de la justice administrative, notamment après la reprise du travail des tribunaux administratifs d'appel avec présentation bilan d'attribution des tribunaux commerciaux spécialisés, installés en janvier dernier".

Concernant le traitement des dossiers de affaires dangereuses en lien avec l'ordre public, le ministre a insisté sur "l'application de la politique pénale nationale dans la continuité des efforts four-

nis pour faire face à toute forme de criminalité, et veiller au bon traitement des affaires dangereuses avec l'efficacité attendue, en conformité avec le strict respect des droits de l'homme et la garantie des conditions d'un procès équitable". Sur la question de la numérisation du secteur, Monsieur Tabi a indiqué que cette opération "revêt des dimensions stratégiques dans le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui l'a placée au centre de la politique de l'Etat, la considérant parmi les leviers permettant de s'affranchir du spectre de la bureaucratie".

Il a ajouté à ce sujet que "la promotion de l'appareil judiciaire et sa modernisation passe obligatoirement par la modernisation de l'action judiciaire et sa numérisation", soulignant que la modernisation de l'institution judiciaire "doit reposer sur l'amélioration des conditions de travail des juges, des fonctionnaires et des auxiliaires de justice, ainsi que des services offerts aux citoyens". Au sujet de la politique de l'Etat dans le domaine de la réinsertion sociale, M. Tabi a rappelé "l'importance cruciale" qu'accorde l'Etat aux programmes de réinsertion sociale des prisonniers, en ouvrant à "hisser leur niveau d'instruction et développer leurs compétences et leur qualifications". Par ailleurs, le ministre a également insisté sur l'impératif d'"étendre les canaux de dialogue avec les opérateurs sociaux et d'encourager les compétences", mais aussi d'engager "la concrétisation des procédures de promotion, selon un programme annuel, suite à la décision du Gouvernement ent prévoyant le dégel des promotions des employés dans les différents corps".

APS

## TRAVAIL

## Le dialogue social, "un choix stratégique" pour relever les défis du monde du travail (ministre)

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a affirmé, samedi, que le dialogue social avec les partenaires sociaux était "un choix stratégique" et "un outil exemplaire" pour relever les défis économiques et sociaux que connaît le monde du travail.

Lors d'une rencontre nationale des cadres des services de l'inspection du travail au Centre familial de la sécurité sociale à Ben Aknoun (Alger), le ministre a insisté sur l'importance de "préserver la stabilité du climat social et de renforcer la culture du dialogue en tant qu'outil civilisationnel sur lequel repose le monde du travail, et qui s'inscrit au cœur des intérêts des autorités publiques". Le ministre a fait savoir que la rentrée sociale de cette année a été marquée par "la stabilité et le calme", estimant que cela est dû principalement aux "mesures prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour renforcer et consolider le front social, préserver ses acquis, et protéger les catégories vulnérables". Evoquant le rôle de l'inspection du travail, M. Bentaleb a souligné que la protection des acquis sociaux, la garantie des droits des travailleurs et leur protection sur les lieux de travail, ainsi que la concrétisation de la politique et de la stratégie de l'Etat dans ce domaine, nécessitent "le renforcement du rôle des dispositifs de contrôle".

Il a ajouté que le rôle des inspecteurs du travail s'inscrit dans cette démarche eu égard à "l'importance de leur effort continu pour garantir l'application correcte de la législation du travail, outre leur accompagnement des employeurs, des travailleurs et de leurs représentants pour trouver des solutions juridiques et surmonter les difficultés, afin de préserver la santé, la sécurité et les droits des travailleurs".

Le nombre de visites effectuées par l'inspection du travail a augmenté à plus de 154.000 visites au cours des 9 premiers mois de 2023, contre 133.000 visites au cours de la même période de l'année précédente, a précisé le ministre, ajoutant que les activités de contrôle ont couvert tous les domaines prévus par la législation du travail, y compris la lutte contre la non déclaration des travailleurs et la garantie du respect de leurs droits fondamentaux. M. Bentaleb a mis l'accent sur la nécessité de redoubler d'efforts et d'œuvrer à "accompagner les partenaires sociaux dans le cadre du renforcement et de la consolidation de la culture du dialogue social au sein de l'entreprise, à travers la sensibilisation, l'orientation et l'exploitation de l'expérience de l'inspection du travail pour prévenir les conflits collectifs au travail".

## COMMERCE

## Importation : retrait du certificat de respect des conditions et modalités via la nouvelle plateforme numérique depuis dimanche

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a annoncé, dans un communiqué samedi, l'entrée en service, à partir de dimanche, de la nouvelle plateforme numérique permettant aux importateurs de retirer le certificat de respect des conditions et des modalités exigées pour l'exercice de l'activité d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état.

"Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations informe les importateurs de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état que la demande et le retrait du certificat de respect des conditions et modalités exigées pour l'exercice de cette activité se feront via la plateforme respect.commerce.gov.dz, qui entrera en service à partir de dimanche 5 novembre 2023", lit-on dans le communiqué.

Ce certificat, valable deux ans, est exigé de tout importateur souhaitant exercer cette activité pour attester de son respect des conditions et des modalités fixées par la loi.

Il comprend les données relatives à l'activité comme le siège social de l'importateur et les moyens humains, matériels et logistiques dont il dispose, selon la nature des produits importés, comme les chambres froides et les moyens de stockage réservés à chaque produit.

L'ouverture d'un compte sur cette nouvelle plateforme numérique relevant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations se fait avec le numéro du registre de commerce.

L'utilisateur inscrit sur cette plateforme peut faire une demande de certificat de respect des conditions et suivre sa progression en ligne, en renseignant un formulaire dédié à cet effet, avant de télécharger ledit certificat, avec la possibilité pour lui de le modifier ou de le renouveler. Outre le gain de temps qu'elle permet, cette plateforme vise à conférer "davantage de transparence" à l'opération de retrait de ce document, a expliqué le ministère, soulignant que de telles mesures faciliteront encore plus les démarches liées aux opérations d'importation, selon la même source.

Cette plateforme "s'inscrit dans le cadre des efforts visant à numériser le secteur du Commerce et à faciliter les démarches administratives pour les opérateurs économiques, qui n'auront plus à se déplacer aux directions du Commerce et de la Promotion des exportations pour déposer leurs dossiers", a précisé le ministère.

## ALGÉRIE - CHINE

## Le CSJ reçoit une délégation du Comité central du parti communiste chinois

Des membres du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ) ont reçu samedi, une délégation du Département des relations extérieures du Comité central du parti communiste chinois (PCC), avec laquelle ils ont passé en revue les moyens de renforcer les relations bilatérales dans le domaine de la jeunesse.

Dans une déclaration à l'issue de l'audience, le vice-président du CSJ, chargé des affaires d'autonomisation des jeunes, Abdelhalim Benbada a indiqué que "cette rencontre a permis d'évoquer les moyens de renforcer et de consolider les relations entre le CSJ et le Parti communiste chinois dans le domaine de la jeunesse". La délégation chinoise a également pris connaissance de "l'expérience algérienne dans la création du CSJ, en tant qu'organe consultatif, et a écouté des explications sur ses missions et ses perspectives d'avenir", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, M. Benbada a salué les relations distinguées entre les deux pays, qui selon lui, "relèvent d'une coopération stratégique". A son tour, le chef de la délégation chinoise, a souligné l'importance du CSJ dans la formation de ce segment de la société et pr

Intervenant en visioconférence à l'occasion de la tenue de la session extraordinaire du Conseil des ministres arabes de la Santé, préparatoire du 5e Sommet arabe du développement socioéconomique, M. Saihi a précisé que cette rencontre était "l'occasion pour exprimer le soutien et la solidarité avec nos frères palestiniens en ces circonstances difficiles.

Nous avons, également, veillé à approuver immédiatement la décision de transférer une aide financière urgente de 300.000 dollars au profit de l'Etat de Palestine, pays frère, déduite du compte du Fonds arabe pour le développement sanitaire".

Le ministre qui préside le Conseil des ministres arabes de la Santé, a indiqué que cette session extraordinaire "intervient dans un contexte difficile que traverse la Palestine, pays frère, en raison des agressions barbares et des violations graves commises par l'armée d'occupation sioniste contre le peuple palestinien sans défense dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie".

Ces attaques barbares ayant fait de nombreux martyrs et des dommages matériels importants, de même que le blocus inique imposé au peuple palestinien, "affectent considérablement des millions d'enfants, de femmes et de personnes âgées innocentes".

L'Algérie, représentée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, réitére son "soutien total, Gouvernement et peuple, au peuple



palestinien frère", a affirmé le ministre, soulignant que les derniers développements rappellent à tous que la paix juste et globale en tant qu'option stratégique ne peut être réalisée que par l'établissement d'un Etat palestinien indépendant, souverain, avec Al-Qods comme capitale conformément aux références de la légalité internationale et à l'initiative arabe de paix".

Après avoir salué les efforts du Secrétariat technique du Conseil dans la préparation de cette session extraordinaire, le ministre a rappelé qu'elle s'inscrit dans le cadre de la préparation de la 5e session du Sommet arabe de développement économique et social prévue à Nouakchott (Mauritanie), afin que le Conseil puisse prendre les décisions nécessaires concernant les questions proposées pour ce

sommet. Par ailleurs, M. Saihi a affirmé que "cette réunion, qui est convoquée exclusivement par le Conseil économique et social, vise à examiner les questions inscrites à l'ordre du jour du Sommet arabe de développement dans le domaine de la santé, qui porteront principalement sur plusieurs sujets, entre autres, l'augmentation des dépenses dans le secteur de la santé, notamment à la lumière de la récente crise mondiale due à la pandémie de COVID-19, la préparation de plans préventifs pour de tels cas, et l'investissement dans les ressources humaines en matière de santé et la santé psychologique".

Après avoir estimé que toutes ces questions étaient "extrêmement importantes" et deviendront, une fois adoptées, des projets pour tous les

pays arabes, et une source de coopération et de coordination arabe globale, M. Saihi a insisté sur l'importance de les examiner, de les traiter et de leur conférer une dimension collective et arabe afin d'éviter qu'elles ne soient perçues comme étant une expérience de l'Etat ayant proposé le projet.

M. Saihi a également affirmé que le ministre de la Santé de la République arabe d'Egypte aura l'occasion d'informer les ministres sur le projet de l'Agence arabe du médicament, soulignant les critères définis pour la présentation des sujets au Sommet de développement, qui consistent essentiellement à ce que le sujet ait des retombées concrètes et directes pour les citoyens et contribue à améliorer le niveau de vie et à réaliser le bien-être social.

## La prévention et la lutte contre le cancer, une priorité nationale (ministre)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a affirmé, jeudi à Alger, que la prévention et la lutte contre le cancer

constituaient une priorité nationale s'inscrivant au sein du programme national visant à améliorer les prestations sanitaires prodiguées aux cancéreux.

Dans une allocution lors de l'ouverture du 22e Congrès de l'Association médicale arabe contre le cancer (AMAAC) et du 15e Congrès d'oncologie, tenus au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), le ministre a précisé que "le cancer demeure un spectre pour tous les systèmes de santé mondiaux.

Au regard de cette situation, notre pays a décidé de faire de la lutte contre cette maladie une priorité nationale". "Partant de notre conviction de la nécessité de revoir notre système de santé et de concrétiser la volonté politique d'améliorer la prise en charge des patients et le service public, un plan d'action a été adopté reposant sur la simplification et l'amélioration des prestations sanitaires, la réduction du temps d'attente au profit des patients et l'atténuation de leurs souffrances", a-t-il ajouté.

Pour M. Saihi, le plan d'action accorde un intérêt particulier au dépistage et au diagnostic, ce qui permet la prise en charge précoce du patient et le renforcement des mesures de prévention en vue de lutter contre les facteurs de risque", soulignant que "l'organisation de ce congrès en Algérie s'inscrit dans le cadre de la formation continue

et permanente des équipes médicales et du soutien à leurs acquis scientifiques".

Il a souligné "l'importance du travail de sensibilisation et des campagnes de dépistage précoce qui s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre cette maladie". Ce congrès, organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est déroulé en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou, du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, et du Conseiller auprès de la Présidence de la République, M. Mohamed Seghir Saadaoui, qui a lu le message du Président de la République aux participants, dans lequel il a annoncé une initiative nationale de lutte contre le cancer dans le cadre de son engagement à protéger et à promouvoir la santé des citoyens.

Cette manifestation réunit près de 18 pays arabes, à l'exception de la délégation de l'Etat de Palestine en raison de la situation prévalant suite à l'agression sioniste contre la bande de Ghaza.

Le congrès, qui s'étalera jusqu'au 4 novembre courant, connaît également la participation de plusieurs pays étrangers tels que les Etats-Unis, la Russie et l'Inde, en sus de 1.700 participants.

## ALGER

## Réseau d'eaux de la nouvelle ville de Sidi Abdallah: commission ministérielle mixte pour parachever le raccordement de 40.000 logements

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a ordonné, samedi à Alger, la formation d'une commission mixte entre son département ministériel et le ministère de l'Hydraulique, chargée de "suivre de manière quotidienne et périodique" les projets de raccordement de 40.000 logements au réseau d'eau potable et aux réseaux d'assainissement au niveau de la nouvelle ville de Sidi Abdallah (Alger), en prévision de leur distribution au début 2024.

Présidant une réunion technique, accompagné du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal et en présence du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi et de directeurs centraux des deux ministères sur le site des 6.000 logements relevant de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) à la nouvelle ville de Sidi Abdallah, le ministre a indiqué que cette commission opérera à "éradiquer tous les obstacles susceptibles d'enlever l'avancement des travaux de plusieurs projets de raccordement des logements au réseau d'eau potable et aux réseaux d'assainissement".

La commission s'attèlera, poursuit le ministre, à "livrer ces projets dans les délais impartis pour permettre la distribution de cités disposant de toutes les conditions d'une vie décente".

A l'ouverture de cette réunion, le schéma directeur des réseaux d'assainissement a été présenté, indiquant que la station d'épuration des eaux située dans le sud de la ville de Sidi Abdallah a atteint un taux d'avancement des travaux de 75%, dont le parachèvement est prévu en fin mars 2024.

Concernant le réseau d'eau potable, une présentation a été faite sur la situation des six (6) complexes hydrauliques, dont

un déjà mis en service et les autres en cours de réalisation.

Selon les explications fournies, les travaux de réalisation du deuxième complexe hydraulique, qui comprend deux réservoirs d'une capacité de 25.000 m<sup>3</sup> chacun, ont été récemment lancés, tandis que la Direction des ressources en eau est chargée de la réalisation du troisième complexe, qui comprend deux réservoirs d'une capacité de 7.500 m<sup>3</sup> chacun, dont les travaux ont débuté en septembre dernier.

Les chiffres présentés ont indiqué que le taux d'avancement des travaux du quatrième complexe hydraulique (30.000 m<sup>3</sup>) était de 50%, tandis que les travaux des cinquième et sixième complexes, comprenant deux réservoirs d'une capacité de 10.000 m<sup>3</sup>, ont été achevés.

Par ailleurs, une présentation a été faite sur l'avancement des travaux de raccordement aux réseaux d'eau potable à l'intérieur et à l'extérieur des sites de logements, à même de contribuer à résoudre le problème de l'approvisionnement en eau des habitants de la nouvelle ville de Sidi Abdallah, en plus d'y fournir de l'eau potable de manière "fluide et régulière" au profit de 35.644 logements.

En outre, le projet de raccordement de la station de dessa-

lement de l'eau de mer "Fouka 2" au complexe hydraulique "Sahel" et, par son intermédiaire, à la nouvelle ville de Sidi Abdallah et aux communes de l'ouest d'Alger, ainsi qu'aux réseaux de raccordement de la nouvelle ville "Bouinan" et des pôles résidentiels "El Safsa", "Houch el Rih", outre les communes de l'est de Blida.

Lors de la visite sur le terrain, M.

Belaribi, accompagné de M. Derbal, a inspecté la station d'épuration des eaux située sur le côté sud de la nouvelle ville de Sidi Abdallah.

La délégation ministérielle s'est, à cette occasion, enquis de l'avancement des travaux avant de visiter le site de réalisation du complexe hydraulique de 30.000 m<sup>3</sup>, où le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a émis des instructions portant "accélération de la cadence des travaux".

La délégation ministérielle a également visité les sites de réalisation des complexes hydrauliques d'eau potable de 7.500 m<sup>3</sup> et de 25.000 m<sup>3</sup> pour s'enquérir de l'avancement des travaux de ces deux projets.

Dans une déclaration à la presse au terme de la visite, M.

Belaribi a affirmé que "la coordination gouvernementale" permettra de distribuer "au moins 40.000 logements"

dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah au début de l'année 2024, se félicitant du rôle joué par le ministère de l'Hydraulique dans l'accélération du rythme de réalisation des projets d'alimentation des logements en eau potable et de réalisation des travaux d'assainissement.

"Des investissements considérables estimés à plus de 15 milliards de DA ont été alloués à la réalisation de ces projets", a précisé le ministre, affirmant que les opérations qui consistent à "construire et assurer des logements aux citoyens algériens" se poursuivront conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

De son côté, le ministre de l'Hydraulique a expliqué que la cadence des travaux de différents projets était "acceptable", soulignant avoir donné "de strictes instructions pour accélérer cette cadence et respecter les délais, ayant une relation directe avec la livraison des logements".

Il a aussi expliqué que son département ministériel a œuvré avec le ministre de l'Habitat pour prendre en charge toutes les préoccupations en vue d'assurer des logements décentes dotés de structures et de services publics.

## NÂAMA

## Ouverture de la voie reliant la RN 6 aux villages de Oulgag et Ouzguet à Sfisifa

La voie reliant la RN 6 aux villages de Oulgag et Ouzguet, dans la commune de Sfisifa (Nâama), a été mise en service samedi a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Le wali de Nâama, Lounes Bouzegza, a procédé à l'inauguration de ce tronçon s'étendant sur une distance de 15 km, réalisé dans le cadre du programme de maintenance des pistes communales du secteur des travaux publics pour un investissement d'une valeur de plus de 120 millions de dinars, en faveur des groupes nomades, des éleveurs de bétail et des agriculteurs de la région.

Par ailleurs, le même responsable a inspecté plusieurs projets de développement de la commune de Sfisifa, qui enregistrent des taux différents d'avancement des travaux, à l'instar de l'annexe communale et l'aménagement de l'école Bendjedid-Mohamed au village de Ouzguet, l'aménagement de l'école "Bechafiaa Boudelal" et le revêtement d'un stade de proximité en gazon artificiel au village de Belgrad.

Au village de Fertassa, relevant de cette collectivité locale, un CEM est en cours de réalisation, qui connaît un taux d'avancement de 25 %, sa réception étant programmée, selon les délais contractuels, avant l'avènement de la rentrée scolaire prochaine 2024-2025, alors que ce groupement d'habitat sera renforcé par un jardin public et une aire de jeux pour enfants, avant la fin de l'année en cours.

Dans la commune de Sfisifa, le wali de Nâama a insisté, lors de l'inspection des travaux de réalisation de 24 logements publics locatifs, qui enregistrent un taux d'avancement de 60 %, sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et l'aménagement externe de ce projet.

M. Bouzegza s'est également enquis des travaux d'aménagement du lotissement social de 156 lots, dans le cadre de l'auto-construction, qui a atteint 90 % d'avancement des travaux, ainsi que d'autres projets en cours au centre de la commune, dont l'aménagement urbain de la cité Ajdirimezzagh, dont le taux d'avancement a atteint 70 % en plus des travaux d'aménagement de l'école Aboud Mouloud qui ont atteint 80 %.

## JIJEL

## Jumagro lance la production d'huile d'olive vierge

L'entreprise publique JUMAGRO de Taher (Jijel), spécialisée dans la transformation des fruits et légumes, vient d'entamer des essais de production d'huile d'olive vierge après avoir réceptionné un premier lot de 60 tonnes d'olives, a appris l'APS, samedi, auprès du président-directeur général de l'entreprise, Mebarek Ouali.

Le même responsable a précisé que ces essais, qui s'inscrivent dans le cadre de la reprise des activités des entreprises à l'arrêt, s'effectuent à la suite de la livraison, par la Société Agriculture et Aménagement spa (AGRALAM), de 60 tonnes d'olives, en exécution d'une convention entre cette dernière société et l'entreprise JUMAGRO.

De nombreux agriculteurs actant dans filière oléicole, dans la wilaya de Jijel ou en dehors, ont été contactés à l'effet d'approvisionner l'unité de transformation qui dispose d'une capacité de production de 500 bouteilles par heure d'huile d'olive vierge.

Le P-d.g de JUMAGRO a également fait savoir qu'il est prévu de faire démarrer, au 1er trimestre de l'année 2024, le reste des lignes de production de l'entreprise, destinées à transformer des fruits et légumes pour la production de jus, de confitures et de produits congelés, ainsi qu'à conditionner des fruits et légumes.

L'entrée en production de la première ligne (production d'huile d'olive vierge) a permis de générer 70 postes de travail directs et 200 emplois indirects, a indiqué M. Ouali, soulignant que l'entrée en production de l'ensemble des lignes permettra de passer, en matière d'emploi, à 250 postes permanents et 600 postes temporaires.

JUMAGRO est un modèle de partenariat public-privé (AGRODIV et MADAR HOLDING).

Ses activités avaient été suspendues en 2016 avant cette reprise qui intervient dans le cadre de la relance des entreprises à l'arrêt.

APS

## SÉTIF

## 20 enfants participent au championnat de wilaya de rubik's cube

Une vingtaine d'enfants âgés de 5 à 13 ans ont participé samedi à Sétif, dans une ambiance enthousiasmée, à la première édition du championnat de wilaya de rubik's cube (cube magique) organisé par l'association locale jeunesse de Sétif.

Organisée en coordination avec l'Assemblée populaire communale (APC) de Sétif, cette compétition s'est déroulée à la Maison de la culture Houari-Boumediène dans le cadre du programme de commémoration du 69ème anniversaire du déclenchement de la révolution de novembre 1954 et sous le signe de la solidarité avec les enfants de la Palestine en présence des familles des enfants en lice dans les deux

épreuves (3x3x3) et (2x2x2). L'objectif de la compétition est de découvrir les talents et les performances mentales des enfants et les encourager à les développer, a indiqué Abdelhamid Koreïchi, président de l'association organisatrice, qui a souligné que les trois premiers de chaque épreuve ont reçu des chèques et sont qualifiés pour les compétitions régionales.

Les talents qui se sont révélés durant cette compétition bénéficieront d'une formation de six mois au sein de l'association locale "génération technologie" spécialisée dans les domaines de la robotique, du soroban et du rubik's cube, a ajouté, M. Koreïchi. Les parents d'enfants présents

approchés par l'APS ont salué cette manifestation à caractère scientifique qui aide les enfants à développer leurs concentrations et compétences mentales et mieux disposer de leur temps libre.

Une opération "Soutien à la cause palestinienne" interprétée par des enfants des crèches privées de Sétif a été jouée en l'honneur des participants.

Créée en 2022, l'association locale jeunesse de Sétif œuvre à la promotion des compétences des jeunes et enfants dans les domaines culturel, éducatif, sportif, récréatif et du bénévolat au travers d'expositions, de journées d'études, de sensibilisation et de formation.

## BOUMERDES

## Lancement prochain de la réhabilitation de huit cimetières de Chouhada

Huit cimetières de chouhada de la guerre de libération nationale feront "prochainement" l'objet de travaux de réhabilitation dans la wilaya de Boumerdes, a-t-on appris samedi d'une source de la wilaya.

"Une enveloppe de 20 millions de DA a été mobilisée pour la réhabilitation de huit cimetières de chouhada dans le cadre du programme sectoriel 2023, pour préserver la mémoire nationale", a indiqué à l'APS le directeur du secteur, Saïd Cherikhi, en marge des festivités de commémoration

du 69ème anniversaire de la Révolution du 1er novembre 1954, qui se poursuivent toujours à l'université.

Cette opération touchera les cimetières des communes d'Ouled Moussa, Khemis El Khechna, Souk El Had, Bouzegza Keddara et Chaâbat El Amer, a-t-il ajouté. Il s'agira, a précisé le même responsable, de réaménager les tombes, les surfaces et attenantes, et les plaques identifiant les chouhada inhumés, en plus de la réalisation de clôtures et de l'aménagement d'espaces pour

la tenue des cérémonies de lever du drapeau national. Cette initiative est la 2e du genre, après la réhabilitation, en 2017, de huit autres cimetières de chouhada à travers la wilaya.

La wilaya de Boumerdes compte 29 cimetières de chouhada et 10 carrés des martyrs, totalisant 5.225 martyrs, outre 39 camps de regroupement et 84 monuments historiques, dont 41 centres de torture, sept hôpitaux historiques et 10 centres relevant du Commandement de la Révolution

nationale. Elle compte également deux anciennes prisons militaires à Thénia et Bordj Meinel et plus d'une vingtaine de sites témoins d'événements et de batailles réputées durant la colonisation française en Algérie.

A noter que la direction des Moudjahidine de Boumerdes a réalisé, ces dernières années, une étude de terrain pour déterminer la situation de tous les monuments et sites historiques et leur statut juridique, afin qu'ils puissent bénéficier de travaux de réhabilitation.

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'EXERCICE 2024

# Faid présente le projet devant la Commission des finances et du budget de l'APN

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a présenté, samedi, le projet de loi de finances pour l'exercice 2024, devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), lequel prévoit des dépenses de plus de 15.275 milliards (Mds) de DA, dont 18% destinées à l'investissement public.

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a présenté, samedi, le projet de loi de finances pour l'exercice 2024, devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), lequel prévoit des dépenses de plus de 15.275 milliards (Mds) de DA, dont 18% destinées à l'investissement public.

Dans son exposé devant les membres de la Commission lors d'une plénière présidée par Saad Bghidja, président de la Commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Faid a indiqué que l'élaboration du PLF-2024, intervenait dans "un contexte international et régional marqué par un état d'expectative, ajouté aux pressions inflationnistes observées dans la plupart des économies du monde". Sur le plan interne, ajoute le ministre, l'élaboration du nouveau PLF intervient dans "un contexte propice qui a démontré la souplesse de l'économie algérienne à faire face aux chocs successifs", depuis la crise sanitaire, puis les conflits géostratégiques, et ce à travers l'amélioration des indicateurs macroéconomiques et budgétaires qui ont montré la poursuite de la croissance, tirée notamment par l'activité du secteur hors-hydrocarbures, l'amélioration des revenus des exportations, la réalisation d'un excédent dans la balance des paiements, l'accumulation des réserves de change, ainsi que la réduction du déficit budgétaire. Le PLF s'inscrit également dans un contexte marqué par "le retour de la stabilité économique", selon M. Faid qui explique ceci par "les mesures prises par les pouvoirs publics, conformément aux orientations du Président de la République sur le plan socio-économique, et ce depuis l'année 2020 et relatives notamment à la préservation et à l'amélioration du pouvoir d'achat, à la promotion de l'emploi, à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, à la concrétisation de la numérisation et à l'encouragement de l'investissement".

Néanmoins, les tensions géopolitiques continues impactant les

cours mondiaux des matières premières, notamment les produits alimentaires dont les cours continuent à augmenter, requièrent toujours une intervention croissante de l'Etat", a estimé le ministre, affirmant que "cet état impacte négativement le pouvoir d'achat des ménages, les équilibres des comptes, ainsi que le budget de l'Etat".

A cet égard, il a évoqué les principales mesures prises pour atténuer les effets de ces hausses de prix, notamment à travers la révision du barème de l'impôt sur le revenu global (IRG), l'augmentation des salaires des employés résultant de la révision de la grille indiciaire des années 2022, 2023 et 2024, l'insaturation et la réévaluation de l'allocation chômage, l'augmentation des subventions et des pensions de retraites au profit de certains groupes sociaux.

Le ministre a souligné que le projet de la nouvelle loi de finances a été élaboré dans le cadre de la mise en œuvre du cadrage budgétaire à moyen terme (2024-2026), et vise à travers les mesures fiscales qui y sont proposées, à élargir l'assiette fiscale, mobiliser les ressources, lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, et simplifier les procédures dans le cadre de la poursuite de l'amélioration du climat des affaires et des réformes fiscales, de même



qu'il œuvre à rationaliser et à améliorer la qualité et l'efficacité des dépenses publiques.

Selon les chiffres présentés par le ministre, le projet de la loi de finances pour 2024 prévoit des recettes de 9.105,3 milliards de DA, en légère baisse de 0,82% par rapport aux recettes estimées dans la prévision de clôture de l'année 2023, dont 3.512,3 milliards de DA de recettes pour la fiscalité pétrolière. Quant aux dépenses en 2024, elle s'élève selon le projet de la loi des finances à 15.292,47 milliards de DA pour les autorisations d'engagement et 15.275,28 milliards de DA pour les crédits de paiement selon le portefeuille de programmes et conformément aux dispositions de

la loi organique relative aux lois de finances, la structure des programmes ayant été révisée après l'achèvement des débats budgétaires menés avec les différents départements ministériels, pour atteindre 50 portefeuilles de programmes comprenant 141 programmes et 293 sous-programmes. Le budget de l'Etat pour l'année 2024 est réparti, selon la nature des dépenses, sur les dépenses dédiées aux personnels, de l'ordre de 5.155,67 milliards de DA, dépenses de gestion des services 632,87 milliards de DA, dépenses d'investissement estimées à 2.894,58 milliards de DA d'autorisation d'engagement et 2.809,36 milliards de DA de crédits de paiement, soit 18,9% et 18,4%

respectivement du total des crédits du budget. S'agissant du nouveau programme d'investissement public, l'enveloppe budgétaire prévue pour l'année 2024 dédiée aux nouvelles opérations est estimée à 2.405,33 milliards de DA d'autorisation d'engagement et 1.356,57 milliards de DA de crédits de paiement. L'autorisation d'engagement consacrée aux nouveaux programmes prévoit principalement, à hauteur de 92%, neuf (9) portefeuilles, à savoir l'Habitat (51,4%), les Travaux publics (12,4%), l'Hydraulique (7,8%), l'Éducation (7,5%), la Santé (3,4%), la Justice (2,9%), l'Enseignement supérieur (2,5%), les Transports (2,4%) et l'Agriculture (2,3%). Par ailleurs, les affectations prévues pour l'année 2024 à la réévaluation des opérations en cours de réalisation ont atteint 489,25 milliards de DA d'autorisation d'engagement et 396,82 milliards de DA de crédits de paiement.

L'opération de réévaluation à hauteur de 92,6% est aussi prévue pour six (6) portefeuilles, à savoir les Travaux publics (49,3%), l'Habitat (16,7%), la Santé (11%), l'Hydraulique (7,9%), l'Éducation (5,1%) et la Jeunesse et des Sports (2,7%). Ces affectations sont proposées pour réévaluer les opérations en cours de réalisation, notamment celles ayant fait objet de dégel, selon la présentation du ministre.

## Un taux de croissance économique de 4,2 % attendu en 2024

La croissance économique de l'Algérie devrait atteindre 4,2% en 2024 grâce aux performances de plusieurs secteurs d'activités, notamment les services, l'agriculture, le BTPH et l'industrie, selon les prévisions du projet de la loi de finances (PLF) pour l'année 2024, présenté samedi par le ministre des Finances, Laaziz Faid, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN). "La croissance économique devrait atteindre +4,2% en 2024, +3,9% en 2025 et +4,0% en 2026. Ces croissances résulteraient des performances de tous les secteurs d'activités", a indiqué M. Faid qui évoquait le cadrage macroéconomique et budgétaire pour 2024 et perspectives 2025-2026 lors de sa présentation du PLF. Ainsi, la croissance du secteur des hydrocarbures devrait évoluer de près de 1% en 2024, tirée principalement par les exportations de gaz naturel, de gaz naturel liquéfié (GNL) et de gaz de pétrole liquéfié (GPL) respectivement de +0,7%, +1,4% et +1,1%. Le prix de référence fiscal du baril de pétrole brut est maintenu à 60 dollars (USD) sur la période 2024-2026, alors que le prix du marché du baril est maintenu à 70 USD sur la même période, selon le ministre. S'agissant de l'évolution des activités du commerce extérieur, les recettes d'exportations de biens seraient de l'ordre de 49,8 milliards de dollars en 2024 avant d'atteindre 50,3 milliards USD et 51,6 milliards USD, respectivement en 2025 et 2026. Les importations, quant à elles, atteindraient les 43,5 milliards USD en 2024, puis 47,4 milliards USD en 2025 et 47,4 milliards USD en 2026. La balance commerciale devrait ainsi être excédentaire entre 2024 et 2026, en atteignant, selon les prévisions du PLF, 6,3 milliards USD d'excédent en 2024, puis 2,9 milliards USD en 2025 et 4,2 milliards USD en 2026. Le PLF 2024 s'attend, par ailleurs, à une forte hausse des dépenses budgétaires qui devraient atteindre 15.275,3 milliards DA en 2024, puis 15.900,4 milliards DA en 2025 et 15.705,6 milliards DA en 2026. En matière de recettes budgétaires, elles devraient atteindre 9.105,3 milliards DA en 2024 et augmenter en moyenne de près de +4,2% entre 2025 et 2026, pour atteindre 9.537,2 milliards DA en 2025 et 9.881,9 milliards DA en 2026. Concernant la fiscalité des hydrocarbures, une baisse de 8,9% devrait être enregistrée en 2024 par rapport à l'année 2023. Elle passerait de 3.856,3 milliards DA en 2023 à 3.512,3 milliards DA en 2024, puis 3.520,9 milliards DA en 2025 et 3.563,3 milliards DA en 2026.

merce extérieur, les recettes d'exportations de biens seraient de l'ordre de 49,8 milliards de dollars en 2024 avant d'atteindre 50,3 milliards USD et 51,6 milliards USD, respectivement en 2025 et 2026. Les importations, quant à elles, atteindraient les 43,5 milliards USD en 2024, puis 47,4 milliards USD en 2025 et 47,4 milliards USD en 2026. La balance commerciale devrait ainsi être excédentaire entre 2024 et 2026, en atteignant, selon les prévisions du PLF, 6,3 milliards USD d'excédent en 2024, puis 2,9 milliards USD en 2025 et 4,2 milliards USD en 2026. Le PLF 2024 s'attend, par ailleurs, à une forte hausse des dépenses budgétaires qui devraient atteindre 15.275,3 milliards DA en 2024, puis 15.900,4 milliards DA en 2025 et 15.705,6 milliards DA en 2026. En matière de recettes budgétaires, elles devraient atteindre 9.105,3 milliards DA en 2024 et augmenter en moyenne de près de +4,2% entre 2025 et 2026, pour atteindre 9.537,2 milliards DA en 2025 et 9.881,9 milliards DA en 2026. Concernant la fiscalité des hydrocarbures, une baisse de 8,9% devrait être enregistrée en 2024 par rapport à l'année 2023. Elle passerait de 3.856,3 milliards DA en 2023 à 3.512,3 milliards DA en 2024, puis 3.520,9 milliards DA en 2025 et 3.563,3 milliards DA en 2026.

## Une batterie de mesures pour consolider le pouvoir d'achat et soutenir davantage l'investissement

Le projet de loi de finances pour l'année 2024 (PLF) prévoit une batterie de mesures législatives destinées notamment à la préservation du pouvoir d'achat du citoyen à travers essentiellement diverses dispositions fiscales, à l'appui aux investissements et à l'économie nationale, ainsi qu'à la simplification et la numérisation des procédures fiscales.

Le texte, présenté samedi par le ministre des Finances Laaziz Faid devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), propose ainsi une exonération temporaire de la TVA, aux stades de production et de commercialisation gros et détail, jusqu'au 31 décembre 2024 du poulet de chair, de la dinde, des œufs de consommation, des fruits et légumes frais, produits localement ou importés. Il comporte, dans le cadre des mesures visant la consolidation du pouvoir d'achat, l'institution d'une allocation forfaitaire de solidarité pour les catégories sociales sans revenus notamment, les chefs de familles, les familles, les personnes, les personnes âgées de plus de 60 ans et les personnes à besoins spécifiques.

Le PLF pour l'année prochaine propose également l'ouverture d'un compte d'affectation spéciale n 302-154 intitulé "Fonds de la pension alimentaire", à travers duquel l'Etat paiera les pensions alimentaires attribuées aux bénéficiaires et le ministère de la Justice

percevra ces sommes sur les débiteurs. Dans le domaine du logement, le texte propose un abattement de 10%, calculé sur la base du reste à payer des loyers, octroyé aux bénéficiaires de logements AADL, ayant honoré le paiement des 25% du prix du logement et désirant solder, par anticipation, le reliquat de ce prix.

Le PLF introduit une prise en charge par le Trésor, des intérêts pendant la période de différé et la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques, à hauteur de 100%, dans le cadre de la réalisation de la tranche additionnelle de 50.000 logements de type location-vente, au titre de l'année 2024. En outre, une prorogation jusqu'au 31 décembre 2025, au lieu le 31 juillet 2023, du délai accordé aux occupants des logements publics locatifs (logement social), désirant acquérir leurs logements, pour introduire leurs demandes d'acquisitions, a été proposée. Il est également proposé la mise à la disposition de la Banque nationale de l'Habitat (BNH), en lieu et place de la Caisse nationale du logement (CNL), du financement des programmes de logements publics locatifs, des voiries et réseaux divers primaires et secondaires, ainsi que des aides frontales et les contributions de l'Etat pour l'accès aux logements.

Le PLF propose aussi d'introduire la possibilité donnée à l'Entreprise nationale de la promotion immobilière (ENPI), de commercer

en vente libre, les Logements promotionnels publics (LPP) inventus, sous réserve du remboursement de l'aide indirecte de l'Etat.

### Suppression de la TAP

Quant au volet relatif à l'appui à l'investissement, le texte propose la suppression de la taxe sur l'activité professionnelle (TVA) conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et la possibilité pour les projets d'investissement structurants, financés par un prêt du Trésor, de bénéficier des conditions de financement spécifiques.

Il prévoit aussi la réouverture du compte d'affectation spéciale intitulé "Fonds spécial pour la promotion des exportations" (FSPE), afin d'encourager les exportations hors Hydrocarbures, conformément aux orientations du président de la République.

Plusieurs avantages fiscaux ont été proposés également dans le PLF, afin d'encourager les activités économiques, à l'instar de l'exemption de la TVA des opérations de réassurance et de Retakaful, l'exonération de l'impôt forfaitaire unique (IFU), des chiffres d'affaires réalisés issus des activités de collecte et de vente du lait cru, et l'extension de l'application du taux réduit de TVA de 9%, actuellement applicable aux déchets d'aluminium, de

fer, de bois, de verre, de carton et de plastique, papier, aux déchets de caoutchouc, pneus hors d'usage, huile moteur, boîte de vitesses et de lubrification usagées, huiles et matières grasses alimentaires et accumulateurs au plomb.

S'agissant des mesures en faveur de l'entrepreneuriat et des startups, le PLF propose une révision à la baisse du taux d'imposition de l'IFU de 5 à 0,5%, applicable aux activités exercées sous le statut d'auto-entrepreneur. Le projet de loi prévoit une reconduction pour une durée de cinq ans, à compter du 1er janvier 2024, de l'exonération de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et de l'import sur le revenu global (IRG), des produits et des plus-values de cession des obligations, titres et obligations assimilés du Trésor, cotés en Bourse ou négociés sur un marché organisé, d'une échéance minimale de cinq ans, de même que les droits d'enregistrement, des opérations portant sur les valeurs mobilières cotées en Bourse ou négociées sur un marché organisé.

Dans le cadre de la numérisation, le PLF a introduit une série de mesures qui concerne la déclaration en douane, notamment l'obligation faite au déclarant de souscrire la déclaration par voie électronique, sur la base des documents numériques et d'effectuer la signature électronique de la déclaration, conformément à la législation en vigueur.

## CHINE-QATAR

## Signature d'un accord de livraison de GNL sur une durée de 27 ans

L'entreprise énergétique publique chinoise Sinopec et QatarEnergy ont signé samedi un accord de coopération concernant un contrat de vente et d'achat de gaz naturel liquéfié (GNL) de 27 ans ainsi que la participation dans une joint-venture.

Selon un communiqué de Sinopec, dans le cadre de l'accord, QatarEnergy fournira chaque année trois millions de tonnes de GNL à Sinopec provenant du projet d'expansion North Field South (NFS).

En vertu de l'accord, signé à Shanghai lors d'une cérémonie spéciale, QatarEnergy va également transférer à Sinopec une



participation de 5% d'une joint-venture qui possède l'équivalent de six millions de tonnes par an de capacité de production de GNL dans le projet NFS.

Selon Sinopec, le projet d'expansion NFS permettra de construire deux nouvelles lignes de production de GNL d'une capacité de production de 16 millions de tonnes par an.

## EGYPTE

## Fitch abaisse la note de l'Egypte à B-, perspective stable

L'agence de notation Fitch a abaissé d'un cran la note de l'Égypte, de B à B-, jugeant que la dette publique déjà élevée continue de monter et que les réformes économiques n'avancent pas assez vite. L'institution a néanmoins assorti cette note d'une perspective "stable", d'après un communiqué publié vendredi soir, car

elle table sur une accélération des réformes après la présidentielle de décembre. "La lenteur des progrès en matière de réformes (...) a entamé la crédibilité de la politique de change et exacerbé les contraintes de financement extérieur à un moment où les remboursements de la dette publique extérieure

ne cessent d'augmenter", a expliqué Fitch. L'agence appelle à des réformes telles que la "privatisation, le ralentissement des méga-projets et l'ajustement du taux de change", notamment pour "ouvrir la voie à un nouveau programme du FMI, potentiellement plus important". Début mai, Fitch avait déjà baissé la

note de l'Égypte d'un cran, de B+ à B, craignant que les délais dans l'accomplissement de certaines réformes ne retardent les progrès avec le FMI. L'année dernière, le FMI avait approuvé un prêt de 3 milliards de dollars pour l'aider. Mais seule la première tranche a jusqu'ici été versée, la suivante étant suspendue depuis mars.

## ANGOLA

## L'économie nationale va croître de 3% en 2024 (FMI)

L'économie angolaise pourrait connaître une croissance de 3% en 2024, a rapporté jeudi le quotidien local *Jornal de Angola*, citant un rapport du Fonds monétaire international (FMI). Victor Lledo, représentant résident du FMI pour l'Angola, a déclaré mercredi que le FMI prévoyait une reprise de la croissance l'an prochain dans ce pays, dépassant les niveaux de 2023, qui atteindra environ 3%. Une amélioration des performances économiques et un retour à l'assainissement budgétaire sont également attendus. "L'année 2023 a été difficile pour la région, tout

comme pour l'Angola. Nous avons été confrontés à des problèmes liés à la baisse de la production de pétrole, ce qui a conduit à une révision à la baisse des prévisions de croissance économique", a dit M. Lledo lors de la présentation du rapport du FMI "Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne" à Luanda, la capitale de l'Angola. Il a souligné les risques globaux pour l'Angola, qui sont liés à la volatilité des prix du pétrole et à un accès de plus en plus difficile aux marchés des capitaux pour les pays africains. Pour y faire face, il a suggéré que l'Angola emprunte le che-

min d'une stabilisation macroéconomique. Cela implique de garder le contrôle de l'inflation en s'assurant que les politiques inflationnistes soient gérées par des mesures monétaires appropriées. Selon le rapport du FMI, la croissance du PIB réel de l'Angola en 2024 devrait néanmoins être inférieure à celle de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, qui pourrait atteindre 4% l'an prochain. Le document indique également une prévision de hausse des prix à la consommation de 22,3% en rythme annuel pour 2024, dépassant la moyenne de l'Afrique subsaharienne prévue à 13,1%.

## RUSSIE

## La croissance économique russe pourrait atteindre 3% en 2023, selon le président russe

Le président russe Vladimir Poutine a déclaré vendredi que le produit intérieur brut du pays (PIB) pourrait afficher une croissance de 3% en 2023. "Cette année, la croissance de notre PIB sera de 2,8% ou de 2,9%, voire de 3%", a-t-il affirmé, lors d'une réunion avec des membres de la huitième Chambre civique de la Fédération de Russie et les dirigeants des chambres civiques régionales, selon le Kremlin.

M. Poutine a également souligné que les principales économies d'Europe connaîtront un déclin, ajoutant que ces économies étaient actuellement souffrantes et confrontées à des défis. La Russie est devenue plus forte "économiquement, militairement, intérieurement et politiquement", et il est moins probable qu'elle soit exclue d'organisations (internationales), a affirmé M. Poutine.

## ETATS UNIS

## Nouveau ralentissement de l'activité dans les services en octobre

L'activité dans le secteur des services aux États-Unis a de nouveau ralenti en octobre, pour le deuxième mois d'affilée, en raison notamment de difficultés de recrutement selon l'enquête mensuelle publiée vendredi par la fédération professionnelle ISM. L'indice mesurant cette activité s'est de nouveau replié par rapport à septembre, à 51,8% contre 53,6%, montrant une croissance moins forte. Le ralentissement est plus important qu'attendu, puisque les analystes tablaient sur 53,0%, selon le consensus de Briefing.com.

Un indice supérieur à 50% signifie que l'activité est en croissance. En dessous, elle se contracte, ce qui ne s'est produit, pour les services, que sur un seul mois depuis juin 2020. Les sous-indices mesurant l'activité des entreprises et l'emploi sont en baisse, relève Anthony Nieves, le président de l'enquête. Et les anticipations pour les mois à venir sont mitigées, souligne-t-il, ajoutant que "certains" des responsables d'entreprises interrogées "étant optimistes quant aux conditions commerciales stables actuelles et d'autres préoccupés par des facteurs économiques tels que l'inflation, les taux d'intérêt et les événements géopolitiques".

Les difficultés liées à l'emploi restent une source d'inquiétude, ajoute-t-il, "avec des commentaires sur l'augmentation des coûts de main-d'œuvre, ainsi que sur les pénuries". Une entreprise du secteur du commerce de gros, interrogée dans le cadre de l'enquête, a précisé que la grève historique chez les trois gros constructeurs automobiles américains, ainsi qu'une potentielle paralysie du gouvernement, si aucun accord n'est trouvé au Congrès sur le budget, "ont créé des risques et de la prudence pour nos clients qui ont renoncé à leurs achats à partir de ce mois-ci".

## FRANCE

## L'activité manufacturière s'érode en octobre

L'activité manufacturière française a continué de se dégrader en octobre, une nouvelle baisse de la demande ayant entraîné un fort repli des nouvelles commandes, selon l'indice publié jeudi par le cabinet S&P Global et la Hamburg Commercial Bank (HCBO). L'indicateur a reculé de 44,2 en septembre à 42,8 en août, son plus faible niveau depuis mai 2020, selon S&P. Une va-

leur supérieure à 50 est synonyme d'expansion de l'activité, tandis qu'une valeur inférieure à ce seuil est synonyme de contraction. "Les fabricants français ont de nouveau été confrontés à une conjoncture très difficile en octobre, la production ayant reculé pour un dix-septième mois consécutif, tandis que le volume global des nouvelles commandes et les ventes à l'export ont

affiché, hors mois de pandémie, leurs plus fortes baisses depuis mars 2009", a commenté un économiste. "L'industrie manufacturière souffre principalement de la morosité de la demande, la faiblesse des ventes sur le territoire national et sur les marchés étrangers s'étant accompagnées de la plus forte réduction du travail en cours dans les usines françaises depuis le début de l'année 2020", a-

t-il ajouté. Ce recul de l'emploi s'est traduit par des non-renouvellements de contrats temporaires voire des licenciements. Selon le communiqué, les quelque 400 entreprises de l'industrie manufacturière interrogées ont fait part d'une diminution de la demande sur les marchés européens, notamment l'Allemagne, première économie européenne. Les perspectives d'activité pour les

douze prochains mois se sont aussi dégradées en raison de "la très grande faiblesse de la demande", le degré de pessimisme atteignant un point haut en trois ans et demi dans un contexte de taux élevés, a souligné S&P. Outre des suppressions de postes, les fabricants ont signalé la mise en place d'autres mesures de réduction des coûts, comme des volumes d'achats moindres.

## ALLEMAGNE

## Lufthansa augmente son bénéfice au troisième trimestre

Le premier groupe européen de transport aérien Lufthansa a dégagé un bénéfice au troisième trimestre en hausse de 47% sur un an à 1,2 milliard d'euros, grâce à la hausse de la demande et à celle du prix des billets. Lufthansa a dégagé un chiffre d'affaires de 10,3 milliards d'euros, en hausse de 8% sur un an, ce qui en fait "le trimestre le plus solide de son histoire en termes de ventes", a déclaré le groupe dans un communiqué. "Cette augmentation est principalement attribuable à la combinaison d'une forte demande, d'une plus grande capacité offerte et de prix moyens toujours élevés" a expliqué le communiqué. Les prix ont augmenté de 2% par rapport à la même période l'an dernier a précisé Dennis Weber, responsable des relations avec les investisseurs chez Lufthansa, lors d'une conférence téléphonique. Les prix sont donc un quart plus cher qu'en 2019 à la même période et ont atteint un record, d'après le communiqué. Le nombre de voyages a également aug-

menté sur un an, à 38 millions (+5,000 voyageurs). La capacité offerte reste inférieure au niveau d'avant crise, à 88% du niveau du troisième trimestre 2019. Mais elle a augmenté de 13% sur un an. Le transporteur, qui regroupe, outre Lufthansa, les compagnies

Austrian, Swiss, Brussels Airlines et Euro-wings, s'attend à étendre sa capacité à 91% du niveau d'avant crise au quatrième trimestre. Ce résultat dépasse le chiffre d'affaire de 2019 pour la même période de juillet à septembre, avant la pandémie. Après deux années de

pertes abyssales, le groupe était revenu dans le vert l'an dernier et ces résultats confirment le retour à la normale pour le secteur, après les profits records de Air France-KLM qui a doublé ses bénéfices au troisième trimestre sur un an.

## JAPON

## Le Premier ministre annonce un plan de soutien à l'économie d'environ 107 mds d'Euros

Le Premier ministre nippon a dévoilé jeudi un plan de soutien à l'économie du pays d'un montant équivalent à 107 milliards d'euros, afin d'alléger les effets de l'inflation sur les Japonais. Ce plan devrait être légèrement supérieur à 17,000 milliards de yens (106,7 milliards d'euros au taux actuel), a annoncé Fumio Kishida lors d'une réunion gouvernementale en présence de représentants du parti au pouvoir. "Le plus important pilier de ce plan de mesures économiques exhaustives est de renforcer la capacité d'approvisionnement afin d'améliorer les possibilités de revenus pour les entreprises", a précisé M. Kishida. Le gouvernement devait annoncer davantage de détails plus tard dans la journée au sujet de ce plan qui pourrait représenter selon les médias locaux un total de 37,400 milliards de yens (237,7 milliards d'euros) en incluant également des investissements du secteur privé. Les mesures devraient inclure des réductions d'impôts d'un montant de 40,000 yens (251 euros) par personne et des aides de 70,000 yens (439 euros) pour les ménages à faibles revenus, selon la chaîne de télévision publique NHK. Le plan doit encore être approuvé par le Parlement.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE 35 morts et 1652 blessés en une semaine

Trente-cinq (35) personnes sont décédées et 1652 autres ont été blessées dans 1370 accidents de la circulation survenus durant la période allant du 22 au 28 octobre à travers plusieurs wilayas, indique mardi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif où 5 personnes ont trouvé la mort et 73 autres ont été blessées dans 58 accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont mené 1995 interventions pour l'extinction de 1390 incendies, urbains, industriels dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (244 incendies), Blida (123) et Jijel (105).

Les équipes de la Protection civile ont également effectué, durant la même période, 4487 interventions pour le sauvetage de 293 personnes en situation de danger ainsi que l'exécution de 3708 opérations diverses d'assistance.

## ALGER Poursuite des opérations de reboisement au niveau des communes de la wilaya

Les opérations de plantation d'arbustes au niveau des différentes communes de la wilaya d'Alger se poursuivent dans le cadre des campagnes de reboisement de la saison 2023-2024 qui a débuté le 25 octobre écoulé et se poursuivra jusqu'au 21 mars prochain.

Dans ce cadre, la direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger, représentée par la circonscription de Birkhadem a effectué, samedi, l'opération de plantation d'arbres au niveau de la zone de Oued Ouchayah dans la commune de Bachdjarah (circonscription administrative d'El Harrach), avec la participation des autorités locales, des établissements concernés de wilaya et du service des travaux publics.

Cette opération a été effectuée avec l'encadrement de techniciens des forêts, relevant des deux brigades mobiles de Ben Aknoun et de Dar El Beida.

Par ailleurs, et dans le cadre des mesures de prévention des risques induits par les intempéries de saison, la série d'interventions de la direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger se poursuit, et ce au niveau des quartiers des communes de Barakî, Douera, Draria et Bir Mourad Rais.

## BATNA 15 blessés dans un accident de la circulation près de Menaâ

Quinze (15) personnes ont été blessées samedi après-midi dans un accident de la circulation survenu dans la commune de Menaâ, dans la wilaya de Batna, indique un communiqué de la cellule de communication de la Protection civile. Selon ce document, il s'agit d'une "violente collision" entre un véhicule de tourisme et un bus de transport de voyageurs, à hauteur du village de Chalma.

Les blessés, plus ou moins gravement atteints, âgés de 4 à 40 ans, ont été soignés sur place par les secouristes de la protection civile avant d'être évacués au service des urgences médicales de l'hôpital d'Arris, précise la même source.

Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident, ajoute le communiqué de la protection civile, rappelant que 23 personnes ont été blessées, ces dernières 24 heures, dans des accidents de la route survenus sur le territoire de la wilaya de Batna.

## AFFAIRES RELIGIEUSES L'examen d'attestation de niveau des élèves des écoles coraniques et des zaouïa en novembre

L'Examen national d'attestation du niveau des élèves des écoles coraniques et des zaouïa est prévu les 15 et 16 novembre prochain, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

Le dernier délai pour le dépôt des dossiers d'inscription est fixé au 9 novembre, tandis que les épreuves se dérouleront au niveau des instituts relevant du secteur, a ajouté la même source.

Cet examen permettra aux élèves des écoles coraniques et des zaouïa une qualification à la promotion aux grades d'Imam-enseignant et de professeur d'enseignement coranique, a précisé le ministère, appelant



Les personnes désirant passer ce concours à affaires religieuses et des wakfs pour toute information ou inscription.

## ORGANISATION DU HADJ 2024 50 agences de tourisme et de voyages retenues

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a annoncé, mercredi dans un communiqué, une liste finale de 50 agences de tourisme et de voyages retenues pour participer à l'organisation de la prochaine saison du hadj 1445/2024.

"Suite à la décision du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs portant liste finale des agences de tourisme et de voyages habilitées à organiser la prochaine saison du hadj 1445/2024, l'ONPO

annonce une liste de 50 agences retenues pour participer à l'organisation de la prochaine saison du hadj", précise le communiqué.

Outre les opérateurs nationaux Touring voyages Algérie et l'Office national algérien du tourisme (ONAT), les autres agences retenues sont réparties à travers l'Aéroport international d'Alger et les Aéroports de Constantine, Oran, Tlemcen, Annaba, Ouargla, Batna, Laghouat et Ghardaïa, selon la même source.

## SOCIÉTÉ CIVILE Impliquer davantage la société civile dans le développement local (Benbraham)

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbraham, a souligné, samedi à Tizi-Ouzou, la nécessité de renforcer les mécanismes d'implication des organisations de la société civile au sein de la société, pour un impact plus positif sur la communauté. Intervenant au "Forum de la société civile pour le dialogue, la citoyenneté et le développement local", abrité par la maison de la culture Mouloud Mammeri, M.

Benbraham a indiqué que la société civile "joue déjà un rôle important" en participant activement à la vie de la communauté, notamment, au plan social (aides aux franges fragilisées) et en matière de développement économique (réalisation de projets), et que les mécanismes de son implication devraient être renforcés.

Il a estimé important "d'offrir aux associations de nouveaux mécanismes leur per-

mettant d'avoir un revenu qui va contribuer à la gestion de leurs programmes de manière plus efficace".

"L'amélioration de l'efficacité des acteurs de la société civile au sein de la société et dans la gestion participative du développement local passe aussi par la formation, mais aussi par l'exploitation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que par le renforcement des outils de la démocratie et de la gestion participative prévue dans le code communal", a ajouté M. Benbraham.

À propos de la formation, il a annoncé qu'une plateforme digitale lui sera dédiée sous l'appellation "Kafa'at" (compétences) et sera lancée dans quelques jours afin de renforcer les compétences des associations au niveau local.

Le président de l'ONSC a indiqué, par ailleurs, que le Forum national de la société

civile pour le dialogue et le développement local, prévu en décembre prochain, et qui regroupera plus de 600 participants, sera "l'occasion pour lancer de nouveaux mécanismes au profit de la société civile".

Il a aussi informé que l'Observatoire qu'il préside prévoit l'organisation d'une rencontre nationale, en coordination avec plusieurs universités, autour des modes d'organisation ancestraux de la société civile, tel que Tajemaât (comité des sages) en Kabylie, afin de valoriser cette expérience algérienne.

L'hôte de Tizi-Ouzou n'a pas omis, lors de cette rencontre, de rappeler la solidarité du peuple algérien avec ses frères palestiniens victimes de la barbarie de l'entité sioniste, soulignant qu'une société qui a lutté pour arracher sa liberté ne peut qu'être solidaire avec les peuples qui luttent pour le recouvrement de leur souveraineté.

## HABITAT AADL1: Lancement d'une plateforme numérique pour faciliter le transfert de propriété de logements

L'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) a lancé, mercredi, une plateforme numérique dédiée au transfert de propriété de logements au profit des bénéficiaires du premier programme de logements sous la formule "Location-Vente" (AADL1), indique un communiqué de l'Agence.

"Les bénéficiaires de logement AADL1 désirant transférer la propriété de leur logement en leur nom, peuvent accéder à

partir d'aujourd'hui à la plateforme électronique dédiée à cet effet sur le site électronique officiel de l'Agence "AADL", via l'onglet "+ main levée+", a précisé la même source.

Cette plateforme offre aussi plusieurs autres services: elle permet de connaître le montant restant à payer du prix total du logement, télécharger l'attestation du paiement du prix total du logement, et de la main levée, la possibilité de fixer un rendez-vous avec le notaire, ainsi que les

différentes procédures relatives à l'accès à la propriété des logements, note le communiqué.

Cette opération concerne, dans un premier temps, les bénéficiaires du premier programme de la Location-vente "AADL 1" (lancé en 2001), et sera élargie aux bénéficiaires du deuxième programme "AADL 2" (lancé en 2013), "après finalisation du traitement des différentes procédures administratives relatives aux actes de propriété", selon le

communiqué. "Ces procédures numériques interviennent conformément à la stratégie adoptée par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la

Ville en vue de rapprocher le citoyen de l'administration et éviter les déplacements, faciliter les différentes procédures administratives et parachever nombre d'applications et de plateformes lancées pour un traitement immédiat des dossiers administratifs", conclut le communiqué.

## OUM EL BOUAGHI Plus de 900 animaux domestiques vaccinés contre la rage en milieux ruraux et urbains

Pas moins de 903 animaux domestiques (chiens et chats) ont été vaccinés en octobre passé contre la rage à travers des milieux ruraux et urbains de la wilaya d'Oum El Bouaghi, apprend-on samedi auprès de l'inspectrice vétérinaire à la direction des services agricoles (DSA), Sihem Benzizerara.

La même source a précisé à l'APS que cette vaccination a concerné les animaux domestiques des éleveurs dans les cam-

pagnes et les animaux de compagnie en milieu urbain, et a été lancée dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre la rage (28 septembre).

La direction des services agricoles locale a reçu 1.000 doses de vaccin contre la rage, selon Mme Benzizerara qui a souligné qu'une autre quantité a été demandée au ministère de tutelle pour cette campagne encadrée à travers les 29 communes de la wi-

laya par plus de 25 médecins vétérinaires.

Parallèlement, l'inspection vétérinaire a mené des activités de sensibilisation contre la rage en direction des écoliers de 28 établissements scolaires des trois paliers avec la distribution de dépliants sur le sujet, selon la même source. Au cours de l'année passée 2022, plus de 390 chiens et chats avaient été vaccinés contre la rage, a-t-on rappelé.

## SÉISME AU NÉPAL

## Au moins 157 morts (nouveau bilan)

Au moins 157 personnes sont mortes dans un tremblement de terre qui a secoué une région reculée du Népal, où les secours s'organisent à la recherche des survivants, selon un nouveau bilan samedi des autorités népalaises, encore provisoire.

"105 personnes ont péri à Jarkot et 52 à Rukum," a indiqué Kuber Kathayat, porte-parole de la police, cité par des médias, dans un nouveau bilan.

Les autorités ont précisé que près de 200 personnes avaient été blessées dans ces deux districts, situés au sud de l'épicentre dans la province frontalière de Karnali.

Un précédent bilan des autorités népalaises faisait état d'au moins 132 morts dans le tremblement de terre.

Le séisme de magnitude 5,6 a eu lieu à une profondeur de 18 km selon l'Institut américain d'études géologiques USGS.

Il a frappé l'extrême ouest du pays himalayen tard vendredi soir.

Son épiceutre a été localisé à 42 km au sud de Jumla, non loin



de la frontière avec le Tibet.

Le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Narayan Prasad Bhattarai, a indiqué que les autorités avaient réussi samedi à entrer en contact avec toutes les

régions touchées, et estimé que le bilan ne devrait plus augmenter, même s'il "est encore possible qu'on trouve quelques corps sous les débris".

Les forces de sécurité népa-

lais ont été déployées dans les zones touchées par le séisme pour participer aux opérations de secours, selon le porte-parole de la police de la province de Karnali, Gopal Chandra Bhattarai.

Le Premier ministre népalais, Pushpa Kamal Dahal, est arrivé samedi dans la zone touchée après avoir exprimé "sa profonde tristesse pour les dommages humains et physiques causés par le tremblement de terre".

"Le gouvernement est déterminé à venir en aide aux victimes et à soigner les blessés", a-t-il affirmé.

Selon les médias, des secours modérés ont été ressentis jusqu'à New Delhi, la capitale de l'Inde située à près de 500 km de l'épicentre.

## MAURITANIE

## 15 migrants sénégalais périssent dans un naufrage dans le nord-ouest du pays (diplomate)

Quinze migrants sénégalais ont péri au large de Nouadhibou (Mauritanie), a indiqué samedi le consul du Sénégal, Moulaye Abasse Boughourbal.

Il a expliqué que la pirogue des migrants cherchait à atteindre les côtes européennes lorsqu'elle a percuté un rocher près d'une plage.

"Ce bilan, a-t-il ajouté, est encore provisoire car de nombreux migrants sont portés disparus en mer. Certains se trou-

vent dans des conditions extrêmement difficiles, notamment des femmes enceintes, des enfants et des personnes malades.

Actuellement, douze d'entre eux sont hospitalisés.

Il y a un appel urgent pour évacuer ces personnes rapidement vers le Sénégal", a-t-il dit "Une femme qui était à bord de la pirogue pleure ses deux enfants morts pendant qu'une autre a perdu son mari", a pour sa part indiqué El Hadj Kébé, assis-

tant au consul du Sénégal et président de la communauté sénégalaise de Nouadhibou.

Au cours de cette semaine, sept pirogues transportant 700 migrants sénégalais ont été interceptées à Nouadhibou.

En 2022, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a enregistré 45 naufrages et 543 disparitions de migrants le long de la route ouest africaine, de l'Atlantique vers les îles Canaries en Espagne.

## CLIMAT

## "Pertes et dommages" climatiques: un cap décisif franchi avant la COP28

Pays du nord et du sud sont parvenus samedi à un fragile compromis sur les contours du futur fonds sur les "pertes et dommages" climatiques des pays vulnérables, ouvrant la voie à un accord lors de la COP28 de Dubaï sur cette question cruciale pour la réussite du sommet.

L'adoption sur le principe de ce fonds avait été considérée comme le résultat majeur de la COP27 en Egypte l'an dernier, et les discussions sur sa mise en oeuvre (fonctionnement, donateurs, bénéficiaires...) ont été confiées à un comité de transition.

Samedi soir, une cinquième et ultime réunion de ce comité sur l'établissement de ce fonds s'est conclue par l'adoption

d'un texte malgré les réserves des Etats-Unis et de plusieurs pays en développement, lors d'une séance plénière retransmise en ligne, ont rapporté des médias.

Le texte propose d'établir le fonds provisoirement, pour quatre ans, au sein de la Banque mondiale, ce que refusaient initialement avec force les pays en développement, qui accusent l'institution d'être aux mains des occidentaux et inadaptée à leurs besoins.

"Il est maintenant impératif qu'à nous actions et capitalisons rapidement le fonds", car "le monde n'a pas besoin d'un compte bancaire vide" mais "d'un fonds opérationnel qui puisse réellement faire la différence", a déclaré le président

émirati de la COP28, Sultan Al Jaber, dans un message lu aux délégués à l'issue de la réunion. Le texte de recommandations doit encore être finalisé et approuvé par les pays du monde entier lors de la 28e Conférence climat des Nations unies à Dubaï (30 novembre-12 décembre).

"Les recommandations sont faibles car elles ne font pas mention de la taille du fonds ni d'un plan clair de capitalisation", a dénoncé Harjeet Singh, de l'ONG Climate Action Network.

"En outre, les Etats-Unis font pression pour que l'adhésion soit volontaire pour les pays développés", a-t-il ajouté, alors que les délégués des pays du sud défendaient une contri-

bution obligatoire, en vertu de la responsabilité historique prépondérante des pays riches dans les émissions de gaz à effet de serre à l'origine du réchauffement climatique.

En vertu de cette responsabilité historique, établie par la Convention des Nations unies sur la lutte contre le changement climatique, les pays développés ont promis 100 milliards de dollars d'aide annuelle aux pays en développement.

Mais leur défaillance jusqu'à ce jour à honorer cette promesse est devenue un motif de tension majeur dans les négociations climat, faisant craindre une contribution limitée des pays riches au nouveau fonds.

## AFGHANISTAN

## Bannière, la culture du pavot s'est effondrée, dit l'ONU

La récolte de pavot et la production d'opium ont plongé de 95% en Afghanistan depuis l'interdiction de cette culture par le gouvernement taliban. S'est félicité l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), dans un rapport publié dimanche.

Mais l'ONUDC s'inquiète des "conséquences humanitaires pour les nombreuses communautés rurales vulnérables" de cette soudaine contraction de l'économie de l'opium en Afghanistan, alors que les cultivateurs ont dû se tourner vers des cultures alternatives bien moins lucratives.

En avril 2022, huit mois après le retour au pouvoir des talibans, leur chef suprême, Hibatullah Akhundzada, avait interdit de cultiver la plante dont sont extraits l'opium et l'héroïne.

La culture de pavot s'est effondrée de 95%, passant de 233.000 hectares fin 2022

à 10.800 en 2023, selon le rapport de l'ONUDC.

La production estimée d'opium a fait de même, plongeant de 6.200 tonnes à 333 tonnes en 2023.

Les revenus des cultivateurs, estimés à 1,36 milliard de dollars en 2022, se sont effondrés de 92%, à 110 millions de dollars cette année, estime l'ONUDC, tandis que l'économie déja exsangue du pays souffre aussi de la perte de cette manne.

L'an dernier, le pavot représentait près d'un tiers (29%) en valeur de la production agricole totale de l'Afghanistan, premier producteur mondial.

"Aujourd'hui, la population afghane a besoin d'une assistance humanitaire d'urgence (...) pour absorber le choc de la perte de revenus et sauver des vies", a déclaré Ghada Waly, directrice exécutive de l'ONUDC.

"Pour toutes les autres cultures (telles

le coton, le blé, (les cultivateurs) ont besoin de beaucoup plus d'eau", a-t-elle ajouté en présentant ce rapport, alors que le pays d'Asie centrale "connaît sa troisième année de sécheresse".

La production de pavot s'est effondrée dans tout l'Afghanistan et a même été éliminée dans 24 des 44 provinces, selon les images par satellites analysées par l'agence de l'ONU.

L'interdiction de la culture du pavot s'est traduite en une hausse de la production de blé, dont le cycle de récolte est similaire.

Mais la production de la céréale reste insuffisante pour réellement soulager l'insécurité alimentaire du pays.

Le département des narcotiques du ministère afghan s'est dit "d'accord, dans une certaine mesure" avec le rapport de l'ONUDC en ce qui concerne les estimations des surfaces de culture du pavot.

## FRANCE

## Tempête Domingos : 12 départements en alerte orange



Deux jours après Ciaran, une nouvelle tempête baptisée Domingos a fait irruption samedi sur la France, déjà éprouvée par les intempéries, entraînant des coupures d'électricité et le maintien de 12 départements en alerte orange à travers le pays.

Dimanche matin, Météo-France a cependant mis fin aux dernières vigilances orange pour "vent" et "pluie-inondation".

"Le temps reste agité avec de fréquentes averses" sur le pays et "les rafales qui les accompagnent sont moins fortes", ont décrit les météorologues dans leur dernier bulletin publié à 06H00.

Dimanche, peu après 00H00, 22.800 foyers n'avaient plus accès à l'électricité selon une publication sur X du préfet de la Nouvelle-Aquitaine et de la Gironde.

À l'échelle de la Vienne, ce nombre s'élevait à 3.000 tôt dimanche, a écrit sur X le préfet du département.

Domingos, a priori "moins sévère" que sa devancière selon Météo-France, pourrait toutefois causer de nouveaux dégâts dans des zones déjà touchées par Ciaran, qui a fait en France au moins deux morts et 47 blessés.

Et cette nouvelle dépression devrait compliquer les réparations du réseau électrique, toujours en cours.

## BULGARIE

## Deux morts dans les intempéries

Deux hommes ont trouvé la mort à cause des fortes pluies et vents violents qui ont balayé la Bulgarie samedi, s'ajoutant aux 16 morts de la tempête Ciaran en Europe cette semaine.

Un homme de 51 ans est mort lorsqu'un mur s'est effondré sur lui dans le village de Razvigorovo, près de la ville de Shumen (est du pays), a annoncé le ministère de l'Intérieur.

La deuxième victime est un homme de 67 ans originaire de la ville de Veliki Preslav, dans la même région.

Il aurait marché sur un câble électrique endommagé alors qu'il ramenait ses moutons à la maison pendant la tempête.

Deux de ses animaux ont également été tués dans l'accident.

Une femme a également été hospitalisée après avoir été blessée par un arbre qui s'est effondré sur elle dans un jardin public à Shumen.

Des centaines de pompiers, de sauveteurs et de policiers sont intervenus suite aux dégâts survenus en Bulgarie.

Dans plusieurs régions, la tempête a endommagé des toits et fait tomber des arbres et des poteaux électriques, provoquant des coupures de courant dans plusieurs dizaines de villages.

La ville de Devnya, dans l'est du pays, s'est déclarée en état d'urgence partiel après la tempête.

Ces nouvelles intempéries surviennent deux mois seulement après la mort de quatre personnes dans des pluies torrentielles qui ont inondé une partie de la côte bulgare de la mer Noire, coupant des ponts et bloquant des milliers de touristes.

## OUARGLA

## Un nouveau centre d'hémodialyse au service des insuffisants rénaux

Les structures de santé de la wilaya d'Ouargla viennent d'être consolidées d'un nouveau centre d'hémodialyse susceptible d'améliorer la prise en charge des insuffisants rénaux, a-t-on appris jeudi des responsables du secteur de la Santé.

D'une capacité d'accueil de 40 lits, cette nouvelle structure réalisée au niveau de la zone des équipements au chef-lieu de wilaya devra prendre en charge plus de 150 malades, réduire la durée des rendez-vous des patients et combler le déficit accusé au niveau de l'actuel service d'hémodialyse d'une capacité de 15 lits seulement, a indiqué le directeur du secteur Tarek Belbey.

Ayant nécessité 53 millions DA puisés du budget supplémentaire de la wilaya (BS-2022), ce centre, équipé de 40 dialyseurs, est doté de cinq bureaux de consultation et de traitement, de trois salles d'accueil, d'une pharmacie, d'un laboratoire d'analyses médicales, encadré par un staff médical et paramédical qualifié.

S'exprimant lors de l'inauguration de ce centre dans le cadre de la commémoration du 69ème anniversaire de la Guerre de libération du 1er novembre 1954, le wali d'Ouargla, Mustapha Aghamir, a souligné que "cette structure devra contribuer à l'amélioration de la prise en charge médicale des insuffisants rénaux, dont le nombre est sans cesse croissant ces dernières années, et aussi ceux issus des wilayas voisines".

Le même responsable a fait savoir que d'autres structures médicales devraient être inaugurées, en perspective, dont un centre de transfusion sanguine, appelé à réunir les conditions idoines à la satisfaction des donneurs et couvrir les besoins des services hospitaliers en cette matière vitale.

## TÉBESSA

## Caravane médicale pluridisciplinaire pour les habitants d'El Ouenza

Une caravane médicale de sensibilisation et de dépistage des maladies cardiovasculaires et ophtalmologiques, de l'hypertension et du diabète a été dirigée samedi vers la daïra d'El Ouenza, composée des communes d'Ain Zarga, d'El Meridj et d'El Ouenza à l'initiative de la Direction de la Santé de la wilaya de Tébéssa.

Encadrée par des médecins spécialistes, l'initiative est organisée au profit des habitants de cette daïra frontalière sous l'égide du ministère de tutelle avec la contribution de la clinique mobile "voie de la prévention" relevant d'un laboratoire privé, a affirmé le directeur de wilaya de la Santé, Rabi' Mezhahoud qui a donné le coup de départ de la caravane devant le siège de la wilaya.

La caravane assurera durant trois jours à la polyclinique "Benzine Athmane Benahmed" d'El Ouenza des consultations (cardiovasculaires, ophtalmologiques et diabétologie) pour les patients de plus de 35 ans en plus des analyses et radios nécessaires et la prescription gratuite de médicaments.

Les concernés seront également sensibilisés aux méthodes de prévention de ces pathologies, a ajouté le même responsable.

La caravane est dotée du matériel médical nécessaire de l'ECG, d'examen de la rétine, de mesure de la tension artérielle et d'un laboratoire de biologie pour les analyses en plus de moyens informatiques pour la numérisation des dossiers des patients, a ajouté M. Mezhahoud.

Un appel a été adressé à l'occasion aux habitants des communes de la daïra d'El Ouenza pour bénéficier des prestations gratuites assurées par la caravane, selon la même source.

## BATNA

## Distribution de 15 ambulances et 5 véhicules 4 x 4 à des établissements de santé

Un premier lot constitué de 15 ambulances médicalisées et de 5 véhicules à 4 roues motrices a été distribué, jeudi, à des établissements de santé de la wilaya de Batna, au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Mohamed Benmalek. Le chef de l'exécutif local a précisé que le lot comprend des véhicules conçus pour le transport de médicaments et

de vaccins, en plus des ambulances médicalisées, dotées d'équipements de pointe, et des véhicules 4x4 destinés à l'administration des structures de santé. Ces véhicules, qui profiteront aux établissements sanitaires situés dans des zones rurales isolées et reculées, faciliteront le travail du personnel médical et amélioreront la prise en charge et le transport

## LUTTE CONTRE LE CANCER

## L'UNOP salue l'initiative nationale de lutte contre le cancer lancée par le Président de la République

L'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP) a salué l'initiative nationale de lutte contre le cancer lancée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique samedi un communiqué de cette association.

"L'UNOP tient à saluer l'initiative nationale de lutte contre le cancer qui vient d'être lancée par le Président de la République et se félicite de cette initiative heureuse", relève la même source, soulignant qu'elle permettra de coordonner les efforts des acteurs concernés par la lutte contre ce mal endémique des sociétés modernes.

En ce sens, l'UNOP a considéré "la mise en place de programmes à réaliser en matière de prévention et de dépistage précoce de cette maladie et de lutte contre les facteurs de risque", comme étant "la solution la plus viable et la plus pertinente de lutte contre le cancer".

L'UNOP a ajouté que cette initiative relève d'une démarche "à la hauteur d'une priorité de la politique nationale de santé publique".

"Nous sommes persuadés



qu'il s'agit là, de la voie appropriée pour apporter des réponses satisfaisantes, rapides et opérationnelles aux difficultés vécues par les patients, ainsi qu'en ce qui concerne une meilleure disponibilité des médicaments anticancéreux et de l'accessibilité des thérapies les plus innovantes", ajoute le com-

munié. L'UNOP a relevé à ce propos, qu'un nombre important d'unités de fabrication de produits d'oncologie sont déjà entrées en phase de fabrication ou devraient l'être au cours des prochains mois, ce qui est de bon augure pour l'année 2024 en termes d'approvisionnement du marché et

d'autosuffisance pour cette catégorie de médicaments et produits pharmaceutiques hautement sensibles".

Pour cette association, "le plan d'action ambitieux qui est porté par cette initiative, la mobilisation envisagée de la communauté scientifique et universitaire et les moyens humains et financiers mobilisés" confèrent "une dimension nouvelle à la lutte anti-cancer à court terme", en Algérie. Pour rappel, le Président de la République a annoncé, jeudi dernier, une initiative nationale de lutte contre le cancer, dans le cadre de son engagement à protéger et à promouvoir la santé des citoyens.

Le suivi de la concrétisation de cette initiative et l'évaluation de ses résultats seront assurés au niveau de la Présidence de la République.

## Appel au renforcement de l'action commune entre les pays arabes (recommandations)

Les participants au 22e Congrès de l'Association médicale arabe contre le cancer (AMAAC) et au 15e Congrès d'oncologie, ont plaidé, samedi à Alger, au renforcement de l'action commune entre les pays arabes dans le domaine de la lutte contre le cancer dans la région.

Dans leurs recommandations sanctionnant les travaux de ce congrès, les participants ont appelé à la création d'une commission chargée de la recherche dans le domaine de la lutte contre le cancer, et ce, en coordination avec les associations américaines et européennes pionnières en la matière, présentes à cette rencontre, d'autant que le taux de propagation du cancer dans la région arabe "diffère complètement" de celui enregistré dans les pays occidentaux, lié essentiellement au facteur d'âge. A titre d'exemple, la moyenne d'âge d'atteinte au cancer du

sein en Algérie est de 47 ans, tandis que dans les pays occidentaux elle s'élève à plus de 60 ans. A cette occasion, les spécialistes ont insisté sur l'impératif de renforcer la prévention dans les pays arabes, à même de "réduire le taux de mortalité de 10 à 15%", en sus d'améliorer la qualité de vie des patients à travers l'accès aux soins dans les différents services et spécialités.

Les experts ont, en outre, appelé à l'amélioration de la qualité du dépistage précoce, et à la fourniture de traitements nécessaires, notamment des traitements novateurs, à l'image de l'Algérie qui vient d'ajouter ces derniers à la nomenclature nationale des médicaments, comme l'a indiqué Pr Bounedjar, président de la Société Algérienne de Formation et de la Recherche en Oncologie (SAFRO).

Par ailleurs, et concernant la nouvelle instance pour la lutte contre le

cancer dont la création a été décidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Pr Bounedjar l'a qualifiée de "feuille de route et de nouveau jalon, qui participera parallèlement au plan national de lutte contre le cancer, à l'amélioration de la prise en charge de cette maladie".

Il a, enfin, évoqué le contenu de la lettre du président de la République adressée aux participants au colloque, dans laquelle il les invite à l'établissement d'une enquête nationale afin de pouvoir lui adresser un rapport détaillé sur les réalisations accomplies et les manques à rattrapper.

Le président de la SAFRO a, pour l'occasion, fait part du lancement d'une initiative de coopération avec les associations américaines, belges et françaises pionnières dans le domaine, pour l'établissement d'une stratégie de recherche sur le cancer en Algérie.

## ORTHOPÉDIE

## Projet pour la formation de chirurgiens orthopédistes algériens sur la simulation en arthroscopie

La Société algérienne de chirurgie du genou, de la hanche et de l'arthroscopie (SAGHA) vient de se lancer dans un partenariat avec l'association tunisienne de simulation en arthroscopie (ATSA) pour la formation de chirurgiens orthopédistes algériens en arthroscopie sur simulateur, a-t-on appris auprès de la SAGHA.

"Nous avons tout un programme pour la formation de nos chirurgiens orthopé-

distes en arthroscopie sur simulateur en Tunisie, en partenariat avec l'ATSA", a souligné dans une déclaration à l'APS le président de la SAGHA, Lyes Ait El Hadj, en marge du 3e congrès annuel de la SAGHA, ouvert vendredi à Oran. Pour sa part, le président de l'ATSA, Pr Mustapha Koubaa a fait savoir que l'ATSA est la première association africaine qui s'intéresse à la simulation en arthroscopie, ajoutant que son objectif c'est de

former les chirurgiens tunisiens, maghrébins et africains en arthroscopie.

"Nous avons acquis un matériel de pointe qui permet de simuler les opérations orthopédiques les plus complexes", a-t-il encore affirmé, notant que le slogan de l'ATSA "Jamais la première fois sur les patients", met en exergue l'importance de maîtriser les techniques de l'arthroscopie virtuellement, sur un simulateur, avant de passer à la

chirurgie réelle sur les patients.

Le 3e congrès de la SAGHA se tient du 3 au 5 novembre en cours, avec la participation de spécialistes en orthopédie algériens et étrangers de France et de Tunisie, qui animeront des symposiums, des conférences et des ateliers sur divers thèmes en rapport avec la chirurgie orthopédique, notamment la reprise des prothèses totales de la hanche et du genou.

nécessaires de l'opération figurent de nouveaux établissements de santé situés à T'kout, Théniet El Abed et Ras Layoune, et des polycliniques se trouvant dans des zones isolées à l'exemple d'Ouled Amar, M'doukal et Takhant, a indiqué, de son côté, le directeur de la santé et de la population, Hamdi Chagouri.

## ONU Le changement climatique, une menace pour la santé (OMM)

Le changement climatique constitue une menace pour la santé en raison de l'augmentation des catastrophes météorologiques et des chaleurs extrêmes, a déclaré jeudi l'Organisation météorologique mondiale (OMM) de l'ONU.

L'OMM a fait valoir que les informations climatiques n'étaient pas suffisamment intégrées dans la planification des services de santé.

"Le changement climatique menace d'annuler des décennies de progrès vers une meilleure santé et un meilleur bien-être, en particulier dans les communautés les plus vulnérables", a mis en garde l'OMM. Le rapport annuel de l'OMM sur l'état des services climatiques indique que des informations climatiques adaptées sont nécessaires pour soutenir le secteur de la santé face à des conditions météorologiques plus extrêmes et à une mauvaise qualité de l'air, à l'évolution des tendances des maladies infectieuses et à l'insécurité alimentaire et hydrique.

L'OMM note que la chaleur extrême est à l'origine de la plus grande mortalité parmi toutes les conditions météorologiques extrêmes, mais que les décideurs sanitaires de seulement la moitié des pays touchés par des températures aussi élevées ont accès à des



services d'alerte en matière de chaleur. Entre 2000 et 2019, le nombre de décès dus à la chaleur est estimé à environ 489.000 par an, selon la même source. "Presque toute la planète a connu des vagues de chaleur cette année", a déclaré le chef de l'OMM, Petteri Taalas. Moins d'un quart des ministères de la Santé disposent d'un système de surveillance sanitaire qui utilise les infor-

mations météorologiques pour surveiller les risques sanitaires liés au climat. Selon le rapport de l'OMM, les pays dotés d'une couverture d'alerte précoce limitée ont une mortalité en cas de catastrophe huit fois plus élevée que les pays bénéficiant d'une couverture substantielle ou complète. Et le nombre de catastrophes de moyenne ou grande échelle "devrait atteindre 560 par an - soit 1,5 par jour

- d'ici à 2030", a souligné l'agence. "La crise climatique est une crise sanitaire, qui entraîne des phénomènes météorologiques plus graves et imprévisibles, alimente les épidémies et contribue à l'augmentation des taux de maladies non transmissibles", a déclaré pour sa part, le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus.

## SUREXPOSITION AUX ÉCRANS

### Un fléau qui menace la santé mentale et physique des enfants

L'exposition excessive aux écrans est considérée comme un fléau qui menace la santé mentale, psychologique et physique des enfants et de nombreux spécialistes mettent en garde contre les effets néfastes de ce phénomène émergent.

Le Dr Bettayeb Arslan, du service d'épidémiologie de l'EHU d'Oran, note une large méconnaissance des parents de l'impact désastreux que peut avoir l'exposition excessive aux écrans sur leurs enfants.

"C'est souvent des parents dépassés par le quotidien, qui tombent dans le piège de laisser leurs enfants surexposés aux écrans, pour pouvoir effectuer leurs tâches, avoir un peu de repos, sortir, ou aller travailler", a ajouté cet épidémiologiste, soulignant qu'il s'agit d'un véritable problème, car l'exposition fréquente et excessive se transforme en addiction.

"Beaucoup de parents avec qui j'ai discuté ne semblent pas mesurer l'ampleur du danger, considérant qu'il s'agit juste d'un moyen de distraction pour leurs enfants", a-t-il encore noté.

L'exposition excessive aux écrans ne constitue pas un seul danger, mais un ensemble de dangers, explique pour sa part l'épidémiologiste El Hadi Belarbi, chef de service de prévention à l'EPSP d'Es-Sedikia, qui mène des campagnes de sensibilisation depuis des années.

Le danger diffère d'un âge à l'autre, précise ce même spécialiste, soulignant que l'exposition aux écrans avant trois ans comporte des risques de troubles du comportement.

"L'enfant surexposé aux écrans avant l'âge de trois ans, risque de ne pas acquérir les capacités d'interaction avec sa famille et son entourage.

En "mode réception", il sera programmé à recevoir sans rien émettre", explique-t-il encore.

Malika Mokhtari, gérante de la crèche "Les papillons bleus" à Bir El-Djir, reconnaît ce comportement, dès l'arrivée des enfants dans son établissement.

"Dès les premiers jours de l'arrivée d'un nouvel enfant, j'arrive à deviner s'il est surexposé aux écrans" souligne-t-elle, ajoutant que les enfants qui le sont, sont comme absents, manquent d'interaction,

de motivation, et rencontrent des difficultés d'apprentissage".

Mme Mokhtari mène son enquête auprès des parents et ses doutes sont souvent confirmés.

Lorsque les parents sont réceptifs à ses conseils et réduisent l'exposition aux écrans, elle constate la métamorphose de certains enfants, qui retrouvent l'éveil et la curiosité naturelle des enfants qui ne font pas l'objet d'addiction aux écrans.

Dans certains cas, l'arrêt de l'exposition ne suffit pas.

Les dégâts sont très importants et le recours à l'aide d'un spécialiste devient indispensable.

Rafik, un père de cinq enfants, a vécu une situation semblable avec son cadet, âgé aujourd'hui de 7 ans.

À l'âge de 5 ans, son fils ne parlait toujours pas et à la veille de sa scolarisation, il s'est vu contraint de le faire suivre chez plusieurs spécialistes pour rattraper son retard. Un psychologue, un orthophoniste et une crèche spécialisée dans ce genre de cas étaient alors indispensables pour le faire sortir de sa "bulle".

Il reconnaît que son fils était surexposé aux écrans, durant toute la journée chez la nourrice chargée de sa garde, puis à la maison, parce que les deux parents rentraient fatigués d'une longue journée de travail.

"Nous avons payé cher ce choix de facilité, car après des années de suivi chez les spécialistes, mon fils garde encore des séquelles, avec des troubles de l'apprentissage et des difficultés scolaires", déplore-t-il.

#### D'autres dangers guettent les enfants et les adolescents

Des troubles du sommeil, l'anxiété, le surmenage, l'isolement sociale et même des dépressions nerveuses sont observés chez certains enfants et adolescents surexposés aux écrans, affirme pour sa part le Pr Ammani Moulay Ali, chef de service de psychiatrie au CHU d'Oran.

Nassima, mère de trois enfants a vécu, l'été dernier, un cauchemar avec son fils aîné, Malik, alors âgé de 15 ans, qui a fait une dépression nerveuse à cause des jeux

vidéo. L'histoire de son fils a commencé, une année auparavant, avec un Smartphone comme cadeau, après son succès à l'examen de quatrième année moyenne.

La seule occupation de ce jeune adolescent, matin et soir, tournait autour des écrans, des jeux vidéo, les réseaux sociaux, les groupes, entre autres.

La mère, qui était occupée toute la journée dans son travail, fermait les yeux et n'osait pas contrarier son fils lorsqu'elle rentrait.

"Je me disais que je confisquerais le téléphone à la rentrée scolaire", confie-t-elle. Hélas, avant que la rentrée n'arrive, Malik a sombré dans une dépression nerveuse, causée par le manque de sommeil et l'anxiété provoqués par une exposition excessive aux écrans.

Malik délirait, agissant comme s'il était dans un jeu vidéo, tirant des coups de feu imaginaires et tapant des points.

Il tenait des propos incohérents et un suivi psychiatrique était devenu indispensable, avec un traitement médicamenteux.

Malgré la prise des tranquillisants, le sevrage de cet adolescent a été rude et a nécessité plusieurs semaines, mais le risque de la rechute plane toujours sur toute la famille, qui s'est mobilisée tout l'été à surveiller le jeune Malik, qui risquait de commettre un acte impensable, à n'importe quel moment.

Les risques d'être victime de cybercrimes, d'harcèlement, de détournement, de manipulation, sont les autres dangers auxquels s'exposent les jeunes, qui surfent sur le net, et la vigilance des parents est de mise.

Pour protéger les enfants de tous ces dangers, les spécialistes préconisent de n'exposer les enfants de moins de trois ans à aucun écran et de limiter l'exposition à 30 minutes entre 3 et 5 ans et 2 heures au maximum pour les plus de 7 ans.

Les appareils connectés des enfants doivent être soumis à des logiciels de contrôle parental, pour les protégés des sites qui diffusent des contenus inappropriés, et une bonne communication sur tous ces dangers est la meilleure des protections, préconise-t-on.

## SOUDAN

### Une centaine de morts du choléra et de la dengue (ministère)

Près de 4.400 cas de choléra et de dengue ont été recensés au Soudan, en guerre depuis plus de six mois, dont une centaine ont occasionné des décès depuis août, indique samedi le ministère de la Santé.

Dans la capitale Khartoum, où se trouvent encore des millions d'habitants, à al-Jazira, au sud et Gedaref, frontalier de l'Éthiopie au sud, deux États où s'entassent les déplacés de guerre, le ministère de la Santé recense "1.049 cas de choléra, dont 73 décès".

Quant à la dengue, qui touche neuf États mais pas Khartoum, elle a fait "3.316 contaminations, dont 49 décès", ajoute le ministère, dont "2.152 malades et 33 morts à Gedaref", alors que 70% des hôpitaux des zones de conflit sont hors service.

L'ONU fait également état d'épidémies de rougeole et de cas de varicelle et de poliomyélite.

Après plus de six mois de guerre entre l'armée du général Abdel Fattah al-Burhane et les Forces de soutien rapide (FSR) du général Mohamed Hamdane Daglo, plus de 9.000 morts -- un bilan de l'ONU très sous-estimé --, près de six millions de déplacés et réfugiés et des infrastructures désormais en lambeaux, des négociations de paix ont repris jeudi entre les parties au conflit à Djeddah, en Arabie saoudite.

## ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

### La RD Congo connaît l'une des plus grandes épidémies de choléra au monde

Plus de 41.000 cas de choléra, dont 314 décès, ont été signalés cette année en République démocratique du Congo (RDC), ce qui en fait l'une des plus grandes épidémies de choléra au monde, a indiqué vendredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Alors que la crise sanitaire complexe en RDC s'est aggravée depuis le début de l'année, les cas de choléra ont de nouveau augmenté dans le pays, avec les cas concentrés dans l'est touché par les conflits, a indiqué l'OMS dans un communiqué.

Après un premier pic en avril 2023, environ 1.000 cas ont été signalés chaque semaine, a précisé l'OMS, soulignant que des épidémies plus importantes et plus durables représentent des défis supplémentaires pour les agents de santé, déjà surchargés.

Le choléra est une infection diarrhéique aiguë provoquée par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés par le bacille *Vibrio cholerae*.

Le choléra reste à l'échelle mondiale une menace pour la santé publique et un indicateur de l'absence d'équité et de l'insuffisance du développement social.

Selon l'OMS, entre 1,3 et 4 millions de cas de choléra et entre 21.

000 et 143.000 décès dus au choléra sont signalés chaque année dans le monde.

En octobre 2023, le gouvernement de la RDC a lancé un plan visant à éliminer la maladie d'ici à 2030.

# HYPERTENSION : LES PAYS PAUVRES MAJORITAIREMENT ATTEINTS

Plus d'une personne sur sept dans le monde serait victime d'hypertension. Une pathologie qui touche désormais les pays les plus pauvres, qui n'ont pas toutes les ressources pour la combattre efficacement.

L'hypertension artérielle est l'un des principaux facteurs de risques de maladies cardiaques et d'accidents vasculaires cérébraux. Ces deux affections réunies constituent la première cause de décès prématuré et de handicap dans le monde. Ainsi, l'hypertension contribuerait à la survenue de près de 9,4 millions de décès par maladie cardiovasculaire chaque année. Un chiffre préoccupant quand le nombre d'adultes dans le monde atteints par cette pathologie est aujourd'hui estimé à plus d'un milliard.

Dans cette nouvelle étude, publiée dans le journal *Circulation*, les chercheurs de l'Université de Tulane (Nouvelles-Orléans) ont analysé les données de plus de 100 études démographiques dans 90 pays de 1995 à 2014.

Leurs résultats indiquent que près d'un tiers de la population adulte mondiale avait de l'hypertension en 2010. De façon plus inattendue, les chercheurs se sont rendus compte pour la première fois que les adultes vivants dans des pays à faible ou moyen revenu étaient plus affectés par la pathologie que ceux dans des pays riches, soit un écart de 3%.

« L'augmentation de la longévité et l'urbanisation, sont souvent ac-



compagnés d'un mode de vie peu sain tel qu'un régime alimentaire comportant beaucoup de sodium, de graisse, de calories et un manque d'activité physique. Or ces facteurs peuvent jouer un rôle important dans l'épidémie d'hypertension des pays à faible et moyen

revenu » souligne dans un communiqué le Dr. Jiang He, co-auteur de l'étude.

**Un problème de santé publique dans les pays pauvres**  
Une disparité qui s'explique également par le fait que les pays

plus riches ont de meilleurs moyens de traiter et de prévenir l'hypertension. Les campagnes de sensibilisation et le contrôle régulier de la pression sanguine sont un atout majeur que n'ont pas toujours les pays à faible et à moyen revenu.

Selon le Dr. He Jiang, beaucoup de pays pauvres possèdent des systèmes de santé bien trop surchargés, qui n'ont pas les ressources pour contrôler et traiter efficacement l'hypertension.

Le Dr. Katherine T. Mills, auteure de l'étude, ajoute que « si l'on veut pouvoir prévenir les maladies cardiovasculaires, du foie, et les coûts supplémentaires qu'elle inflige à la société, l'hypertension doit être reconnue comme un problème de santé publique dans les pays à faible et moyen revenu ».

« Le développement de programmes préventifs innovants et rentables pour combattre cette pathologie ne passera que par une collaboration entre les acteurs nationaux et internationaux » conclut le Dr. Mills avec fermeté.

En France, selon l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (IRDES), les dépenses engagées pour l'ensemble des maladies cardio-vasculaires représentent 11,8 milliards d'euros, soit 10% de la consommation de soins et biens médicaux. L'hypertension artérielle seule représente un coût de 2,6 milliards d'euros, juste derrière le cancer (4,5 milliards).

## AVC : Arrêter de fumer diminue les risques



Stopper la cigarette est un bon moyen d'écartier le risque d'avoir un AVC hémorragique, la forme la plus grave d'accident vasculaire cérébral.

Alors que le tabac est à l'origine de 12 % des accidents vasculaires cérébraux (AVC), une nouvelle étude de chercheurs de l'université d'Helsinki en Finlande démontre que stopper la cigarette permet de baisser le risque d'avoir un AVC. Les scientifiques parlent précisément de la forme d'AVC la plus grave, à savoir l'hémorragie méningée. Celle-ci, également appelée AVC hémorragique, constitue la deuxième forme d'AVC avec l'AVC ischémique.

L'AVC hémorragique se caractérise par l'irruption massive de sang dans les méninges et fait souvent à une rupture d'artériole d'une artère dans le cerveau. L'hémorragie méningée est moins fréquente (20 % des cas) que l'AVC ischémique, lié à l'obstruction d'une artère du cerveau par un caillot, mais elle peut être mortelle.

**Moins de tabac, moins d'AVC hémorragique chez les Finlandais**

L'expérience, détaillée dans la revue *Neurology*, prouve que l'arrêt du tabac a des effets immédiats sur la diminution du risque d'AVC hémorragique.

Les chercheurs sont partis du constat que la prévalence d'hémorragie méningée avait diminué dans la population finlandaise entre 1998 et 2012. Le nombre de cas a baissé de 45% chez les femmes, et de 38% chez les hommes âgés de moins de 50 ans. Et même chez les plus de 50 ans, la tendance dégressive s'est vérifiée (-26% pour les femmes, -16% pour les hommes).

L'explication, les chercheurs l'ont rapidement trouvée : ils ont vu que cette baisse d'AVC hémorragique coïncidait avec la diminution du tabac chez les Finlandais sur la même période. Chez les 15-64 ans, la consommation de tabac s'est en effet infléchiée de 30%.

Une étude qui pourrait fournir une raison supplémentaire à ceux qui souhaitent arrêter de fumer à la rentrée.

# JE RÉÉQUILIBRE MA CONSOMMATION DE GRAS

Le gras, c'est bon pour la santé. Encore faut-il savoir lequel consommer et en quelle quantité ! Nathalie Négro, diététicienne et responsable du Centre nutritionnel des Thermes de Brides-les-Bains, nous explique comment réduire sa consommation de mauvais gras pour mieux rééquilibrer son alimentation et perdre du poids.



**Des astuces pour éviter l'accumulation de gras dans un repas**

Quant aux yaourts aux fruits, ils affichent 3 à 4 morceaux de sucre par pot : alors si vous les prenez allégés, vérifiez bien à ce qu'ils le soient en sucre ET en gras. Le mieux étant encore de prendre des yaourts naturels auxquels on ajoute quelques morceaux de fruits...

De manière général, évitez les produits transformés avec plus de 5% de matière grasses.

« Pour éviter l'accumulation du gras pendant un repas, on pense à ne pas associer dans la même assiette deux plats gras, comme le hamburger et les frites » explique Nathalie Négro. Et on essaie au maximum de ne pas multiplier les différentes sources de gras. « Pour cuisiner une escalope à la crème, on n'ajoute pas à la cuisson du beurre ou de l'huile, on travaille le produit à sec », rappelle Nathalie Négro, diététicienne et responsable du Centre Nutritionnel des Thermes de Brides-les-Bains.

**Les alternatives aux matières grasses**

« Les matières grasses ne sont pas les seules à rehausser la saveur des plats : perles aux aromates (c'est-à-dire herbes, épices et condiments) et à la maïzena pour lier les sauces et à varier les matières », détaille Nathalie Négro. Vous pouvez aussi utiliser les fumets ou fonds de sauce. Ils se présentent sous forme de poudre déshydratée à reconstituer dans un liquide (eau, vin, ...) : « Ils sont très peu caloriques mais attention à la quantité de sel contenue dans ces produits... Si les sauces sont trop liquides, on peut également rajouter un peu de maïzena pour l'épaissir. A utiliser avec les viandes et les poissons » explique Nathalie Négro.

Faire la paix le gras permet de mieux le choisir et l'utiliser à bon escient dans votre cuisine diététique et équilibrée.

Faut-il bannir le gras pour maigrir ? Certainement pas. Mais, il faut savoir bien le choisir et le doser de manière équilibrée, car consommé en trop grande quantité - et ce, d'autant plus si le choix de ces matières grasses n'est pas judicieux - il peut nuire à la santé de notre appareil cardiovasculaire.

Nathalie Négro diététicienne et responsable du Centre Nutritionnel des Thermes de Brides-les-Bains fait le point sur les bienfaits santé des matières grasses et les règles de diététiques à suivre.

**Les bienfaits des matières grasses**

Les matières grasses sont indispensables au bon fonctionnement de notre organisme. Elles fournissent de l'énergie (1 g de lipide produit 9 Kcal, soit 33 KJ), et entrent dans la constitution des membranes qui entourent les cellules. « Les lipides interviennent de nombreux niveaux du fonctionnement de l'organisme : composition des cellules, de certaines hormones (notamment les hormones sexuelles), de messagers entre les cellules ; on ne peut donc en aucun cas s'en passer », rappelle Nathalie Négro. « Ils constituent également une source d'énergie pour nos cellules, apportent des vitamines (vitamines A, D, E et K) et les acides gras essentiels que le corps ne sait pas fabriquer lui-même et que l'on doit donc obligatoirement apporter par l'alimentation ».

**Mieux choisir ses aliments pour manger du bon gras**

Dans le cadre d'une perte de poids ou d'un rééquilibrage alimentaire, il est important de privilégier la consommation d'aliments riches en graisses mono-insaturées et poly-insaturées (les bons gras) que l'on trouve notamment dans les huiles végétales (olive, noix, colza, type Iso Protect). N'hésitez pas à varier les plaisirs et à changer d'huile en fonction des plats cuisinés.

Il faut également penser à limiter la consommation d'aliments riches en cholestérol :

- abats : 2 fois par mois (éviter la cervelle) maximum
  - œufs : 2 à 3 par semaine, y compris dans les préparations (gâteaux, quiches, etc.)
  - crustacés : ne pas consommer leur tête
- Il est aussi recommandé de contrôler la consommation des ali-

recommandations et le rapport oméga-6/oméga-3 est largement au-dessus de 5 : un tel déséquilibre engendre une insuffisance de production des dérivés oméga-3, acides gras déjà sous consommés, et nuit à notre santé » rappelle Nathalie Négro.

**Mieux choisir ses aliments pour manger du bon gras**

Dans le cadre d'une perte de poids ou d'un rééquilibrage alimentaire, il est important de privilégier la consommation d'aliments riches en graisses mono-insaturées et poly-insaturées (les bons gras) que l'on trouve notamment dans les huiles végétales (olive, noix, colza, type Iso Protect). N'hésitez pas à varier les plaisirs et à changer d'huile en fonction des plats cuisinés.

Il faut également penser à limiter la consommation d'aliments riches en cholestérol :

- abats : 2 fois par mois (éviter la cervelle) maximum
  - œufs : 2 à 3 par semaine, y compris dans les préparations (gâteaux, quiches, etc.)
  - crustacés : ne pas consommer leur tête
- Il est aussi recommandé de contrôler la consommation des ali-

## LA NATATION FAIT LA PAIRE AVEC LE CYCLING

Vélo d'appart, VTT, aquabike, RPM... le cycling, c'est votre truc ! Pour continuer de pédaler à fond, pourquoi ne pas se mettre à la natation ? Sport parfaitement complémentaire, il permet un entraînement croisé optimal, gage de performance et de bien-être.



**Cycling et natation : belle complémentarité**  
Après une longue séance de cycling, et particulièrement de vélo de course, il arrive de ressentir des douleurs dans le dos (à force de l'arrondir) et dans le cou (liées aux épaules rentrées). Pour soulager ces maux, on plonge !

« La natation, et surtout le travail en dos crawlé ou battement de crawl, apporte une nouvelle mobilité dans le haut du dos, explique Lucile Woodward, coach sportive et blogueuse, car on bosse l'hypertension du dos et l'allongement de la colonne vertébrale. » Et, tandis que pédaler renforce essentiellement le bas du corps, nager sollicite le haut : « Le travail d'appui des mains dans l'eau, avec des plaquettes par exemple, apporte de la force dans l'avant-bras

**Alterner nage et cycling : le cas de l'aquabike**  
Vous pratiquez l'aquabike ? Parfait : vous allez pouvoir alterner les deux activités. L'aquabike étant généralement assez éprouvant, pas question d'enchaîner les longueurs avant son cours. « Juste quelques-unes d'échauffement, conseille Lucile. Et, après le cours, quelques longueurs souples pour récupérer, comme du dos double bras ou un peu de crawl lent pour remettre le dos en place. »

**Entraînement croisé : comment et à quelle fréquence ?**  
Une séance de natation par semaine est recommandée. « Il faut compter 45 minutes pour un travail complet. Pour une reprise, c'est bien de prendre quelques leçons individuelles avec un maître nageur afin de revoir sa technique et apprendre des exercices sympas pour ponctuer la séance. » Enfin, pour bien faire travailler le haut du corps et ses abdos, on utilise un pull buoy : « Je conseille aux cyclistes de diviser leur séance moitié nage complète, moitié pull buoy », ajoute Lucile Woodward.

longueurs, à un ou deux jours d'intervalle. La natation s'avère être un excellent sport de récupération. « Les battements avec planches et éventuellement palmes aident à faire circuler le sang dans les muscles, sans trop les mettre à contribution, ce qui facilite l'élimination des courbatures. Le massage de l'eau aussi est très bénéfique. » Lucile déconseille cependant la brasse « qui charge beaucoup les quadriceps et la cambrure du dos ».

**La natation, une bonne option de récupération**  
Pour soulager les courbatures de sa dernière séance de RPM ou de sa sortie VTT, rien de mieux qu'une série de

## PEUT-ON ASSOCIER DIFFÉRENTS REMÈDES SANS ORDONNANCE ?

L'association de médicaments est une chose courante. Elle peut être très bénéfique et elle est bien réelle. Cependant, certains médicaments peuvent interférer les uns avec les autres.

Même en se limitant aux produits disponibles en vente libre et aux doses recommandées, tout risque n'est pas exclu. L'interaction la plus fréquente consiste dans l'association de formes orales et nasales de vasoconstricteurs pour décongestionner le nez. Alors que la pathologie est bénigne, les conséquences peuvent être graves : hypertension artérielle, tachycardie, angor et même accident vasculaire cérébral (AVC). Il convient aussi de se méfier si l'on prend des tranquillisants à base d'antihistaminiques pour mieux dormir et qu'on les combine à certains antidouleurs, disponibles également en automédication : ils accroissent la

somnolence et donc les risques lors de la conduite automobile ou sur machine. En fait, il est fortement déconseillé de se composer une véritable ordonnance sans demander au moins conseil au pharmacien. Par ailleurs, pour venir à bout d'un symptôme qui ne passe pas, mieux vaut consulter plutôt qu'ajouter de nouveaux médicaments.



**Qu'appelle-t-on interaction médicamenteuse ?**  
L'interaction médicamenteuse se définit par la prise simultanée de deux médicaments (ou davantage) dont l'association modifie leur efficacité et/ou leur toxicité. Un médicament peut perturber l'absorption, mais aussi l'élimination d'une autre molécule. Ce qui se traduit par un risque de surdosage ou de sous-dosage.

## AFRIQUE AUSTRALE

## Les chefs d'Etat africains sont préoccupés par la recrudescence des attaques des rebelles du M23

Les chefs d'Etat des pays d'Afrique australe ont exprimé, lors d'un sommet qui s'est tenu samedi à Luanda, capitale de l'Angola, leur inquiétude quant à la situation sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), et qualifié les attaques des rebelles du M23 de "violation claire du cessez-le-feu".

Selon une déclaration de la Session extraordinaire du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), fournie par le ministère angolais des Affaires étrangères, les participants au sommet ont exprimé leur inquiétude face à la détérioration de la sécurité et de la situation humanitaire dans la région.

Ils ont également exprimé leur inquiétude face aux informations selon lesquelles le M23 reprendrait ses attaques et occuperait de nou-

veaux territoires. Douze pays membres de la SADC ont participé au sommet de Luanda, en présence des présidents de l'Angola, de la RDC, de l'Afrique du Sud, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe.

Le sommet a réitéré la nécessité pour la SADC de conduire des efforts de mobilisation des ressources afin de promouvoir la paix et la sécurité dans la région. Ces efforts incluent la reprise des discussions pour établir et rendre opérationnel le Fonds pour la paix

de la SADC, avec la participation des partenaires de la coopération internationale.

Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, l'escalade des conflits violents depuis le 1er octobre fait craindre une nouvelle détérioration de la situation humanitaire, avec environ 51.000 personnes "contraintes de fuir leurs foyers" en RDC. Depuis le mois d'août, l'Angola assume la présidence tournante de la SADC pour le mandat 2023-2024.

## SOUDAN

## 15 civils tués dans des bombardements à Khartoum

Au moins 15 civils ont été tués samedi par "des obus tombés sur leurs maisons" dans la capitale soudanaise Khartoum, théâtre de combats meurtriers entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR), rapportent des médias, citant une source médicale.

Les corps des victimes sont arrivés à l'hôpital Al-Nao à Omdourman, une proche banlieue de Khartoum, a précisé la même source. Le conflit a fait plus de 9.000 morts selon un bilan de l'ONU, considéré comme très largement sous-estimé.

Il a aussi déplacé plus

de six millions de personnes et détruit la plupart des infrastructures. Des pourparlers entre les belligérants ont repris il y a quelques jours dans la ville saoudienne de Djeddah.

Ils visent "à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire, à établir

des cessez-le-feu et d'autres mesures de confiance, et à progresser vers une cessation permanente des hostilités", selon Ryadh. Les tentatives de médiation précédentes n'ont abouti qu'à de brèves trêves qui ont toutes été systématiquement violées.

## MALI

## Au moins trois morts et 16 blessés dans l'explosion d'une mine artisanale

Au moins trois personnes ont été tuées et 16 autres blessées dont quatre dans un état grave, dans l'explosion d'une mine artisanale dans le centre du Mali, a indiqué samedi l'armée malienne dans un communiqué. Selon le communiqué, l'explosion a eu lieu vendredi quand un

véhicule de transport en commun a roulé sur une mine artisanale entre Diarrassagou et Tori. Dans un autre communiqué publié également samedi, l'armée malienne a déclaré avoir détecté vendredi soir "plusieurs opérations terroristes en cours de préparation dans le camp

abandonné de la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali) à Kidal". "Toutes les cibles ont été neutralisées lors de la surveillance aérienne nocturne", a précisé l'armée sans donner de bilan, appelant la population à la vigilance.

## GUINÉE-BISSAU

## Vers la création d'une commission d'experts pour délimiter les frontières du pays avec le Sénégal

Le gouvernement Bissau-Guinéen va mettre en place une commission d'experts chargée de mener une enquête sur la délimitation des frontières maritimes et terrestres du pays avec le Sénégal, a déclaré samedi à Bissau le secrétaire exécutif de la future commission, Balbina Gomes.

Selon M. Gomes, la

commission d'experts se rendra le 21 novembre prochain à Dakar où elle se joindra à des homologues sénégalais pour constituer une commission technique mixte dont l'objectif sera d'étudier et de clarifier les frontières terrestres et maritimes entre le Sénégal et la Guinée-Bissau.

La commission tech-

nique mixte va vérifier si les plaques de délimitation des frontières terrestres laissées par les colons français et portugais sont toujours en place, a-t-il souligné. "Le même travail sera également fait entre la Guinée-Bissau et la Guinée", a révélé M. Gomes, ajoutant que "c'est l'Union africaine qui a recom-

mandé aux pays d'Afrique de l'Ouest de clarifier leurs frontières héritées de la période coloniale afin d'éviter les conflits intercommunautaires". Des tensions et des conflits intercommunautaires ont souvent éclaté le long des frontières terrestres et parfois maritimes entre le Sénégal et la Guinée.

## GHANA

## Le vice-président désigné candidat du parti au pouvoir

Le parti au pouvoir au Ghana a désigné samedi l'actuel vice-président du pays, Mahamudu Bawumia, comme candidat à l'élection présidentielle de 2024, qu'il espère faire succéder au chef de l'Etat sortant, Nana Akufo-Addo, à la tête du pays depuis 2017.

Le vote, ouvert dans la matinée, s'est déroulé alors que le pays traverse une crise économique, marquée notamment par une inflation galopante et qui devrait dominer les débats de la campagne électorale l'an prochain.

Grand favori de la primaire, Mahamudu Bawumia, vice-président du pays depuis 2017 et ancien vice-gouverneur de la Banque centrale, a remporté les suffrages des délégués du Nouveau Parti patriotique (NPP), qui devaient choisir entre quatre aspirants candidats, selon les résultats publiés samedi soir par la Commission électorale.

Il affrontera en décembre 2024 l'opposant John Dramani Mahama, 64 ans, ancien président de 2012 à 2017 et choisi en mai pour porter à nouveau les couleurs de son parti,

le Congrès national démocratique (NDC).

Le président Nana Akufo-Addo, élu en 2017 sous les couleurs du NPP et dont les deux mandats successifs autorisés par la Constitution touchent à leur fin, a été contraint de se tourner l'année dernière vers le FMI, afin de repousser le spectre d'un défaut de paiement évoqué par certains économistes. Il a ainsi passé un accord avec l'institution financière sur 3 milliards de dollars.

APS

## SÉNÉGAL

## Un organe électoral demande de réinscrire Sonko sur les listes électorales

La commission électorale du Sénégal a demandé au ministère de l'Intérieur de rétablir l'opposant Ousmane Sonko sur les listes électorales et de lui délivrer des documents essentiels pour sa candidature à la présidentielle de 2024. M. Sonko "doit jouir de son statut d'électeur inscrit sur les listes électorales avec tous les droits (qui y sont) attachés", dit la Commission électorale nationale autonome (Cena) dans un courrier daté de lundi envoyé à la Direction générale des élections (DGE, ministère de l'Intérieur). M. Sonko a été radié des listes électorales, ce qui l'empêche en l'état de concourir à la présidentielle. Le gouvernement a essentiellement argué de la condamnation de M. Sonko par contumace dans une affaire de meurs en juin pour justifier sa radiation. M. Sonko, emprisonné depuis fin juillet sous d'autres chefs d'inculpation, dénonce ces affaires comme des complots visant à l'écartier de la présidentielle. Le ministère de l'Intérieur a cependant refusé jusqu' alors de lui délivrer les fiches officielles qui lui permettraient de recueillir ses parrainages, une étape nécessaire au dépôt de candidature. La Direction générale des élections a fait valoir que M. Sonko restait radié parce que la décision du juge de Ziguinchor n'était pas définitive selon elle, l'Etat ayant formé des recours contre le jugement.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

## Opération de la force de l'ONU et de l'armée contre le M23

La Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (Monusco) a annoncé vendredi le lancement avec l'armée congolaise d'une opération, appelée "Springbok", destinée à empêcher les rebelles du M23 de prendre Goma, dans l'est de la RDCongo.

"Notre objectif principal est d'arrêter toute velléité du M23 d'envahir Sake (à une trentaine de kilomètres de la capitale provinciale du Nord-Kivu ou Goma)", a déclaré à la presse à Goma le général Otavio Rodrigues de Miranda Filho, commandant de la force de la Monusco. "La Monusco a toujours été à côté de nous comme partenaire privilégié", a commenté le lieutenant-colonel Guillaume Ndjike, porte-parole du gouverneur militaire du Nord-Kivu. Présente en RDC depuis 1999, la force de l'ONU est très critiquée par les Congolais qui lui reprochent de ne pas avoir mis fin aux violences des groupes armés, notamment du M23. Le gouvernement de Kinshasa a demandé son départ "accélééré" à partir de décembre prochain.

Le M23 ("Mouvement du 23 mars"), soutenu par le Rwanda selon de nombreuses sources, a repris les armes il y a bientôt deux ans et s'est emparé de vastes pans de terre noire dans le Nord-Kivu.

Après six mois d'une relative accalmie, des affrontements violents ont repris début octobre entre les rebelles d'une part, l'armée congolaise (FARDC) et des groupes armés se présentant comme "patriotes" d'autre part, provoquant de nouveaux déplacements massifs de population.

L'ONU estime à près d'un million le nombre de déplacés dans le Nord-Kivu du fait du conflit avec le M23. La Monusco "est profondément préoccupée par la grave escalade prise par le conflit au cours du mois dernier", a déclaré le général Miranda Filho.

Ce conflit, a-t-il dit, "représente une menace majeure pour l'accès de l'aide humanitaire et pour les personnes déplacées, dont beaucoup s'abritent dans des sites situés à la périphérie de Goma". Le M23, a-t-il poursuivi, "progressé actuellement vers le sud" en direction de Sake, "cité qui se veut un rempart essentiel dans la défense de Goma".

La Monusco s'est engagée à travailler avec les FARDC "pour protéger les civils des groupes rebelles armés", c'est pourquoi, "aujourd'hui, le personnel militaire de la Monusco et les FARDC ont lancé l'opération Springbok", a encore déclaré le commandant de la force onusienne. "Nos troupes sont déployées dans toute la région et si jamais le M23 s'approchait de ces villes, la Monusco et les FARDC défendraient la population civile", a-t-il assuré, en ajoutant: "Nous allons travailler ensemble et ensemble, nous sommes plus forts que n'importe quel groupe armé".

## PALESTINE

# Bombardements sionistes du camp d'Al Maghazi de Ghaza : 51 martyrs et des dizaines de blessés

Au moins 51 Palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines blessés dans des bombardements de l'aviation sioniste qui avait ciblé dans la nuit de samedi à dimanche une maison dans le camp d'Al Maghazi, dans la bande de Ghaza, selon l'agence palestinienne Wafa, qui avait rapporté auparavant le bilan de plus de 30 morts dans ces opérations barbares.

L'aviation sioniste avait visé, selon la même source, "la maison de la famille Semaan, dans le camp d'Al-Maghazi, faisant des martyrs et des blessés". D'autre part, les avions de combat d'occupation ont lancé des raids intensifs sur les quartiers de l'ouest et du nord de Ghaza et ont largué des bombes au phosphore blanc sur ces camps de réfugiés, des armes interdites selon les conventions internationales sur les armements, en particulier sur le camp d'Al-Shate, à l'ouest de Gaza.

"Les équipes de secours et d'ambulances ainsi que les citoyens ont également récupéré les corps de cinq martyrs et un certain nombre de blessés sous les décombres de la maison de la famille Abu Hasira, à l'ouest de Ghaza, qui avait été bombardée plus tôt par les avions d'occupation, tandis que les tentatives se poursuivent pour récupérer les corps et les blessés", ajoute Wafa.

Dans la nuit de samedi à di-

manche, le ministère palestinien de la Santé avait rapporté qu'au moins 30 Palestiniens, en majorité des enfants et des femmes, étaient tombés en martyrs et une centaine d'autres blessés dans les bombardements de l'aviation sioniste contre le camp de réfugiés d'Al Maghazi, dans le centre de la bande de Ghaza.

La majorité des martyrs "sont des enfants et des femmes", a ajouté le ministère sur Telegram, affirmant que des maisons avaient été directement ciblées.

Le ministère palestinien de la Santé a annoncé que le nombre de martyrs et de blessés à la suite de l'agression sioniste en cours contre la bande de Ghaza et en Cisjorda-



nie, depuis le 7 octobre dernier, s'élève à 9.572 martyrs et plus de 26.000 blessés, dont plus des deux tiers sont des enfants, des femmes et des personnes âgées.

Le ministère a expliqué que 9.425 martyrs sont tombés en martyrs dans la bande de Ghaza et plus de 25.000 ont été blessés, alors qu'en Cisjordanie, le nombre de martyrs s'est élevé à 147 et plus de 2.200 blessés.

## Des milliers de manifestants à Washington pour demander un "cessez-le-feu" à Ghaza

Plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées samedi dans la capitale fédérale américaine, appelant à un "cessez-le-feu" immédiat dans la bande de Ghaza et l'arrêt de l'agression sioniste contre les Palestiniens, et fustigeant la politique américaine de soutien à l'entité sioniste.

Brandissant des drapeaux palestiniens et portant pour beaucoup le traditionnel keffieh, des milliers de personnes,

jeunes pour la plupart, et des familles, se sont réunies à Washington au 29ème jour de l'agression sioniste contre la population palestinienne dans la bande de Ghaza, pour demander à "mettre fin tout de suite au siège de Ghaza". "Nous te disons non, Joe le génocidaire", clamaient des manifestants, en référence au président démocrate Joe Biden. "Nous sommes autant des humains que les Ukrainiens", "Biden

Biden, tu ne peux pas te cacher, tu as approuvé un génocide", pouvait-on lire sur les pancartes. Le gouvernement américain a rejeté les appels à un "cessez-le-feu", appelant plutôt à des "pauses humanitaires". "Nous ne voterons pas pour le Parti démocrate" a dit Jasmine Iman 25 ans, venue exprès de New York, alors que Joe Biden est candidat à sa réélection en novembre 2024. "Nous allons nous assurer que

tous les gens que nous connaissons ne votent pas pour le Parti démocrate pour cette raison". Comme elle, plusieurs manifestants avaient fait des heures de route pour participer à ce rassemblement, le plus grand organisé à Washington depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, assiégée depuis le 7 octobre dernier et soumise à des bombardements permanents depuis cette date.

## France: plusieurs milliers de manifestants en soutien aux Palestiniens

Des milliers de personnes ont participé samedi en France à des marches de soutien aux Palestiniens de Ghaza, pilonnés par des bombardements des forces d'occupation sionistes.

A Paris, le cortège coloré de très nombreux drapeaux palestiniens a réuni environ 19.000 manifestants selon la préfecture de police, certains brandissant des pancartes clamant "Free Palestine" ("Libérez la Palestine"). Aux côtés de slogans

de soutien à Ghaza, d'autres visent directement l'entité sioniste : "Boycott Israël" ou "Israël est un Etat terroriste !" peut-on lire sur certaines pancartes. Cette manifestation, à l'appel d'associations, de syndicats et de partis politiques, n'a pas été interdite par la préfecture de police, qui a appelé en amont qu'elle ne tolérerait "aucun débordement".

Une quarantaine d'autres rassemblements avaient été annoncés dans toute la France. A Lyon no-

tamment, la mobilisation a réuni sous une pluie diluvienne environ 5.000 personnes, selon la préfecture, derrière la banderole "Levée du siège criminel de Gaza, Liberté pour Ghaza". A Montpellier, dans le sud de la France, ils étaient 1.750 manifestants selon la préfecture, pour représenter un "cimetière des enfants martyrs de Ghaza". A Strasbourg, dans l'est du pays, 1.500 personnes, selon la police, ont également défilé.

## La Turquie rappelle son ambassadeur auprès de l'entité sioniste

La Turquie a annoncé samedi le rappel de son ambassadeur auprès de l'entité sioniste "pour consultations", en raison de la poursuite de l'agression de l'occupant contre la bande de Ghaza.

L'ambassadeur Sakir Ozkan Torunlar a été rappelé compte tenu "de la tragédie humanitaire en cours à Ghaza causée par les attaques incessantes

(de l'entité sioniste) contre des civils et le refus (d'accepter) un cessez-le-feu", a indiqué le ministère turc des Affaires étrangères.

Plutôt, le gouvernement du Honduras avait annoncé lui aussi le rappel de son ambassadeur auprès de l'entité sioniste, en signe de protestation contre la poursuite de son agression barbare contre

les Palestiniens dans l'enclave palestinienne, sous double blocus.

Idem pour le Bahreïn qui a annoncé jeudi le rappel de son ambassadeur auprès de l'entité sioniste pour le même motif, ou encore de la Jordanie. Et la semaine dernière, la Colombie et le Chili ont rappelé leurs ambassadeurs respectifs, quelques heures seule-

ment après que la Bolivie ait rompu ses relations avec l'entité sioniste.

Selon le ministère palestinien de la Santé, le bilan provisoire de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée, depuis le 7 octobre dernier, est passé vendredi à au moins 9.299 martyrs et plus de 25.000 blessés.

APS

## PAKISTAN

# L'armée déjoue une attaque revendiquée par des talibans pakistanais

Des hommes armés ont pris d'assaut samedi une base d'entraînement de l'armée de l'air pakistanaise dans le nord-ouest du Pakistan, endommageant trois avions au sol, a annoncé l'armée, une attaque revendiquée par un groupe affilié aux talibans pakistanais.

L'attaque a eu lieu dans la ville de Mianwali de la province du Pendjab (nord-ouest), une région où les violences sont rares. Au total, trois hommes ont été tués avant qu'ils ne pénètrent dans la base et trois autres ont été "coincés/isolés" selon un communiqué de l'armée.

Le Tehreek-e-Jihad Pakistan (TJP), un nouveau groupe affilié aux talibans pakistanais du Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP), a revendiqué l'attaque. Celle-ci intervient après que quatorze soldats pakistanais ont été tués vendredi lors d'une attaque contre un convoi militaire dans la province du Baloutchistan (sud). Le même jour, l'explosion d'une bombe visant un fourgon de police a tué six civils et fait 21 blessés dans la province du Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest).

"Grâce à la réaction rapide et efficace des troupes, l'attaque a été déjouée et contrecarrée, ce qui a permis d'assurer la sécurité du personnel et des biens", a précisé l'armée. "Trois avions déjà au sol et un réservoir de carburant" ont toutefois été endommagés, a-t-elle ajouté.

Le Pakistan est confronté depuis plusieurs mois, en particulier depuis le retour au pouvoir des talibans à Kaboul en août 2021, à une détérioration de la sécurité, notamment dans les régions frontalières de l'Afghanistan. Islamabad estime que certaines de ces attaques sont planifiées depuis le sol afghan, ce que Kaboul dément. Le TTP a multiplié les attaques, qui visent surtout les forces de sécurité, en particulier la police, après avoir renoncé en novembre 2022 à un cessez-le-feu fragile.

## BANGLADESH

# Heurts entre police et ouvriers en grève lors de la réouverture d'usines

La police du Bangladesh a dispersé avec des gaz lacrymogènes des ouvriers en grève qui exigent de meilleurs salaires, près de la capitale samedi, tandis que la plupart des usines fournissant les grands groupes mondiaux d'habillement ont rouvert.

Dans l'agglomération industrielle de la capitale Dacca, 600 usines produisant pour les grands groupes mondiaux d'habillement ont repris leur activité, selon la police, après avoir été à l'arrêt pendant une semaine en raison d'un mouvement ouvrier.

Des affrontements ont toutefois éclaté dans la ville industrielle d'Ashulia, à l'ouest de Dacca, lorsque 10.000 ouvriers ont tenté d'empêcher leurs collègues de reprendre leur poste.

"Ils ont lancé des pierres et des briques sur des policiers et des usines, et ont tenté de bloquer les routes", a déclaré le chef de la police d'Ashulia, Mohammad Sarwar Alam. "Nous les avons dispersés en tirant des gaz lacrymogènes". Au total, 1.500 policiers avaient été déployés sur place et dans la ville voisine Savar, a-t-il ajouté.

Les ouvriers ont également repris leurs postes à Gazipur, ville industrielle en banlieue de Dacca où les manifestations ont été les plus violentes, a affirmé le chef de la police locale, Sarwar Alam.

Parmi les centaines d'établissements fermés figuraient "les plus grandes usines du pays, qui fournissent toutes les grandes marques occidentales", a affirmé vendredi Kalpona Akter, présidente de la Fédération des travailleurs de l'industrie et de l'habillement du Bangladesh.

Le textile est une industrie clé du Bangladesh, deuxième exportateur mondial de vêtements derrière la Chine. Ses 3.500 usines employant quatre millions de travailleurs, majoritairement des femmes, représentent 85% des 55 milliards de dollars d'exportations annuelles de ce pays d'Asie du Sud. Les ouvriers en colère demandent un quasi triplement du salaire mensuel minimum, de 8.300 takas (70 euros) à 23.000 takas (190 euros), pour faire face à la forte augmentation du coût de la vie et subvenir aux besoins de leurs familles.

## 26<sup>E</sup> SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER Clôture du salon après dix jours d'activités

Le 26 Salon international du livre d'Alger (Sila) a pris fin samedi soir au Palais des expositions après dix jours d'exposition et d'activités diverses auxquelles a assisté un public nombreux.

Au dernier jour du 26e Sila, les visiteurs ont continué à affluer, alors que de nombreux exposants s'approprièrent à emballer leurs cartons. Approchés par l'APS, des éditeurs relèvent une "faible affluence" du public au dernier jour, avec une baisse "notable" des ventes, malgré les remises sur les livres, allant pour certains, jusqu'à "50%".

Quelque 1283 exposants en provenance de 60 pays dont 18 pays africains ont participé au 26e Sila qui célébrait l'Afrique, à travers une série de rencontres et panels consacrés à la littérature et la pensée africaines, animées par d'éminents universitaires et écrivains. A cet

effet, le pavillon central a accueilli, huit jours durant, un "espace africain" abritant plusieurs rencontres avec des écrivains du continent sur la littérature et la pensée africaine. La littérature engagée en Afrique au XXI<sup>e</sup> siècle et la pensée africaine ont été les thématiques phares évoquées, en plus de rencontres en hommage au dirigeant sud-africain, Nelson Mandela (1918-2013), figure de la lutte anti-apartheid, et à Frantz Fanon, militant anticolonialiste.

Le 26e Sila a accueilli également de grandes figures de la littérature algérienne, africaine, arabe et internationale, auteurs, historiens et universitaires qui

ont animé des rencontres et débats sur la littérature, l'histoire, le livre numérique, la traduction et l'écriture destinée aux enfants.

Le salon a abrité également un "espace Ghaza", dédiée à la Palestine occupée, à travers des rencontres et séances poétiques mettant en avant les sacrifices et la lutte des Palestiniens contre l'occupation sioniste.

L'écrivain et le poète palestinien Ibrahim Nasrallah animé, à juste titre, une rencontre dédiée à la littérature de combat dans les pays arabes en faveur de la cause palestinienne.

L'espace numérique a accueilli, d'au-

tre part, de nombreuses rencontres sur le livre, l'édition et l'écriture numériques et les droits d'auteur à l'ère des évolutions technologiques. Le commissaire du 26e Sila, Mohamed Iguerb, a rappelé, dans un point de presse, que le salon a abrité "quelque 420" activités culturelles, réparties sur les différents espaces désignés pour abriter le programme culturel, tenu en marge de l'exposition. Il a aussi indiqué que plus de "300.000 titres" proposés par plus d'un millier d'éditeurs de 60 pays, dont 267 maisons d'édition algériennes et 478 africaines, ont participé au 26e Sila sous le slogan "L'Afrique écrit l'avenir".

### Plus de 2,7 millions de visiteurs à la 26<sup>e</sup> édition (commissaire)

La 26<sup>e</sup> édition du Salon international du livre d'Alger (SILA) qui fermera ses portes samedi soir, a vu l'afflux de plus de 2,7 millions de visiteurs, a indiqué samedi à Alger le Commissaire du salon, M. Mohammed Iguerb. Lors d'une conférence de presse à laquelle ont participé des éditeurs et des auteurs, ainsi que le cheikh de la zaouïa El-Kadiriya en Algérie et en Afrique, Hassan El-Hassani, M. Iguerb a déclaré que la 26<sup>e</sup> édition du salon a connu une affluence record avec 2,791 millions de visiteurs jusqu'à ce matin, ajoutant que le pic de cette affluence a été enregistré le 1<sup>er</sup> novembre avec 682.293 visiteurs et le 3 novembre avec 671.830 visiteurs, ce qui reflète l'intérêt que les algériens portent

à cet événement culturel majeur." Le Commissaire a attribué cette affluence sur les différents pavillons du salon, "qui était enregistrée automatiquement à travers les portails électroniques aux entrées de tous les pavillons", témoigne de la soif de lecture du public algérien, et indique que le salon est également considérée comme l'une des plus grandes expositions au monde et la première dans monde arabe, en Afrique et dans le bassin méditerranéen en termes de participation, de demande et de ventes", a-t-il déclaré. Dans ce contexte, M. Iguerb a ajouté "qu'il est actuellement impossible de fournir des statistiques précises sur la valeur des ventes" de cette édition, sans fournir plus de détails. Il a souli-

gné que durant 11 jours, les différents pavillons du salon ont accueilli les fêres de lecture et de livres de 10:00 à 22:00, où diverses activités ont été programmées, telles que des expositions de livres et des manifestations littéraires et intellectuelles dans divers espaces "sur une superficie estimée à 23.000 mètres carrés, soit une extension de 3.000 mètres carrés par rapport à l'année dernière.

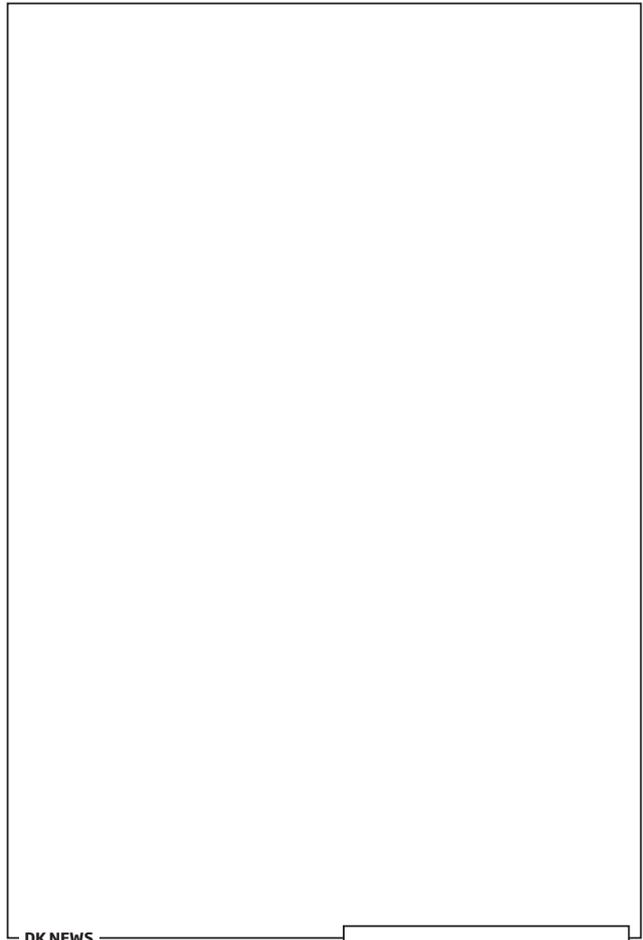
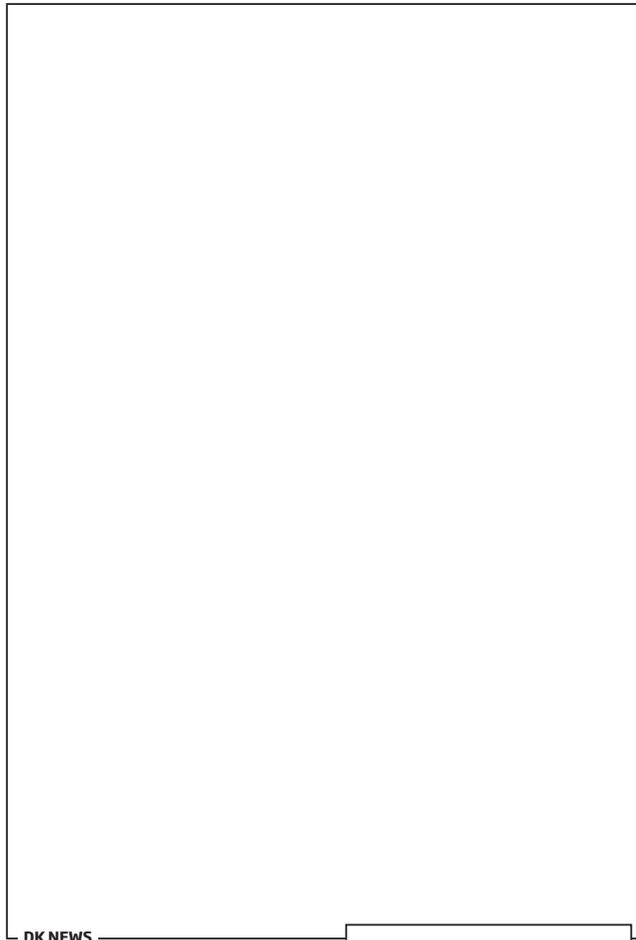
M. Iguerb a, en outre, souligné que cette édition a connu la participation de "230 invités", dont des écrivains, des chercheurs, des historiens et des académiciens, ainsi que la programmation de "480 activités culturelles", réparties sur plusieurs espaces dédiés aux différentes activités,

dont "l'espace africain", la salle Tassili, l'espace "Ghaza" et l'espace numérique. Selon le même responsable, cette édition a connu également la participation de 1.283 maisons d'édition de 60 pays dont l'Algérie, avec 267 maisons d'édition algériennes, 361 arabes, 478 africaines, 625 exposants étrangers, ainsi que l'exposition de "plus de 300.000 titres d'ouvrage dans tous les domaines de connaissance".

Relevant à ce propos que "le livre scientifique, technique et universitaire, ainsi que les livres sortis récemment dans ses diverses spécialités ont connu une grande affluence des visiteurs, M. Iguerb a expliqué cette affluence par les prix "raisonnables" disponibles au salon, d'autant plus que

l'Etat algérien "a exonéré les participants à ce salon de toutes les taxes", a-t-il rappelé. Indiquant que l'intérêt pour la dimension africaine se veut parmi les traditions du salon, M. Iguerb a estimé que le fait que l'Afrique soit l'invité d'honneur du Sila 2023, reflète l'appartenance et le prolongement culturel et géographique de l'Algérie". Et d'ajouter: "Nous nous soucions d'oeuvrer à la consolidation des ponts de communication avec les peuples africains". Le commissaire a, par ailleurs, fait savoir que la 27<sup>e</sup> édition du Sila sera organisée du 30 octobre au 9 novembre 2024. A rappeler que la 26<sup>e</sup> édition du Sila, sera clôturée samedi soir au Palais des expositions (Safex) des Pins-maritimes d'Alger.

### PUBLICITÉ



## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE Biden va annoncer des mesures pour limiter les risques liés à l'IA

Joe Biden va annoncer lundi une vaste série de mesures pour réglementer l'usage de l'intelligence artificielle (IA) afin de limiter les risques liés à cette technologie en plein essor, a indiqué la présidence américaine.

Selon la Maison Blanche, M. Biden va signer un décret présidentiel établissant de nouvelles règles de sécurité pour tous les systèmes d'IA, et exiger de ceux qui les mettent au point qu'ils partagent les résultats de leurs essais de sécurité avec les autorités américaines.

Le décret vise égale-

ment à prévenir les risques liés à au développement par l'IA de produits biologiques dangereux, et faire en sorte qu'elle ne soit pas utilisée pour escroquer les consommateurs.

Cette initiative constitue "l'action la plus vaste jamais entreprise pour protéger les Américains des risques potentiels liés aux systèmes d'IA", assure la Maison Blanche dans un communiqué.

La vice-présidente américaine, Kamala Harris est attendue en Grande-Bretagne pour un sommet qui réunira mercredi et jeudi diri-

geants politiques, représentants de la tech et chercheurs pour un premier sommet des tins à discuter de l'essor fulgurant de cette révolution technologique.

Ce sommet, qui réunira notamment le Premier ministre britannique Rishi Sunak, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen et le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, doit aborder les craintes suscitées par l'IA, en matière de cyberattaques, de désinformation, de pertes d'emplois ou de fraudes notamment.

## Le SG de l'ONU charge des experts d'élaborer des recommandations d'ici fin 2023

Le secrétaire général de l'ONU a mis en place jeudi un comité d'experts chargé de faire, d'ici la fin de l'année, des recommandations dans le domaine de l'intelligence artificielle, technologie aux "possibilités incroyables" accompagnées de "risques" pour la démocratie et les droits humains.

"L'année écoulée a vu une avancée extraordinaire des capacités et de l'utilisation de l'intelligence artificielle, via des chatbots, le clonage de voix, des générateurs d'images, des applications vidéo et bien plus", a déclaré Antonio Guterres à la presse.

"En ces temps difficiles, l'IA pourrait permettre des progrès extraordinaires pour l'humanité", a-t-il insisté, évoquant la prévention des crises, l'éducation, ou encore la lutte contre le changement climatique.

Mais "tout cela dépend d'une utilisation responsable des technologies de l'IA et de les rendre accessibles à tous, y compris aux pays développés qui en ont le plus besoin", a-t-il insisté, notant qu'"aujourd'hui l'expertise est" concentrée entre les mains d'une poignée de pays et d'entreprises.

"Les risques potentiels de l'IA s'étendent aux graves inquiétudes liées à la désinformation, à l'enracinement des préjugés et des discriminations, à la surveillance et à la violation de la vie privée, aux fraudes et à d'autres violations des droits humains", a-t-il mis en garde. "Sans entrer dans des scénarios apocalyptiques, il est déjà clair que

l'utilisation malveillante de l'IA pourrait saper la confiance dans les institutions, affaiblir la cohésion sociale et même menacer la démocratie", a ajouté le secrétaire général, qui avait précédemment pointé du doigt les risques de l'utilisation de ces technologies dans le domaine de la défense ou par des organisations terroristes. Dans ce contexte, le chef de l'ONU, qui soutient la création d'une entité des Nations unies pour aider à réguler l'IA, a mis en place jeudi ce comité consultatif chargé de faire d'ici fin 2023 des recommandations préliminaires dans trois domaines: gouvernance internationale de l'AI, évaluation des risques et des défis, opportunités d'accélérer le développement de l'humanité.

"Il doit travailler vite, parce que le temps joue contre nous", a-t-il insisté. Le comité d'une quarantaine de membres inclut des experts dans le domaine des technologies, du droit ou de la protection des données personnelles, issus du monde universitaire, de gouvernements ou encore du secteur privé.

Parmi eux notamment, Amandeep Singh Gill, envoyé spécial d'Antonio Guterres pour la technologie, James Manyika, vice-président chargé de l'IA chez Google-Alphabet, Mira Murati, directrice technique de la société américaine OpenAI qui a développé ChatGPT, ou Omar al-Olama, ministre de l'Intelligence artificielle des Emirats arabes unis.

## Elon Musk présente Grok, son interface d'intelligence artificielle générative

Elon Musk a donné des précisions sur le premier modèle d'intelligence artificielle générative de sa start-up xAI, baptisé "Grok", qui a accès à X (ex-Twitter) en temps réel et sera d'abord proposé aux abonnés de la formule la plus chère de la plateforme.

"Grok a accès en temps réel aux infos via X, ce qui lui donne un avantage majeur sur les autres modèles", a déclaré le dirigeant de Tesla, SpaceX, X et xAI dans la nuit de vendredi

à samedi sur X. En anglais, "grok" est un mot d'argot qui signifie "comprendre en profondeur et intuitivement".

Il est apparu dans "Stranger in a Strange Land", un roman de science-fiction de Robert Heinlein publié en 1961.

C'est un mot martien qui indique une compréhension totale de quelque chose, grâce à la capacité à sympathiser avec quelqu'un au point de se fondre dans son expérience.

"Dès qu'il sera sorti en version beta (test, ndlr),

le Grok de xAI sera disponible à tous les abonnés à Premium+ sur X", a indiqué Elon Musk.

Le réseau social qu'il a racheté il y a un an a lancé cette nouvelle formule à 16 dollars par mois la semaine dernière, pour les utilisateurs qui veulent plus de privilèges (pas de publicités, messages valorisés, etc). Le milliardaire a officiellement la création de xAI début juillet, après avoir recruté d'anciens informaticiens d'OpenAI, Google, Microsoft ou Tesla.

## TÉLÉCOMMUNICATIONS EN ALGÉRIE Internet très haut débit: un (1) million d'abonnés au FTTH à novembre 2023 (ministère)

Le nombre d'abonnés au réseau internet très haut débit en fibre optique (FTTH, fibre to home) a atteint un (1) million, au début novembre 2023, a annoncé samedi le ministère de la Poste et des Télécommunications dans un communiqué.



"Dans le cadre des objectifs stratégiques du Plan d'action du Gouvernement consacrés aux technologies de l'information et de la communication (TIC), tracés pour la concrétisation des engagements du Président de la République, notre pays a enregistré un saut qualitatif et quantitatif en termes de raccordement à l'internet fixe très haut débit, en priorisant la technologie de fibre optique jusqu'au domicile FTTH", indique la même source.

Le nombre d'abonnés utilisant la technologie FTTH a marqué "une croissance exponentielle, passant de près de 53.000 abonnés au début 2020 à un (1) million d'abonnés au début du mois de

novembre de l'année 2023", précise la même source. Cette évolution du nombre de foyers connectés au FTTH a été accompagnée par "une nette amélioration des débits offerts aux abonnés, pouvant atteindre 300 Mbps avec révision à la baisse des tarifs des débits supérieurs", relève le communiqué. Le ministère indique, à cet égard, qu'"un effort de communication soutenu a été fourni à travers des campagnes de proximité menées sur le terrain, notamment auprès des citoyens résidents des nouveaux pôles urbains, afin de susciter l'adhésion des ménages aux nouvelles offres d'AT et faciliter l'adoption de cette technologie de pointe".

## Communications: un million de foyers connectés à la fibre optique (ministre)

Un million de foyers en Algérie sont désormais connectés à la technologie FTTH (Fiber to the Home), dite Fibre optique jusqu'au domicile, a annoncé samedi à Chlef le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki.

Le ministre, qui intervenait en marge de la cérémonie honorant le millionième abonné à la fibre optique, un résident de Chlef, a souligné que son secteur a enregistré un "bond qualitatif" dans la technologie FTTH, dont le nombre d'abonnés a atteint le seuil d'un (1) million au mois de novembre courant, contre pas plus de 53.000 abonnés en 2020.

"Le nombre d'abonnés à la fibre optique a été multiplié par vingt entre 2020 et 2023 grâce aux efforts de l'Etat et des cadres du secteur, en application des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la numérisation et la transition numérique", a-t-il dit. Il a

ajouté que "l'Algérie fait partie des rares pays africains et arabes à avoir atteint le seuil du million de familles connectées à cette technologie.

Ce qui permettra d'être au diapason des demandes de nos abonnés et de nous adapter de manière proactive aux besoins futurs requérant généralement de plus importants moyens dans le domaine".

Le nombre d'abonnés à l'internet fixe est passé, quant à lui, de 3,5 millions en 2020 à 5,4 millions au mois de novembre courant, dont un million d'abonnés à la fibre optique, a précisé M. Bibi Triki.

Il a relevé, en outre, que "l'évolution positive" constatée dans les indicateurs du secteur, en termes de hausse du nombre des abonnés, d'amélioration du débit et de relèvement de la moyenne de diffusion de la technologie FTTH à travers les 58 wilayas du pays, est "le fruit d'une approche équilibrée pour la généralisation des

technologies de l'information et de la communication à l'ensemble du territoire national".

La technologie FTTH assure une connexion de bonne qualité excluant les perturbations électromagnétiques et les coupures, en plus d'un débit pouvant atteindre les 300 Mbps.

Le millionième abonné à la FTTH en Algérie, une famille résidant à la cité Guezou de la ville de Chlef, a bénéficié d'un abonnement de trois ans de 300 Mbps, offert gratuitement par Algérie Telecom (AT).

A noter qu'un taux de 90 % des agences commerciales d'Algérie Télécom (AT) ont obtenu le label de la qualité d'accueil "Fi khidmatikoum", attribué par l'Institut algérien de normalisation (IANOR), tandis que la capacité de la bande passante internationale de l'entreprise est passée de 1,5 téraoctets/seconde en 2020, à 7,8 tb/s en novembre 2023, selon les responsables d'AT.





## PARA-POWERLIFTING - COUPE DU MONDE-2023 (2E JOURNÉE)

# Samira Guerioua se qualifie aux paralympiques de Paris-2024

L'athlète algérienne de para-powerlifting, Samira Guerioua, double médaillée d'or à la Coupe du monde de la discipline (messieurs et dames) qui prend fin, dimanche au Caire, s'est qualifiée aux Jeux paralympiques de Paris-2024, a-t-on appris auprès de l'entraîneur national, Mohamed Salaheddine Benatta.

"Effectivement, notre championne Samira Guerioua s'est qualifiée aux Jeux Paralympiques 2024 de Paris. Elle s'est distinguée lors de cette coupe du Monde qui se déroule au Caire, en décrochant deux médailles d'or dans la catégorie des -45kg", a indiqué à l'APS l'entraîneur national.

Au Caire, Guerioua a remporté une première médaille en vermeil au meilleur essai avec (93kg), échouant à la barre de 96kg (3e essai), avant d'en ajouter une autre en or au total de ses essais avec une charge à 183kg au total.

"C'est la 3e athlète para-lifter algérien qui a assuré sa place aux Joutes de Paris, après les tickets obtenus par Hocine Bettir (-65kg) et Hadj Ali Mohamed Amine (-88kg), réussis lors du dernier Championnat du monde de la discipline le mois d'août dernier à Dubaï, en attendant les possibilités d'en qualifier d'autres", a expliqué Mohamed Sallaheddine Benatta.

En attendant ce prochain objectif, le para-powerlifting algérien a fait bonne figure lors du rendez-vous du Caire, en remportant un total de 10 médailles (6 or, 3 ar-



gent, 1 bronze). Les autres consécutions en vermeil ont été l'œuvre de Hocine Bettir (-65kg) avec une charge à 190 kg à son 1er essai et une autre médaille en argent au total de la catégorie, après avoir échoué à soulever les barres de 195 kg et 200kg. L'argent du meilleur essai est revenu à l'Egyptien Ali Mondy Ahmed (120kg) et qui a ajouté l'or du total (330kg, réussi à

ses 3 essais). Les deux bronzes sont revenues au Namibien Kamenye Kapuma (75kg). Hadj Ahmed Beyour (-49kg), s'est adjugé de son côté de l'or de la meilleure charge (145 kg), et une bronze au total (285kg), devant l'Egyptien Mashrafy Sawamil (140kg) et or au total (405 kg), et son compatriote Gaddafi Huder (125kg) et argent au total (360kg).

L'autre algérien, Hadj Ali Mohamed Amine (88kg) a remporté lui aussi l'or au total des essais avec 634 kg et une argent au meilleur essai (217kg).

La dernière consécration en or a été glanée par l'athlète Nacera Merar dans la catégorie des (-79kg) avec 127kg du meilleur essai, au 3e essai, et une argent au total des ses essais.

L'unique médaille de bronze algérienne a été décrochée par Aymen khodja dans la catégorie de -59kg, avec une charge à 155kg, échouant au passage à soulever le 160kg deux reprises. L'or de la catégorie du meilleur essai est revenu à l'Egyptien Elmenawy Med (190kg), en plus de l'argent au total (375kg), devant son compatriote Elgafary Hossam qui a pris l'or du total (495kg) et l'argent du meilleur essai (170kg). Les prochaines échéances internationales sont les Jeux mondiaux en Thaïlande (décembre), la Coupe du monde de Faza'a aux Emirats arabes unis (février-2024) et le Grand Prix de Manchester (juin). Le para-powerlifting algérien est représenté par six athlètes dont deux filles à la Coupe du Monde (messieurs et dames), au Caire (Egypte), une compétition qualificative aux Jeux paralympiques de Paris-2024.

Le rendez-vous cairote permet aux athlètes d'enranger des points supplémentaires dans leur classement paralympique avec l'objectif de se qualifier aux Joutes parisiennes l'année prochaine.

## PARA-POWERLIFTING / COUPE DU MONDE-2023 (2E JOURNÉE)

### L'Algérie décroche 10 médailles dont six en or

Les athlètes para-powerlifting algériens ont décroché 10 médailles (6 or, 3 argent, 1 bronze) à l'issue des épreuves de la deuxième journée de la Coupe du Monde de la discipline (messieurs et dames), disputées samedi au Caire (Egypte).

Les médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Samira Guerioua (45kg, deux médailles d'or), Nacera Merar (79kg), Hocine Bettir (65kg), Beyor Hadj Ahmed (49kg) et Hadj Ali Mohamed (88kg), alors que celles en argent ont été obtenues par Hocine Bettir (65kg), Hadj Ali Mohamed (88kg) et Nacera Merar (79kg).

La breloque en bronze a été remportée par Beyor Hadj Ahmed (49kg). Le para-powerlifting algérien est représenté par six athlètes dont deux filles à la Coupe du Monde (messieurs et dames), au Caire (Egypte), une compétition qualificative aux Jeux paralympiques de Paris-2024.

Le rendez-vous cairote permet aux athlètes d'enranger des points supplémentaires dans leur classement paralympique avec l'objectif de se qualifier aux Joutes parisiennes l'année prochaine.

## HAND - AMICAL

### Nouvelle victoire de l'Algérie devant l'Arabie saoudite (27-23)

La sélection algérienne de handball s'est, une nouvelle fois, imposée devant son homologue saoudienne sur le score de 27 à 23, en match amical disputé samedi à Khobar (Arabie saoudite).

C'est le deuxième succès en amical des handballeurs algériens après celui obtenu jeudi face au même adversaire sur le score 25 à 19. En stage de préparation en Arabie saoudite, en prévision Championnat d'Afrique des nations CAN-2024 prévu en Egypte (19-29 janvier), le Sept national a effectué un rassemblement de trois jours à Alger sous la houlette du sélectionneur national Salah Boucheikriou, qui a fait appel à 17 joueurs issus du championnat local et ceux évoluant à l'étranger.



La sélection algérienne a effectué en septembre dernier un stage préparatif à Doha (Qatar), ponctué par deux défaites en amical face à la sélection qatarie locale (32-20 puis 26-18).

La dernière sortie officielle de l'équipe algérienne remonte aux Jeux sportifs arabes 2023 (5-15 juillet)

avec une médaille de bronze décrochée grâce à la victoire contre l'Irak après prolongations (31-29). Pour rappel, le vainqueur de la prochaine CAN-2024 de handball, dont le tirage au sort est prévu le 15 novembre au Caire, se qualifiera directement aux Jeux olympiques de Paris 2024.

## WEC

### Le titre pilotes au trio Buemi, Hartley et Hirakawa

Le Suisse Sébastien Buemi, le Néo-Zélandais Brendon Hartley et le Japonais Ryo Hirakawa (Toyota) ont conservé samedi leur titre de champions du monde d'endurance pilotes après leur victoire aux Huit Heures de Bahreïn, dernière manche du championnat du monde WEC.

Toyota avait déjà été couronné comme constructeur, pour la 6e fois au total et la 5e fois d'affilée, à l'issue de la précédente épreuve en septembre au Japon. Seules les 24 heures du Mans, remportées en juin par Ferrari, ont échappées cette saison au constructeur japonais qui confirme sa domination sur la catégorie reine "Hypercar" qui attire toutefois un nombre grandissant de marques de renom. La manche de Bahreïn devait encore décider du titre pilotes entre les deux équipes Toyota. Celui de la N.8 (Buemi, Hartley, Hirakawa) avait réalisé la pole po-



sition devant celui de la N.7 composé du Britannique Mike Conway, du Japonais Kamui Kobayashi et de l'Argentin José María López.

Un accrochage dès le départ entre la Toyota N.7 et la Cadillac N.2, partie 3e sur la grille, a tout de suite permis à la Toyota N.8 de s'envoler en tête, la Cadillac écopant elle d'une pénalité.

À la mi-course, la Toyota N.8 était toujours au commandement

avec un train de secondes d'avance sur l'autre voiture japonaise, remontée sur les Ferrari qui avaient profité de ses déboires en début de course. Mais la voiture de tête a ensuite connu quelques émotions, victime d'un accrochage avec une Porsche de la catégorie GT. Plus de peur que de mal toutefois et la N.8 a conservé la tête, portant son avance à quelque 40 secondes à la 6e heure sur la N.7, celle-ci précédant la

Porsche N.38 du team Jota.

A une demi-heure de la fin, la Ferrari N.50 est passée 3e, une position qu'elle a gardé jusqu'à la fin. A noter la victoire en catégorie LMGT de l'équipage exclusivement féminin Iron Dames composé de l'Allemande Sarah Bovy, de la Danoise Michelle Gatting et de la Suisse Rachel Frey.

Classement des Huit Heures de Bahreïn, 7e et dernière épreuve du championnat du monde d'endurance automobile WEC, course samedi sur le circuit international de Bahreïn (5,412 km).

1. Toyota Gazoo Racing N.8 (Sébastien Buemi/Brendon Hartley/Ryo Hirakawa) 249 tours en 8:01:25.308

2. Toyota Gazoo Racing N.7 (Kamui Kobayashi/Mike Conway/José María López) à 47:516

3. Ferrari AF Corse N.50 (Antonio Fuoco, Miguel Molina, Nicklas Nielsen) à 1:36.286

4. Porsche 963 Team Jota N.38 (William Stevens, Antonio Felix da Costa, Yifel Ye) à 1:37.248

5. Porsche-Penske N.6 (André Lotterer/Kevin Estre/Laurens Vanthoor) à 1 tour

... Classement final du championnat du monde.

Pilotes:  
1. Sébastien Buemi (SUI), Brendon Hartley (NZL), Rio Harakawa (JPN) 172 points

2. Mike Conway (GBR), Kamui Kobayashi (JPN), José María López (ARG) 145

3. Antonio Fuoco (ITA), Miguel Molina (ESP), Nicklas Nielsen (DEN) 120

... Constructeurs:  
1. Toyota: 217  
2. Ferrari: 161  
3. Porsche: 99  
4. Cadillac: 79  
5. Peugeot: 67

## COUPE D'ALGÉRIE DES JEUNES La FAF établit un nouveau calendrier des tours régionaux

La Commission de la Coupe d'Algérie de la Fédération algérienne de football (FAF) a établi un nouveau calendrier des tours régionaux des jeunes suite à la décision portant suspension des activités footballistiques ainsi que la période des examens et celle des vacances scolaires, a indiqué dimanche l'instance fédérale sur son site officiel.

Cette décision intervient conformément à la circulaire n.1883 transmise aux Ligues régionales en date du 10 octobre 2023 relative à l'épreuve de la Coupe d'Algérie des jeunes catégories (U15, U17 et U19) pour la saison 2023/2024, précise la FAF.

A cet égard, il est permis aux Ligues régionales de rajouter un tour supplémentaire afin d'atteindre le quota admis, toujours conformément à la circulaire n.1883, et ce, en le programmant

le mardi 26 décembre 2023, a indiqué l'instance fédérale, soulignant qu'à l'exception du nouveau calendrier des tours, tous les autres aspects organisationnels et réglementaires demeurent inchangés.

### Nouveau calendrier de la Coupe d'Algérie des jeunes :

**1er Tour régional (les clubs des ligues régionales et de wilayas)**  
-Vendredi 10 et samedi 11 novembre ou bien vendredi 17 et samedi

18 novembre  
**2e Tour régional (les clubs des ligues régionales et de wilayas)**  
-Vendredi 8 et samedi 9 décembre

**3e Tour régional (entrée en lice des clubs de l'inter-régions)**  
-Jeudi 21 et samedi 22 décembre

**4e Tour régional (entrée en lice des clubs de Ligue 1 et 2)**  
-Vendredi 29 et samedi 30 décembre

**5e Tour régional :**  
-Mercredi 3 et jeudi 4 janvier 2024

## LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST) JSM TIARET Fin de mission pour l'entraîneur Aït Djoudi

L'entraîneur Azeddine Aït Djoudi a quitté la barre technique de la JSM Tiaret au terme d'un accord trouvé avec la direction de cette formation pour une résiliation "à l'amiable" du contrat liant les deux parties, a-t-on appris, dimanche, du club de Ligue 2 de football (Gr. Centre-ouest).

Aucune explication n'a été donnée concernant ce "divorce précipité" entre la JSMT et l'ancien entraîneur de la JS Kabylie et de

plusieurs clubs algériens. La même source a, en outre, affirmé que les contacts sont en cours pour engager un nouveau coach, assurant que le successeur d'Aït Djoudi sera connu ces jours-ci.

Aït Djoudi a rejoint le club des hauts plateaux de l'Ouest lors de l'intersaison, après un passage au NC Magra, en fin d'exercice dernier, qu'il a réussi à maintenir en Ligue 1.

Après une entrée en scène réussie, en ramenant une victoire de Bechar face au nouveau promu Guir Abadla (2-1) pour le compte de la première journée du championnat, la JSMT a marqué le pas dès la journée suivante en se contentant d'un nul à domicile face au CR Temouchent (0-0).

Elle a ensuite perdu lourdement au cours de la précédente journée (la troisième) sur le terrain

de l'ESM Kolea (4-0). "Ezzargha", qui avait longtemps bataillé pour la carte de l'accession, la saison passée, avant de lâcher du lest dans les dernières journées, a connu des changements sensibles, l'équipe dernière, avec l'arrivée d'une nouvelle direction et d'un nouveau staff technique. Les changements ont concerné aussi son effectif, qui a été remodelé à hauteur de 80%, rappelle-t-on.

## LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST) Le GC Mascara ambitionne de retrouver l'élite (Belloumi)

Le GC Mascara tentera de jouer toutes ses chances dans la course à l'accession en Ligue 1 de football, a déclaré, samedi, son nouveau Directeur technique, Lakhdar Belloumi. Dans une déclaration à l'APS, l'ancienne star de la légendaire sélection algérienne des années 1980 a estimé, que le 'Ghali' ambitionne de retrouver l'élite après plusieurs années de disette.

"Notre objectif est de jouer pleinement nos chances dans la course à la montée. Le GCM est censé retrouver sa place parmi l'élite. Ce ne sera pas une chose simple, mais nous devons y croire", a-t-il dit. Vainqueur du championnat d'Algérie en 1984, avec Belloumi

comme meneur de jeu, le GCM n'a plus évolué en Ligue 1, depuis la saison 2004-2005.

Sa longue traversée du désert lui a même valu d'être relégué en quatrième palier lors de la saison 2010-2011. Ayant retrouvé le deuxième palier pendant l'exercice 2020-2021, le club de la ville de l'Emir Abdelkader a patienté, lors de la saison passée, jusqu'aux dernières journées du championnat pour éviter la relégation.

"Même pour l'intersaison, les choses n'étaient pas faciles pour le club pour assurer une bonne préparation, poursuit Belloumi, mais l'arrivée d'un nouveau président a permis de remettre de l'ordre dans

la maison". Belloumi, désigné dans son nouveau poste, il y a quelques semaines, a mis en exergue aussi l'accompagnement de la part des autorités de la wilaya, "un apport de taille qui devrait stimuler l'équipe pour réaliser l'objectif assigné", a-t-il encore estimé.

Après avoir enchaîné deux victoires lors des deux premières journées du championnat de son groupe Centre-ouest, le GCM a été accroché à domicile par le SC Mecheria (0-0) au titre de la précédente journée.

L'équipe occupe la deuxième place au classement avec 7 points, distancée de deux longueurs par le leader, l'ES Mostaganem.

## INTER-RÉGIONS - MC SAÏDA Les dettes du club estimées à 130 millions DA, les nouvelles recrues pas encore qualifiées

Les dettes du MC Saïda cumulées au cours des exercices passés sont estimées à 130 millions de dinars, au moment où sa direction peine pour lever l'interdiction de recrutement dont fait l'objet le club, qui évoluera cette saison en Ligue inter-régions, a-t-on appris, dimanche, de cette formation de l'Ouest du pays.

Profitant de la nouvelle mesure prise par la Fédération algérienne de football (FAF) pour permettre aux clubs endettés de qualifier leurs nou-

velles recrues et portant sur l'échelonnement de leurs dettes, la direction du MCS est parvenue à conclure des accords avec certains créanciers, en attendant d'en faire de même avec les autres, a précisé la même source.

Néanmoins, il sera difficile de clore ce dossier avant la première journée du championnat du troisième palier, prévue pour vendredi prochain, souligne-t-on. Du coup, les Vert et Rouge devraient jouer leur premier match du championnat face à

l'USM Bel Abbès avec un effectif composé essentiellement des joueurs des jeunes catégories du club, a-t-on encore prévu. Relégué en inter-régions à l'issue de l'exercice passé, le MCS envisage de jouer pleinement ses chances pour un retour rapide en Ligue 2. Pour ce faire, la direction du club a fait venir une dizaine de joueurs d'expérience qui attendent toujours la levée d'interdiction de recrutement sur leur nouvelle formation, qui dure depuis deux saisons, pour

obtenir leurs licences. Le "Mouloudia" est géré, depuis l'intersaison, par un directeur présidé par l'ancien président de ce club, Bellahcene Bellahzil, et ce, après l'échec de l'assemblée générale à élire un nouveau président, faute de candidats. Outre le renfort effectué au sein de son effectif, la direction provisoire du MCS, club qui détient le record de longévité en Ligue 2 (44 saisons), a engagé aussi un nouvel entraîneur, en la personne de Lyes Arab, rappelle-t-on.

## AFRICAN FOOTBALL LEAGUE La CAF fixe les dates de la finale

La Confédération Africaine de Football ("CAF") a annoncé les dates et heures des coups d'envoi de la finale de l'African Football League, qui se jouera en deux manches (aller et retour) (heures algériennes).

**Finale aller (dimanche 5 novembre)** WAC (MAR)-Mamelodi Sundown (AFS) 19h00

**Finale retour (dimanche 12 novembre)** Mamelodi Sundown - WAC 14h00

Le vainqueur de la première édition de l'African Football League recevra une récompense de 4 millions de dollars contre 3 millions pour le finaliste.

## MOZAMBIQUE Feizal Ismael Sidat réélu à la tête de la Fédération mozambicaine

Le président sortant de la fédération mozambicaine de football (FMF) Feizal Ismael Sidat, a été réélu pour le mandat olympique (2023-2027), lors de l'assemblée générale électorale tenue vendredi à Maputo.

Sidat de la liste "B" a remporté une victoire écrasante de 11 voix contre 0 à son adversaire, Nkutema Namoto Chipande, de la liste "A". C'est le troisième mandat de Sidat à la tête de la fédération mozambicaine de football et le deuxième consécutif.

L'élection de M. Sidat reflète la confiance massive manifestée par les associations provinciales de football à l'égard de son leadership et de la continuité des projets lancés au cours de son précédent mandat, affirme la FMF.

Les principaux piliers de la gestion de M. Sidat ont été l'investissement dans la formation d'agents sportifs, l'amélioration des infrastructures sportives et administratives et l'accent mis sur le succès des équipes nationales, selon la même source.

"C'est un grand privilège et un honneur d'avoir été réélu pour un nouveau mandat à la présidence de la FMF. Je tiens à remercier tous ceux qui ont cru en notre vision et qui ont manifesté leur soutien lors de cette élection," a déclaré Sidat à l'issue de son élection.

## INTER-RÉGIONS (GR. OUEST) WA TLEMEN Accord trouvé avec 31 créanciers pour l'échelonnement des dettes

La direction du WA Tlemcen, relégué en championnat inter-régions à l'issue du précédent exercice footballistique, a trouvé un accord avec 31 sur 38 créanciers pour l'échelonnement des dettes, a-t-on appris, jeudi, de cette formation de l'Ouest du pays.

Cette opération concerne d'anciens joueurs et entraîneurs ayant déposé plainte devant la Chambre nationale de résolution de litiges (CNRL), ce qui a conduit à interdire le WAT de tout recrutement au cours des deux derniers exercices.

Les protocoles signés avec les 31 créanciers en question ouvrent la voie à la direction du "Widad" de qualifier ses nouvelles recrues, au nombre de huit, après s'être engagé de s'acquitter d'une première tranche à hauteur de 25% des dettes globales, précise-t-on de même source. La levée d'interdiction de recrutement sur les clubs ayant des dettes auprès d'anciens joueurs et entraîneurs a été rendue moins compliquée, après la décision prise, récemment, par la Fédération algérienne de football portant sur l'échelonnement des dettes concernées qui seront apurées en quatre tranches. La sanction dont fait l'objet la formation des "Zianides", depuis près de deux années, lui a valu deux relégations de suite. L'équipe, contrainte d'évoluer avec des joueurs des jeunes catégories, a perdu sa place en Ligue 1 à l'issue de l'exercice 2021-2022, ne parvenant pas aussi à se maintenir en Ligue 2 lors de l'exercice suivant. C'est la deuxième fois que ce club, fondé en 1962, évolue en troisième palier. Il avait connu la même expérience de 2015 au 2017, rappelle-t-on.

## CAF

## La CAF organise des ateliers sur la gouvernance et les finances avec les 54 fédérations membres

La Confédération africaine de football (CAF) va organiser sa première table ronde sur la Gouvernance et les Finances de la CAF avec ses 54 Associations Membres, a indiqué jeudi l'instance africaine.

Conformément à la vision de Dr Patrice Motsepe, le président de la CAF, de rendre le football africain plus compétitif au niveau mondial et autonome, la CAF se lance dans une tournée unique qui la verra guider ses associations membres dans la mise en place de mesures efficaces pour stabiliser et améliorer la gouvernance et les structures financières au sein de leurs fédérations respectives, précise l'instance suprême du football africain sur son site officiel.

Durant trois jours des ateliers seront supervisés par les deux Divisions Juridiques et Financières de la CAF et verront les Secrétaires Généraux et les Directeurs Financiers de chaque Association Membre de la CAF se réunir pour des ateliers plus approfondis au cours des prochains mois. Dans la région COSAFA, l'Afrique du Sud accueillera le premier atelier prévu du 2 au 4 novembre à Johannesburg, où le pays hôte sera rejoint par la Zambie, le Malawi, le Lesotho, le Botswana, l'Esuatini, l'Angola, la Namibie, les Seychelles, l'île Maurice, le Mozambique et le Zimbabwe.

Les questions clés liées à la gouvernance et à la finance seront abordées durant les ateliers. Les associations membres auront l'opportunité de partager certaines de leurs méthodes de travail.

Les ateliers porteront notamment sur les principes de bonne gouvernance avec les statuts types de la FIFA et de la CAF ainsi que sur les outils permettant de mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de gouvernance.

### Les ateliers sur la gouvernance et les finances de la CAF :

**02 - 04 novembre 2023 | Johannesburg (Afrique du Sud)**

**Pays anglophones :** Afrique du Sud (hôte), Zambie, Malawi, Lesotho, Botswana, Esuatini, Angola, Namibie, Seychelles, Maurice, Mozambique, Zimbabwe.

**12 - 14 mars 2024 | Kinshasa (RD Congo)**

**Pays francophones :** RD Congo (hôte), Gabon, Cameroun, RD Congo, Guinée équatoriale, Burundi, République centrafricaine, Comores, Guinée Bissau, S?o Tomé e Pr?ncipe Tchad, Madagascar.

**18 - 20 mars 2024 | Dakar (Sénégal)**

**Pays francophones :** Sénégal (hôte), Algérie, Maroc, Tunisie, Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso, Guinée, Djibouti, Bénin, Togo, Côte d'Ivoire, Cap-Vert.

**03 - 05 avril 2024 | Addis Abeba (Éthiopie)**

**Pays anglophones :** Éthiopie (hôte), Ghana, Égypte, Libye, Nigeria, Tanzanie, Liberia, Gambie, Sierra Leone, Soudan, Soudan du Sud, Érythrée, Somalie, Ouganda, Kenya, Rwanda.

APS

## COUPE DE BELGIQUE (16E DE FINALE) L'Algérien Kadri offre la qualification à Courtrai

Le milieu international algérien, Abdelkahr Kadri, a offert la qualification aux 8es de finales de la Coupe de Belgique de football, à son équipe Courtrai face à Dender (Ligue 2) (1-1, 4-3 aux t.a.b) lors du match des 16es de finale disputé mercredi soir.

Mené au score dès la 10e minute de la partie sur une réalisation de Rajsels, le joueur algérien a réussi à égaliser sur un penalty (28').

Lors de la séance fatidique de tirs au but, l'ancien milieu défensif de l'Académie de Paradou a réussi à transformer le dernier tir, offrant, ainsi, la qualification à ses coéquipiers. Il s'agit de la troisième réalisation de Kadri cette saison, toutes compétitions confondues.

Les deux autres ont été inscrits en championnat professionnel (Pro League). Pour rappel, Kadri (23 ans) a rejoint Courtrai en août 2021, en provenance du Paradou AC (Ligue 1 "Mobilis"), pour un contrat de 4 saisons.



## COPA LIBERTADORES Fluminense remporte sa première Copa Libertadores en battant Boca Juniors 2 buts à 1

Le club brésilien de Fluminense a remporté la première Copa Libertadores de son histoire en battant l'équipe argentine de Boca Juniors 2 buts à 1 après prolongation en finale, samedi au stade Maracana de Rio de Janeiro.

L'Argentin de Fluminense German Cano a ouvert la marque à la 36e minute, son troisième but dans cette Copa Libertadores à l'âge de 35 ans, en reprenant au point de penalty un centre de la droite de Kenzo.

Le latéral droit péruvien Luis Advincula a égalisé à la 73e d'un superbe tir enroulé du gauche depuis l'extérieur de la surface, puis John Kennedy a marqué le but de la victoire brésilienne en prolongation (99e) avant d'être exclu pour avoir trop fêté son but avec les supporters.

John Kennedy était entré en jeu à la 80e minute.

Fluminense de l'entraîneur Abel Braga a également terminé à dix après l'exclusion du défenseur colombien Frank Fabra pour avoir mis une gifle à Nino (105e).

Boca Juniors, sacré à six reprises, perd pour la sixième fois en finale de cette compétition, l'équivalent sud-américain de la Ligue des champions européenne.

Cette finale a permis de voir de vieilles connaissances européennes telles l'ancien buteur de Naples et du PSG Edinson Cavani (36 ans) côté Boca Juniors et le multi titré défenseur ancien du Real Madrid Marcelo (35 ans) côté Fluminense.

Les deux ont été remplacés en seconde période. Fluminense succède à un

autre club brésilien, son grand rival de Flamengo, vainqueur l'an dernier de l'Atlético Paranaense 1-0 en finale à Guayaquil. Le dernier club argentin en finale était River Plate, battu 2-1 par Flamengo en 2019 à Lima.

Le dernier affrontement entre Fluminense et Boca Juniors remontait à mai 2012 en quarts de finale de cette même Copa Libertadores. Boca Juniors s'était qualifié pour les demi-finales.

Fluminense avait perdu aux tirs au but son unique finale en 2008 face au club équatorien du LDU Quito.

Boca Juniors en était pour sa part à sa douzième finale, avec six victoires et désormais autant de défaites, à un succès du record détenu un autre club argentin, l'Independiente (7 victoires en 7 finales).

## ANGLETERRE Arteta fulmine contre l'arbitrage, "une honte"

"C'est une honte", a pesté l'entraîneur Mikel Arteta après la défaite d'Arsenal 1-0 à Newcastle, la première de la saison en championnat d'Angleterre de football, concédée samedi après un but validé après un long recours à l'assistance vidéo.

"C'est honteux ce qui s'est passé, la façon dont le but a été marqué, en Premier League - le championnat que

l'on présente comme le meilleur au monde", a déclaré Arteta auprès de la BBC.

Cela fait vingt ans que je suis dans ce pays et maintenant j'ai honte.

C'est une honte". Le but d'Anthony Gordon (64e) a été validé après un triple recours à l'assistance vidéo.

Le corps arbitral s'est penché sur une possible sortie de

balle, une éventuelle faute de Joelinton sur le défenseur Gabriel et un possible hors jeu, avant de le confirmer.

"On essaye de faire des choses incroyables et d'être à notre meilleur niveau chaque semaine.

Quand on n'est pas assez bon, j'en prends la responsabilité", a ajouté Arteta.

Mais "le résultat est loin d'être à la hauteur du niveau

que cette ligue doit avoir et de la manière dont elle est disputée.

Je suis gêné d'avoir participé à cela".

Devant la caméra de Sky Sports, l'entraîneur espagnol a enfoncé le clou, répétant à plusieurs reprises: "c'est honteux, c'est une honte".

"Je dois venir ici pour dire que ce n'est pas acceptable, les enjeux sont trop importants".

## ANGLETERRE Guardiola rassurant à propos de Haaland, sorti blessé

L'entraîneur Pep Guardiola a sorti Erling Haaland à la mi-temps par précaution samedi contre Bournemouth (6-1), mais l'attaquant ne souffre d'aucune blessure sérieuse, a dit le technicien après la victoire de Manchester City.

L'avant-centre norvégien a été victime d'une "torsion de la cheville", a indiqué Guardiola à la BBC.

"Nous n'avons pas voulu prendre de risque avec lui, il ne se sentait pas à l'aise", a-t-il dit.

Le meilleur buteur des Citizens cette

saison demeure toutefois incertain pour la réception des Young Boys de Bern, mardi en Ligue des champions.

Il est espéré pour le déplacement à Chelsea le week-end prochain en championnat.

"Il sera de retour peut-être mardi (ou peut-être dimanche prochain", a dit Guardiola.

L'entraîneur de Manchester City s'est montré particulièrement élogieux envers Jérémie Doku, impliqué sur les cinq premiers buts de son équipe, et Bernardo

Silva, très en vue contre Bournemouth. "Il s'est intégré tellement rapidement", a-t-il dit à propos de Doku, arrivé cet été en provenance de Rennes.

"Ce n'est pas juste aujourd'hui, mais aussi lors de tous les matches qu'il a disputés, il a très bien joué".

Quant à Silva, "c'est un joueur extraordinaire, il a marqué deux grands buts.

L'action du deuxième but, c'est du (Lionel) Messi, Messi a fait ça plusieurs fois. Tout le monde est tellement heureux de l'avoir ici".

**BOCA : E. CAVANI : "LE MATCH DE MA VIE"**

Ce samedi (21h), Boca Juniors défie Fluminense en finale de la Copa Libertadores au Maracanã de Rio de Janeiro. Un match au sommet du football sud-américain que l'attaquant Edinson Cavani (36 ans) attend impatiemment. "Je pense au moment où nous sommes arrivés en finale et peut-être à tout ce qui s'est passé avant, tout ce que j'ai vécu dans ma carrière, mais on n'y pense pas tellement. On pense au présent, à ce qu'il y a à vivre, à jouer. Et la vérité, c'est que c'est le match de ma vie, avec tout ce que cette rencontre implique, et l'endroit où nous allons la jouer, a jugé le buteur uruguayen face aux journalistes. À l'exception de la Copa América avec l'Uruguay, j'échangerai tout ce que j'ai accompli pour pouvoir gagner la Copa Libertadores avec Boca."

**BELGIQUE FELLAINI VA PRENDRE SA RETRAITE**

Quelques semaines après Eden Hazard, un autre joueur majeur de l'équipe de Belgique va prendre sa retraite. En effet, le milieu Marouane Fellaini (36 ans), exilé au Shandong Taishan, en Chine, depuis 2019, s'apprête à raccrocher les crampons.

"À la fin de cette saison, Fellaini fera ses adieux à l'équipe. Pendant la cérémonie, les supporters seront invités à venir faire leurs adieux à ce joueur étranger méritant. Ensuite, il continuera à se battre aux côtés de ses coéquipiers et à représenter l'équipe en Ligue des Champions de l'AFC et en finale de la Coupe", indique le club chinois sur son site officiel.

"Au cours des dernières années, Fellaini a enflammé notre stade avec des buts et des victoires à maintes reprises. Dans cette bataille finale, saluons-le sous les applaudissements et les acclamations. Une superstar à son arrivée, une légende à son départ ! Merci, notre capitaine Fellaini !", rajoute le Shandong Taishan. En 140 matchs en Chine, l'ex-Diable Rouge a marqué 50 buts et délivré 12 passes décisives.

**REAL MADRID GÜLER ENFIN DISPONIBLE**

Recruté pour 20 millions d'euros à Fenerbahçe, Arda Güler (18 ans) est enfin disponible. Remis de ses blessures à un genou et à une cuisse, le milieu offensif turc a été convoqué par Carlo Ancelotti pour la réception du Rayo Vallecano, ce dimanche (21h) en Liga.

"Il a commencé à s'entraîner avec l'équipe cette semaine. Demain, il sera présent. Petit à petit, il aura des minutes. C'est un joueur offensif. Il peut jouer comme milieu de terrain, avant-centre ou comme ailier droit. Il peut également jouer en attaquant intérieur", a indiqué l'entraîneur italien en conférence de presse.

**FLUMINENSE LA JOIE INDESCRITIBLE DE MARCELO**

A 35 ans, Marcelo a remporté la première Copa Libertadores de l'histoire de Fluminense contre Boca Juniors (2-1 ap), samedi. Une énorme performance pour le latéral gauche brésilien, ému après la partie. "Le Real me comprendra : aujourd'hui, j'ai remporté le titre le plus important de ma carrière parce que Fluminense est le club qui m'a élevé. C'est mon club de coeur. Je remporte ce trophée avec le club qui m'a donné tous les outils pour faire ma carrière, avec les employés qui m'ont vu grandir. Il n'y a rien de plus gratifiant. Cela n'a pas de prix", a jugé l'ancien joueur du Real Madrid au micro d'ESPN. Un sacré palmarès pour celui qui a soulevé la Ligue des Champions à cinq reprises avec la Maison Blanche.

**BARCELONE UN SUCCÈS MIRACULEUX POUR XAVI**

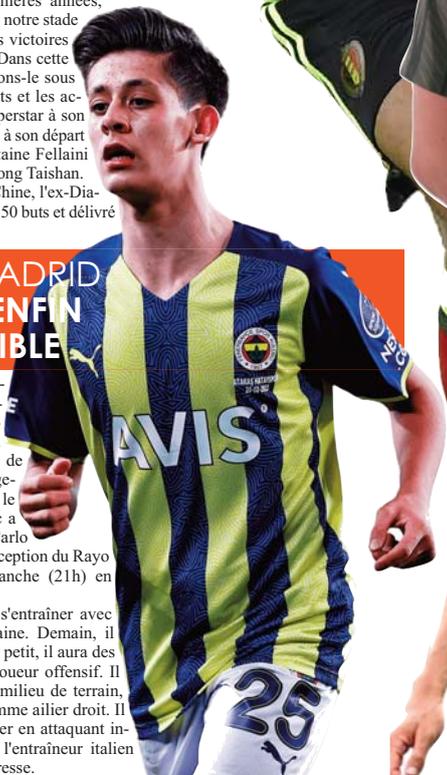
Largement bousculé, le FC Barcelone a réussi un gros coup en s'imposant sur le terrain de la Real Sociedad (0-1), dimanche en Ligue 1. Une victoire tirée par les cheveux pour l'entraîneur du club catalan, Xavi.

"La semaine dernière, nous méritions de gagner et nous avons perdu, et aujourd'hui, alors que nous ne méritons pas de gagner, nous avons gagné. Nous devons être réalistes. Nous n'avons pas été bons et nous ne méritons pas de gagner. Certains des joueurs revenaient de blessure sans le rythme de tel match. Nous avons souffert, nous nous sommes créés peu d'occasions. Nous n'avons pas été à l'aise... Mais c'est une victoire très importante. Nous prenons trois points en or", a jugé le manager barcelonais face aux journalistes.

**INTER INQUIÉTUDE POUR PAVARD ?**

L'Inter Milan a remporté le choc face à l'Atalanta (2-1) ce samedi en Serie A, mais il a perdu Benjamin Pavard (27 ans, 6 matchs en Serie A cette saison). Le défenseur central est sorti dès la 33e minute de jeu après un gros choc avec Ademola Lookman. En larmes, l'international français est longtemps resté au sol et la civière a même été appelée pour l'aider à sortir du terrain, qu'il a finalement quitté en boitant et en grimaçant. Selon Sky Sport Italia, l'ancien du Bayern Munich souffre d'une blessure au genou, dont la gravité sera connue après les premiers examens médicaux.

Dans tous les cas, il s'agit d'une mauvaise nouvelle pour les Nerazzurri et l'équipe de France, alors que Didier Deschamps annoncera prochainement sa liste pour le rassemblement de novembre et les matchs face à Gibraltar (18 novembre) et la Grèce (21 novembre).



AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS

## Révision périodique des listes électorales de 2023 prévue du 5 novembre au 5 décembre

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, jeudi dans un communiqué, que la révision périodique des listes électorales pour l'année 2023 aura lieu du dimanche 5 novembre au mardi 5 décembre 2023.

"En application des dispositions des articles 62 et 65 de l'ordonnance 21-01 du 26 Rajab 1442 de l'hégire, correspondant au 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, l'ANIE tient à informer les citoyennes et les citoyens que la révision périodique des listes électorales de l'année 2023 aura lieu du dimanche 5 novembre au mardi 5 décembre 2023", précise le communiqué.

"Les citoyennes et les citoyens non inscrits sur les listes électorales et âgés de 18 ans révolus au

31 décembre 2023 sont invités à s'inscrire auprès de la délégation communale de l'ANIE de leur lieu de résidence au niveau de la commission communale de révision des listes électorales", ajoute-t-on de même source.

Quant aux électeurs et électrices ayant changé de lieu de résidence, "ils doivent se rapprocher de la commission communale de révision des listes électorales à la délégation communale de l'ANIE au niveau de leur nouvelle résidence pour s'inscrire, munis d'une pièce

d'identité et d'une attestation de résidence".

Quant aux électeurs préalablement inscrits, "ils pourront, en cas d'erreurs matérielles constatées dans leurs données sur la liste électorale par rapport à leur acte de naissance, soumettre une demande au niveau de la commission communale pour une révision des listes électorales concernées, et ce pour la conformité des données avec l'acte de naissance". Les citoyennes et les citoyens peuvent accéder au site web de l'ANIE via le lien



"https://servicesina-elections.dz", pour une préinscription en ligne sur les listes électorales communales, sachant que les bureaux de la commission communale de révision des listes électorales restent ouverts de 09h00 à 16h30 durant les jours fixés, a noté

l'ANIE. Concernant les citoyennes et les citoyens résidents à l'étranger, "ils doivent se rapprocher des représentations diplomatiques ou consulaires pour leur inscription conformément aux mêmes démarches", conclut le communiqué.

### PALESTINE

## L'entité sioniste n'a que la guerre et l'occupation comme projet (ambassadeur de Palestine en Algérie)

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Fayed Abu Aita a affirmé, samedi à Alger, que l'entité sioniste "n'a pas de projet à offrir au monde que le choix de la guerre et de l'occupation", estimant que l'agression qu'il mène actuellement contre la bande de Gaza "n'est pas fortuite, il s'agit d'anciens plans stratégiques de l'entité et de son armée qui attendaient le moment opportun pour les mettre en œuvre".

Lors d'une conférence de solidarité intitulée "Les exigences du soutien à la cause palestinienne", organisée par le Rassemblement national démocratique (RND) en présence de cadres du parti, d'enseignants et de représentants des factions palestiniennes, l'ambassadeur Abu Aita a adressé un hommage au peuple palestinien dans la bande de Gaza et dans tous les territoires palestiniens, qui "consentit de lourds sacrifices, afin de se défendre et de faire face à la tyrannie de l'occupation

sioniste". "Il n'est pas inédit pour le peuple palestinien de lutter de la sorte, mais la bataille est, cette fois-ci, extrêmement rude", a-t-il déploré, soulignant que l'agression sioniste en cours à Gaza "n'est pas une guerre fortuite, il s'agit d'anciens plans stratégiques de l'entité et de son armée qui attendaient le moment opportun pour les mettre en œuvre, face auxquels notre peuple a toujours lutté et résisté". Ces plans, explique le diplomate, "consistent notamment à déplacer le peuple palestinien de sa terre, car pour l'occupant c'est le moment ou jamais de commettre ce crime sans précédent et de déraciner un peuple de sa terre et de le déplacer vers un autre Etat", ajoutant que "ce projet d'épuration ne sera guère accepté par les Arabes".

Il a, par là même, adressé un hommage à l'Algérie, direction et peuple, pour sa position de soutien à la cause palestinienne et au droit du peuple palestinien à la liberté, se félicitant de l'allocation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à l'Organisation des Nations Unies (ONU) appelant à permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits notamment à établir son Etat indépendant, ainsi que son appel à la tenue d'une Assemblée générale extraordinaire (AGE) pour accorder à l'Etat de Palestine la pleine adhésion à l'Assemblée générale (AG) de l'ONU.

L'ambassadeur a, dans ce contexte, souligné que les Arabes envisageaient un projet de paix, tandis que l'entité sioniste "n'a que la guerre et l'occupation comme projet".

Le Secrétaire général (SG) du RND, Mustapha Yahi a affirmé que

l'opération "Déluge d'Al Aqsa" menée par la résistance palestinienne "est ancrée dans l'histoire comme étape stratégique de la lutte palestinienne pour la libération", mettant en avant les scènes de résistance, de sacrifice et de refus de déplacement.

Le SG du RND a, également, salué les positions du président de la République qui ne manque aucune occasion pour condamner l'occupation sioniste et ses crimes, ainsi que pour sa décision prise dès les premiers instants de l'agression contre Gaza, portant ouverture d'un pont aérien pour l'acheminement de l'aide humanitaire pour les Palestiniens dans la bande de Gaza, mais aussi pour son soutien au peuple palestinien, et ses efforts inlassables portant réunification des rangs palestiniens, en sus de ceux fournis pour permettre à l'Etat de Palestine d'accéder à un siège permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies, en vue de l'établissement d'un Etat palestinien indépen-

dant avec Al Qods comme capitale.

Il a condamné les crimes de l'occupant sioniste, notamment les massacres de civils, le siège imposé à la bande de Gaza, la famine et les déplacements forcés, l'interdiction de l'acheminement des aides humanitaires, le ciblage des écoles, des mosquées, des églises, des hôpitaux, du personnel de santé et des journalistes, faits gravissimes qui devraient, selon lui, être classés dans les catégories des crimes de guerre.

Lors de ce colloque de solidarité, l'enseignant de sciences politiques et relations internationales, Mohamed Khodja, a présenté un projet de recommandations établi par l'Observatoire d'analyse et prospective" du Rassemblement National Démocratique (RND), lors d'un panel ouvert entre ses cadres et ses élites sur la question de l'assistance à la cause palestinienne et le soutien au Palestiniens face à cette offensive et face à ce

génocide commis à leur rencontre.

Le Rassemblement National Démocratique (RND) a notamment invité "à l'établissement d'un Observatoire national de soutien à la cause palestinienne, qui se chargera de la coordination des efforts de la société civile de par le monde, en faveur de cette cause".

Le projet de recommandations invite, en outre, les banques arabes islamiques et les associations caritatives à travers le monde, afin de mettre en place un fonds qui servira à la reconstruction des écoles, des bibliothèques, des hôpitaux, et des infrastructures de base, pour reconstruire Gaza et permettre à ses habitants d'y vivre dignement.

Les représentants des factions palestiniennes ont également été invités à enrichir ces recommandations afin de parvenir à une feuille de route permettant de venir en aide, de la meilleure manière possible, au peuple palestinien face à cette tragédie.

BANQUE D'ALGÉRIE		
Cotations hebdomadaires des billets de banque et chèques de voyage		
Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables du 05 au 11 novembre 2023, communiquées par la Banque d'Algérie.		
Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	133,58	141,73
1 EUR	141,59	150,29
1 GBP	162,52	172,46
100 JPY	88,71	94,14
1 CHF	147,65	156,73
1 CAD	96,48	102,40
1 DKK	18,97	20,13
1 SEK	11,99	12,72
1 NOK	12,00	12,74
1 AED	36,37	38,59
1 SAR	35,61	37,78
1 KWD	432,01	458,52
Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	134,93	141,73
1 EUR	143,93	150,29
1 GBP	164,47	172,46
100 JPY	89,61	94,14
1 CHF	149,45	156,73
1 CAD	97,46	102,40
1 SEK	12,11	12,72

## Le Tchad rappelle son chargé d'affaires auprès de l'entité sioniste

Le Tchad a rappelé son chargé d'affaires auprès de l'entité sioniste pour des consultations en raison de la crise humanitaire à Gaza, théâtre depuis près d'un mois d'une agression sioniste barbare, a annoncé samedi soir le ministère tchadien des Affaires étrangères. Affirmant "suivre avec attention et inquiétude la situation au Moyen-Orient, notamment les vagues de violences meurtrières sans précédent dans la bande de Gaza, le Tchad a décidé de rappeler son chargé d'affaires" auprès de l'entité sioniste pour consultations, a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Ibrahim Adam Mahamat dans un communiqué. "Face à cette tragédie, le Tchad condamne la perte des vies humaines de nombreux civils innocents et appelle à un cessez-le-feu, conduisant à une solution durable de la question palestinienne", a ajouté M. Adam Mahamat. Plusieurs pays ont déjà rappelé leur ambassadeur auprès de l'entité sioniste à savoir la Turquie, le Honduras, la Jordanie, le Bahreïn, la Colombie et le Chili. Quant à la Bolivie, elle a rompu ses relations diplomatiques avec l'entité sioniste.

### UNION EUROPÉENNE

## Bruxelles alloue des fonds de soutien aux personnes déplacées dans plusieurs pays africains

L'Union européenne (UE) a annoncé l'allocation de 28,5 millions de dollars supplémentaires au Soudan du Sud, à l'Ouganda, à la Somalie et à la République démocratique du Congo (RDC), principalement pour soutenir les personnes nouvellement déplacées fuyant les conflits et les événements climatiques.

Selon un communiqué du bloc, le financement de 6,8 millions d'USD pour le Soudan du Sud, où environ 2.000 personnes arrivent quotidiennement du Soudan voisin, soutiendra la réponse humanitaire dans les zones frontalières. "Parmi les nouveaux arrivants - réfugiés et rapatriés sud-soudanais - 70% sont des

femmes et des enfants, et un sur cinq souffre de malnutrition", a précisé l'UE dans le communiqué. Le conflit au Soudan, qui a débuté à la mi-avril entre les Forces armées et les Forces de soutien rapide, a poussé 317.993 personnes à fuir ce pays pour le Soudan du Sud à la date du 16 octobre.

L'UE a par ailleurs indiqué que 5,9 millions d'USD supplémentaires soutiendraient la réponse humanitaire globale en Somalie, où environ deux millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire d'urgence en raison du conflit, des inondations et de l'épidémie de choléra avant la fin de 2023.

Selon les Vingt-Sept, la Corne de l'Afrique et la région des Grands Lacs continuent d'être confrontées à des crises humanitaires multiples et imbriquées, aggravées par les conflits et les catastrophes liées au climat. L'UE a ajouté que 1,6 million d'USD seraient destinés au renforcement de la sécurité alimentaire en Ouganda, pour une population de réfugiés estimée à plus de 1,5 million de personnes, et que 14,2 millions d'USD seraient utilisés pour soutenir l'intensification de la réponse humanitaire en RDC dans un contexte d'escalade de la violence et de détérioration de la situation humanitaire.